

# Martinique 2050

*Nou ka fè'y  
épi zot!*



*Briller dans le Monde  
depuis la Martinique!*

# **PARTIE 1**

## **Vision stratégique pour la Martinique à horizon 2050**

Transformer ensemble notre modèle économique et renforcer  
notre capacité d’agir



## PREFACE

La Martinique est à un moment décisif de son histoire.

Les défis qui se dressent devant nous, démographiques, économiques, climatiques et sociaux, nous obligent à regarder avec lucidité notre réalité. Ils nous invitent surtout à ouvrir, ensemble, une nouvelle étape de notre développement.

Le modèle qui a longtemps structuré notre organisation économique et sociale atteint aujourd'hui ses limites. Nous ne pouvons plus penser l'avenir de la Martinique en reproduisant les schémas du passé. Ce n'est pas un aveu de faiblesse, c'est une lucidité nécessaire et le point de départ d'une ambition collective.

Dans ce contexte, la stratégie Martinique 2050 ne relève ni d'un exercice théorique, ni d'un catalogue d'intentions. Elle s'inscrit dans une trajectoire engagée depuis plusieurs années par la Collectivité Territoriale de Martinique, et a progressivement gagné en maturité en se nourrissant de nombreux travaux et concertations. Le Congrès des élus de Martinique a constitué un jalon important de ce cheminement, en posant les bases d'une réflexion collective sur notre avenir et sur notre capacité à en définir les orientations.

Le choix de l'horizon 2050 porte une signification particulière. **Il s'inscrit dans le sillage de 1848**, moment fondateur où la Martinique, dans toute sa diversité, a commencé à écrire un destin commun. Cette date nous rappelle que notre histoire est indissociable d'une quête d'émancipation, de dignité et de responsabilité partagée. Deux siècles plus tard, cet héritage nous appartient à tous et il nous appelle collectivement à construire une nouvelle étape : celle de notre capacité à penser, décider et agir pour notre propre développement.

Avec cette stratégie, nous proposons des investissements dont les retours sont mesurables : des emplois qualifiés créés en Martinique, une valeur produite localement plutôt qu'importée, une croissance qui cesse d'être dépendante des transferts publics pour devenir le fruit de notre propre capacité à produire et à innover. Mais le retour sur investissement que nous visons est aussi collectif : moins de dépendances structurelles, une économie plus résiliente face aux chocs extérieurs, une société plus cohésive où chacun trouve sa place dans la dynamique de développement. C'est cette exigence de résultats concrets qui guidera la priorisation des projets. Parmi toutes les initiatives possibles, celles qui seront retenues et soutenues en premier seront celles qui démontrent leur capacité à créer de la valeur réelle pour les entreprises, pour les Martiniquais, pour les générations futures.

Une transformation de telle ampleur doit s'appuyer sur l'action publique, mais celle-ci ne peut pas être le seul moteur du développement. L'avenir de la Martinique ne peut pas reposer uniquement des décisions ou financements des puissances publiques.

Notre développement appelle désormais d'autres bâtisseurs.  
Il vous appelle, vous.

Chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs, commerçants, investisseurs, entrepreneurs de demain, quelle que soit la taille de votre structure, quelle que soit votre filière, vous êtes des acteurs déterminants de cette transformation. Pas en soutien de la puissance publique, mais en véritables



partenaires et co-constructeurs d'un modèle nouveau. Votre connaissance du terrain, votre capacité à innover, votre ancrage dans les réalités de notre économie sont des ressources que ni un plan, ni une stratégie ne peuvent remplacer.

Cette mobilisation concerne chaque acteur économique. La transformation de la Martinique ne se fera pas seulement par les grands projets structurants ; elle se construira aussi dans chaque exploitation agricole qui monte en gamme, chaque artisan qui innove, chaque entrepreneur qui choisit de créer ici plutôt qu'ailleurs. Il n'y a pas de petits acteurs dans cette stratégie, il n'y a que des forces vives à des échelles différentes.

Les documents que vous avez entre les mains ne sont donc pas des aboutissements, ce sont des invitations au dialogue. Il s'agit d'une première version, volontairement ouverte, destinée à recueillir vos analyses et vos propositions, non pas pour valider des orientations déjà décidées mais pour les enrichir, les challenger, les compléter.

La Martinique a besoin de votre regard. Elle a besoin de votre audace.

Martinique 2050 n'est pas la stratégie d'une mandature. C'est le projet d'un pays.

Les transformations que nous engageons aujourd'hui ne se mesurent pas à l'échelle d'un cycle électoral mais se construisent dans la durée, avec une constance que seul un cap partagé peut garantir.

Je vous invite à vous en emparer comme d'un bien commun car si cette stratégie a été initiée par la Collectivité Territoriale de Martinique, elle n'appartient pas seulement aux institutions, elle appartient aux femmes et aux hommes qui, chaque jour, font vivre l'économie martiniquaise. Elle appartient aux générations qui viennent, et à qui nous devons une Martinique plus forte, plus souveraine, plus capable de décider de son avenir.

Martinique 2050 est à la fois un cap et un engagement. Un cap pour donner une direction claire, un modèle plus résilient, plus innovant, plus solidaire, ancré dans nos réalités, valorisant nos ressources et nos talents. Un engagement pour mobiliser durablement toutes les énergies du territoire, qui ne s'arrêtera pas au terme d'un mandat et qui ne vaudra que parce qu'il sera partagé.

Parce que notre histoire nous a appris la valeur de la liberté conquise, il nous revient aujourd'hui de construire, avec la même exigence et la même fierté, notre capacité à décider et à agir pour nous-mêmes. Notre avenir ne doit pas se décider ailleurs, ni sans vous.

*Nou ka fe'y ansanm*

**Serge LETCHIMY**

Président du Conseil Exécutif de Martinique

## SOMMAIRE

### PARTIE 1 – VISION STRATEGIQUE POUR LA MARTINIQUE A HORIZON 2050

PREFACE .....	3
SOMMAIRE .....	5
NOTE MÉTHODOLOGIQUE .....	7
LOGIQUE D'ENSEMBLE MARTINIQUE 2050 .....	8
ET SI NOUS NE CHANGIONS PAS DE MODELE ? .....	9
<b>VISION STRATEGIQUE POUR CONSTRUIRE UNE MARTINIQUE PRODUCTIVE, INNOVANTE ET CAPABLE DE DECIDER DE SON AVENIR .....</b>	<b>10</b>
Une île à la croisée des chemins .....	10
Vers une stratégie d'émancipation pour la Martinique .....	10
Créer un nouveau modèle économique .....	11
1. Reprendre le contrôle .....	11
2. Une souveraineté / autonomie moderne : diversifier, produire, ancrer .....	12
3. Changer de dimension : de territoire dépendant à pays acteur .....	13
4. Vers un modèle créatif, exportateur et diversifié .....	13
Filières économiques et système économique : deux dimensions complémentaires .....	14
1. Agriculture et Agro-Transformation : un marché régional .....	15
2. Transition Énergétique et Écologique : un défi structurant .....	15
3. Tourisme : doubler le volume, tripler la valeur .....	16
5. Numérique et Innovation : bâtir un écosystème attractif .....	17
6. Industries Culturelles et Créatives : un capital sous-exploité .....	18
Structurer l'écosystème d'innovation .....	18
Faire de la Martinique une terre d'attractivité culturelle et économique .....	19
1. La culture comme moteur économique et levier de puissance .....	19
2. "Invest in Martinique" : une stratégie d'attractivité assumée .....	20
3. Relier culture et économie pour créer les conditions de l'acceptabilité .....	20
Faire de la Martinique une économie de la connaissance, du capital humain et de la cohésion ..	21
1. Commencer tôt : garantir l'égalité réelle dès l'enfance .....	21
2. Permettre de partir et surtout de revenir .....	21
3. Faire de la Martinique un lieu où l'on vient apprendre .....	21

4. Structurer la formation continue pour permettre à chacun d'apprendre tout au long de sa vie et adapter les compétences aux besoins de l'économie.....	22
5. Faire du numérique une infrastructure stratégique .....	22
6. Réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale en répondant aux défis démographiques .....	23
7. Connectivité, logistique et commerce international, faire de la Martinique un hub économique dans la Caraïbe, entre l'Europe et les Amériques .....	23
Donner à la Martinique les moyens de construire librement son avenir .....	25
Synthèse exécutive .....	26
En conclusion, une vision et une démarche stratégiques pour choisir notre trajectoire.....	28
<b>DE LA VISION A L'ACTION .....</b>	<b>29</b>
<b>A VOUS DE JOUER !.....</b>	<b>30</b>
<b>PARTIE 2 – PLAN STRATEGIQUE POUR LA MARTINIQUE A HORIZON 2050.....</b>	<b>32</b>
Analyse et revue du Plan à horizon 2050.....	34
Composition du Plan à horizon 2050.....	45
Une capacité à agir vite.....	105
Pilotage et déploiement budgétaire du Plan à horizon 2050.....	110

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

### Élaboration de la stratégie Martinique 2050

Martinique 2050 est le fruit d'un travail engagé par la Collectivité Territoriale de Martinique afin d'identifier les leviers de transformation économique du pays et de préparer son développement.

#### Une vision stratégique déclinée en plan stratégique

Depuis 2021, la Collectivité a mené des études analytiques et prospectives visant à identifier les dynamiques économiques et les fragilités structurelles auxquelles la Martinique est confrontée ainsi que les leviers susceptibles de soutenir une transformation durable de son modèle de développement.

Martinique 2050 s'appuie sur une modélisation économique détaillée (scénarios d'investissement, trajectoires budgétaires, impacts en matière d'emploi et de production), présentée dans un support complémentaire, réalisé avec l'appui du cabinet EY, qui en cautionne la cohérence et l'opérationnalité.

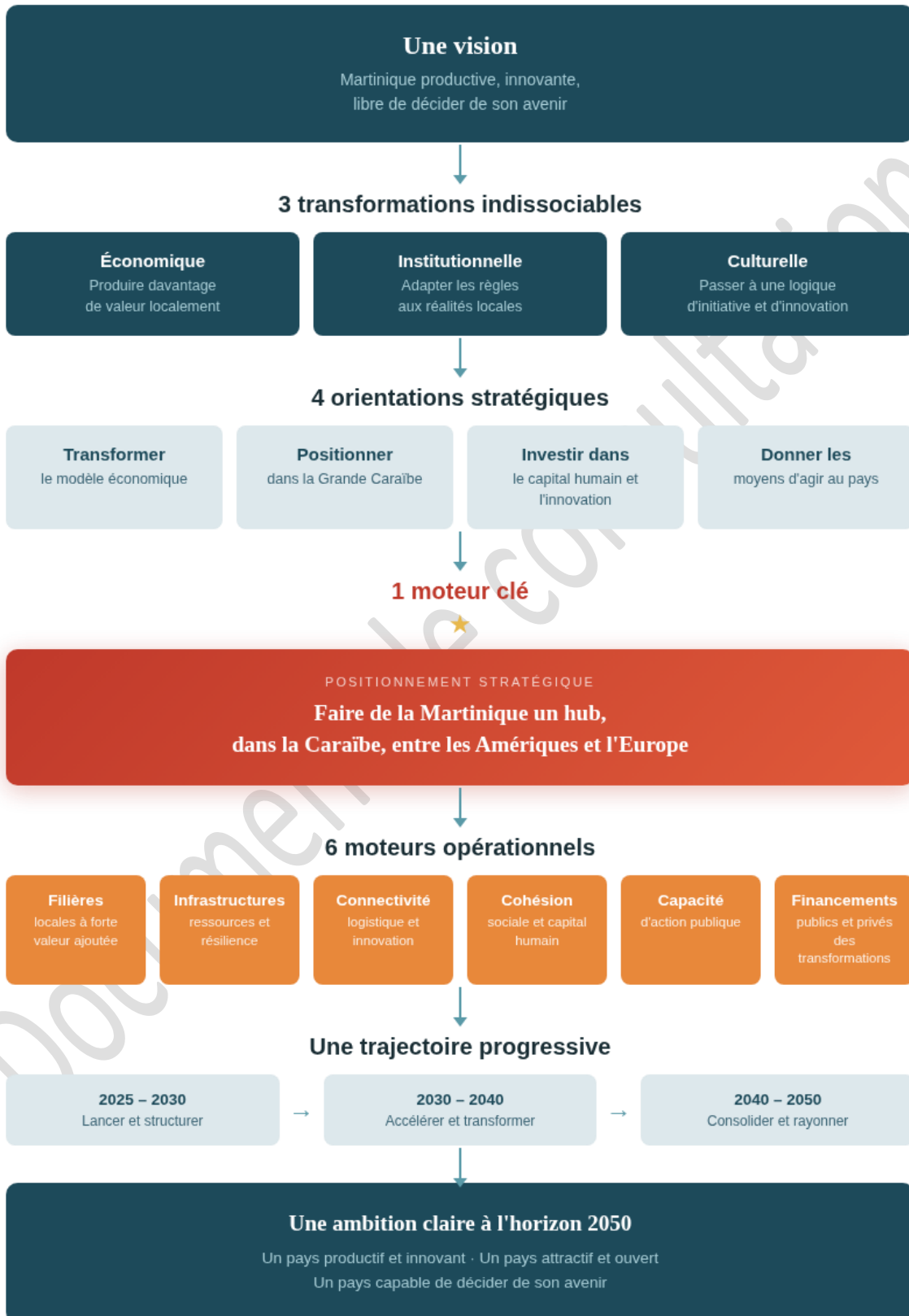
Le présent document ne constitue cependant qu'une première version de la stratégie Martinique 2050, destinée à ouvrir le dialogue avec les acteurs économiques, institutionnels et académiques. Dans cette perspective, il est présenté au CESECEM, qui nous accompagne dans toutes les réformes d'ampleur, à toutes les chambres consulaires, instances consultatives et syndicats afin de recueillir leurs analyses, leurs propositions et leurs contributions. Mais plus largement, c'est l'ensemble des associations et des forces vives du pays que nous souhaitons voir s'emparer de ce document pour le discuter.

Les observations issues de ces échanges, et en particulier la réponse aux questions posées en fin de document, permettront d'enrichir et de consolider cette stratégie. Une version définitive sera proposée fin mai 2026, intégrant les contributions recueillies et précisant les orientations opérationnelles ainsi que les projets structurants.

Une négociation avec l'Etat, la Commission européenne, la Caricom et l'Organisation des états de la Caraïbe orientale (OECS) sera engagée pour sécuriser les marges financières et outils réglementaires nécessaires à une telle ambition.

La réussite de cette approche repose sur une conviction simple : **la transformation économique de la Martinique ne peut être conduite par les seules institutions publiques. Elle suppose une mobilisation collective de l'ensemble des forces vives du pays.**

## LOGIQUE D'ENSEMBLE MARTINIQUE 2050



## ET SI NOUS NE CHANGIONS PAS DE MODELE ?

À l'horizon 2050, l'absence de transformation du modèle économique exposerait la Martinique à une trajectoire de décrochage durable.

Faute d'évolution structurelle, la dépendance aux financements publics demeurerait le principal moteur de l'économie, dans un contexte où ces ressources seraient elles-mêmes de plus en plus contraintes. La Martinique subirait alors les ajustements, sans capacité réelle à en maîtriser les effets.

Le tissu économique poursuivrait son affaiblissement. En restant centré sur un marché intérieur limité, sans ancrage régional affirmé, il verrait sa capacité de création de richesse s'éroder progressivement. Les entreprises les plus dynamiques chercheraient des relais de croissance ailleurs, accentuant les déséquilibres locaux.

Dans le même temps, la Martinique risquerait de se marginaliser dans son propre environnement géographique. Tandis que les économies caribéennes s'organisent, se structurent et se connectent aux grands flux internationaux, elle pourrait rester en retrait, enfermée dans des logiques de plus en plus déconnectées des réalités régionales.

Le modèle touristique, faute de renouvellement, s'essoufflerait. La concurrence régionale capterait une part croissante des flux, reléguant progressivement la Martinique au rang de destination secondaire, moins visible, moins compétitive.

Les fragilités structurelles — dépendance alimentaire, vulnérabilité énergétique, exposition aux chocs climatiques — continueraient de peser lourdement, sans réponse systémique à la hauteur des enjeux.

Les conséquences sociales seraient profondes. L'absence de perspectives renforcerait les inégalités, nourrirait un sentiment de relégation et accentuerait le départ des jeunes talents. Ce mouvement, déjà perceptible, pourrait s'amplifier jusqu'à affecter durablement la vitalité démographique et économique du pays.

Mais le risque le plus profond serait ailleurs.

À défaut de cap partagé et de transformation assumée, c'est la capacité collective à se projeter qui s'éroderait. Progressivement, le territoire pourrait s'installer dans une forme de résignation, où l'adaptation l'emporte sur l'ambition, où la gestion du présent remplace la construction de l'avenir.

La Martinique ne connaîtrait pas un effondrement brutal, mais un affaiblissement continu. Un glissement lent, presque imperceptible, mais réel — celui d'un territoire qui, faute d'avoir choisi sa trajectoire, la subirait.

## VISION STRATEGIQUE POUR CONSTRUIRE UNE MARTINIQUE PRODUCTIVE, INNOVANTE ET CAPABLE DE DECIDER DE SON AVENIR

### Une île à la croisée des chemins

La Martinique se trouve aujourd'hui à un moment décisif de son histoire. Le pays fait face à une accumulation de fragilités structurelles qui, si elles ne sont pas traitées de manière systémique, pourraient conduire à un déclin durable.

Parmi les tendances les plus préoccupantes figurent :

- un déclin démographique rapide marqué par l'exode des jeunes actifs et le vieillissement accéléré de la population
- une économie peu diversifiée et fortement dépendante des importations, des transferts publics et de quelques secteurs traditionnels
- une dépendance alimentaire et énergétique très élevée
- des vulnérabilités environnementales majeures liées au changement climatique, à la pollution et à la pression sur les ressources naturelles
- des tensions sociales persistantes, avec une criminalité croissante, un taux de pauvreté élevé et un chômage important chez les jeunes
- un système éducatif et de formation insuffisamment adapté aux métiers d'avenir et à la mobilité régionale

Ces fragilités menacent la résilience de la Martinique et sa capacité à assurer à long terme le bien-être de sa population. Elles imposent d'engager une réflexion collective pour créer un nouveau modèle de développement, adapté au futur. Les analyses économiques réalisées dans ce cadre contribuent à éclairer les dynamiques économiques du pays et à identifier les leviers permettant d'accompagner sa transformation.

Toutefois, la question du développement ne peut être réduite à une réflexion économique. Elle renvoie plus largement à la capacité de la Martinique à définir et à conduire son propre projet de société.

### Vers une stratégie d'émancipation pour la Martinique

La Martinique s'est engagée dans une réflexion stratégique de long terme sur son avenir. Le vieillissement démographique, l'évolution rapide des technologies, les mutations économiques mondiales, la transition écologique et les attentes nouvelles de la société interrogent profondément le modèle de développement du pays.

Une question simple mais fondamentale se pose aujourd'hui : *quelle Martinique voulons-nous léguer aux générations futures ?*

La stratégie Martinique 2050 propose une réponse collective : *préparer dès aujourd'hui les conditions d'une Martinique plus productive, plus innovante et plus libre de décider de son avenir.*

L'ambition est claire.

Il s'agit de faire émerger à l'horizon 2050 une Martinique **plus autonome, durable, innovante et solidaire**, capable de renforcer sa capacité d'action dans un monde en profonde mutation.

Il ne s'agit pas de se limiter à identifier les défis auxquels notre pays est confronté aujourd'hui mais de répondre à un enjeu plus exigeant, celui d'agir maintenant pour que les générations futures n'aient pas à relever les mêmes défis que ceux auxquels nous faisons face aujourd'hui.

La transformation du modèle martiniquais ne peut être seulement économique. Elle concerne plus largement la capacité du pays à définir et à conduire **son propre projet de société**.

Elle suppose d'articuler trois dynamiques complémentaires, celle de **la transformation du modèle économique martiniquais**, celle de **l'évolution du cadre institutionnel** permettant d'adapter plus efficacement l'action publique aux réalités locales et enfin, celle de l'évolution culturelle et collective du rapport au développement, fondée sur l'initiative, l'innovation et la création de valeur.

C'est dans cette articulation que peut se construire une véritable stratégie d'émancipation car la capacité d'un pays à décider de son avenir dépend aussi de sa **capacité à produire, innover et créer de la valeur**. Lorsqu'un pays développe ses capacités économiques, il ne crée pas seulement de la richesse, il renforce également sa capacité d'agir et de décider de son avenir pour permettre à chacun de **briller dans le monde depuis la Martinique**.

### Les 6 principes directeurs

1. **Produire davantage de valeur localement** → renforcer l'économie productive, développer les filières locales et réduire certaines dépendances structurelles
2. **Investir dans le capital humain** → former, retenir et attirer les talents afin de faire du capital humain la première richesse du pays
3. **Transformer les contraintes en opportunités** → faire de la transition écologique, de l'insularité et de la position géographique de la Martinique des leviers d'innovation et de développement
4. **S'ouvrir à la Caraïbe et au monde** → utiliser la position géostratégique de la Martinique pour en faire un pont, dans la Caraïbe, entre l'Europe et les Amériques
5. **Donner à la Martinique les moyens d'agir** → adapter les instruments d'action publique et renforcer la capacité normative et stratégique du pays pour accompagner sa transformation
6. **Financer les transformations par une fiscalité rénovée et de nouveaux partenariats** → mobiliser les leviers fiscaux disponibles, structurer des partenariats public-privé ambitieux et bâtir un modèle de financement durable au service du développement de la Martinique

## Créer un nouveau modèle économique

### 1. Reprendre le contrôle

La Martinique doit reprendre le contrôle d'elle-même. Depuis plusieurs décennies, notre modèle économique s'est construit sur une dépendance structurelle profonde : dépendance aux importations, dépendance énergétique, dépendance alimentaire, dépendance logistique, et dépendance aux décisions prises à plusieurs milliers de kilomètres de nous.

Ce modèle a pu fonctionner dans un monde stable, prévisible, organisé autour de chaînes d'approvisionnement longues et sécurisées. Ce monde n'existe plus. La pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, les tensions au Moyen-Orient, la recomposition des équilibres commerciaux entre grandes puissances, chacune de ces crises a profondément modifié les règles du jeu. Les chaînes logistiques se fragmentent, les coûts fluctuent, et les dépendances que nous avons acceptées comme une normalité sont désormais devenues des vulnérabilités.

Pour un territoire insulaire comme la Martinique, ces évolutions ne sont pas abstraites. Elles sont **existentielles**. Continuer à dépendre quasi exclusivement d'un axe d'approvisionnement unique reliant le Havre à Fort-de-France n'est plus une stratégie. C'est un risque que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer. **La souveraineté n'est pas un slogan idéologique : c'est une exigence de sécurité économique, sociale et écologique.**

## **2. Une souveraineté / autonomie moderne : diversifier, produire, ancrer**

La souveraineté que nous devons construire n'est **ni le repli sur soi, ni l'autarcie**. Elle repose sur trois principes simples et complémentaires : **diversifier nos sources d'approvisionnement, produire davantage localement ce qui peut l'être et nous ancrer pleinement dans notre espace régional** en profitant d'un atout majeur : notre **position géostratégique entre l'Europe et les Amériques, au cœur de la Caraïbe**.

Car la Martinique n'est pas un territoire isolé. Elle se situe au cœur de la Grande Caraïbe, un espace géo-économique de près de 800 millions d'habitants, allant de la Floride au nord du Brésil, incluant la Caraïbe insulaire, l'Amérique centrale et le nord de l'Amérique du Sud.

Cet environnement immédiat représente à la fois un bassin d'approvisionnement, un espace de coopération et un marché de proximité.

C'est dans cet espace que la Martinique doit pleinement se projeter, non pas comme un territoire périphérique condamné à subir les décisions des autres, mais comme une plateforme active, connectée et crédible.

### **Cinq souverainetés / autonomies à construire**

Cette stratégie se décline autour de cinq champs prioritaires.

- **Autonomie alimentaire**

La Martinique importe aujourd'hui une part majeure de ce qu'elle consomme. Ce modèle fragilise notre sécurité alimentaire, expose nos prix aux fluctuations des marchés internationaux et limite la création de valeur sur notre propre territoire. L'objectif est clair : produire davantage, transformer localement et structurer des filières agricoles complètes. Cela suppose de développer l'agro-transformation, de construire des chaînes de valeur ancrées localement, de sécuriser les débouchés pour nos producteurs et d'intégrer pleinement nos échanges agricoles dans l'espace régional caribéen.

- **Souveraineté énergétique**

Aujourd'hui, le coût réel de l'énergie est masqué par des mécanismes de péréquation nationale. Ce système garantit une certaine accessibilité, mais il ne garantit pas l'autonomie. La Martinique doit progressivement réduire sa dépendance aux énergies importées, développer ses propres capacités de production et investir dans des solutions réellement adaptées aux réalités des territoires insulaires. L'énergie est un facteur de compétitivité, mais c'est avant tout un facteur de souveraineté.

- **Souveraineté Industrielle et productive**

Produire localement ne signifie pas tout produire. Cela signifie produire intelligemment ce qui crée de la valeur sur le territoire. En s'appuyant sur des infrastructures logistiques et numériques performantes, la Martinique doit développer des unités de transformation, structurer des filières locales dans l'agroalimentaire, les matériaux et l'économie circulaire, et créer les capacités nécessaires à la mise aux normes pour l'export. Elle doit également s'inscrire dans des logiques de réexportation à l'échelle régionale, afin de capter davantage de valeur dans les échanges. En un mot : la Martinique doit progressivement passer d'une économie de distribution à une économie de transformation.

- **Souveraineté environnementale et des ressources**

La gestion des déchets, de l'eau, de la biodiversité et l'adaptation climatique ne peuvent plus être traitées uniquement sous l'angle réglementaire. Ces enjeux doivent devenir de véritables leviers économiques et technologiques. Développer des solutions locales sur ces sujets, c'est à la fois répondre à nos propres besoins et construire des expertises exportables vers d'autres territoires insulaires qui font face aux mêmes défis.

- **Souveraineté logistique et numérique**

Dans un territoire insulaire, la maîtrise des flux physiques et des flux de données constitue une condition fondamentale de souveraineté. Elles déterminent la capacité du territoire à s'approvisionner, à produire, à transformer, à échanger et à piloter son économie. La Martinique doit sécuriser et développer ses infrastructures logistiques (ports, entrepôts, capacités de stockage, organisation des flux) et numériques (connectivité, systèmes d'information, gouvernance des données), en veillant à leur interconnexion et à leur performance. Elle doit également structurer un écosystème intégré permettant la traçabilité, l'optimisation et la valorisation des flux, au service des entreprises et des politiques publiques. La logistique et le numérique ne sont pas des secteurs parmi d'autres. Ils constituent des infrastructures critiques, au cœur de la compétitivité et de la résilience.

### **3. Changer de dimension : de territoire dépendant à pays acteur**

Il s'agit d'opérer une transformation profonde, de changer réellement de posture. La Martinique ne peut plus être pensée comme un prolongement éloigné de l'économie nationale. Elle doit être pensée comme un territoire pleinement inséré dans son environnement régional, capable de produire, d'échanger et d'innover.

Ce basculement est politique. Il suppose des choix d'investissement assumés, une réorientation des politiques publiques, une mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques et la capacité collective d'affirmer une stratégie claire dans la durée.

Notre ambition est simple et radicale à la fois : il ne s'agit pas de tout transformer en quelques années, mais de poser une trajectoire irréversible. Produire davantage localement. Dépendre moins de flux extérieurs uniques. S'ancrer pleinement dans la Grande Caraïbe. Sécuriser nos fonctions vitales. Autrement dit : **passer d'une économie de dépendance à une économie de maîtrise.**

### **4. Vers un modèle créatif, exportateur et diversifié**

Le modèle économique martiniquais s'est historiquement construit dans un contexte marqué par une forte dépendance aux importations et aux transferts publics. Si ce modèle a permis d'assurer un certain niveau de développement et de protection sociale, il montre aujourd'hui ses limites.

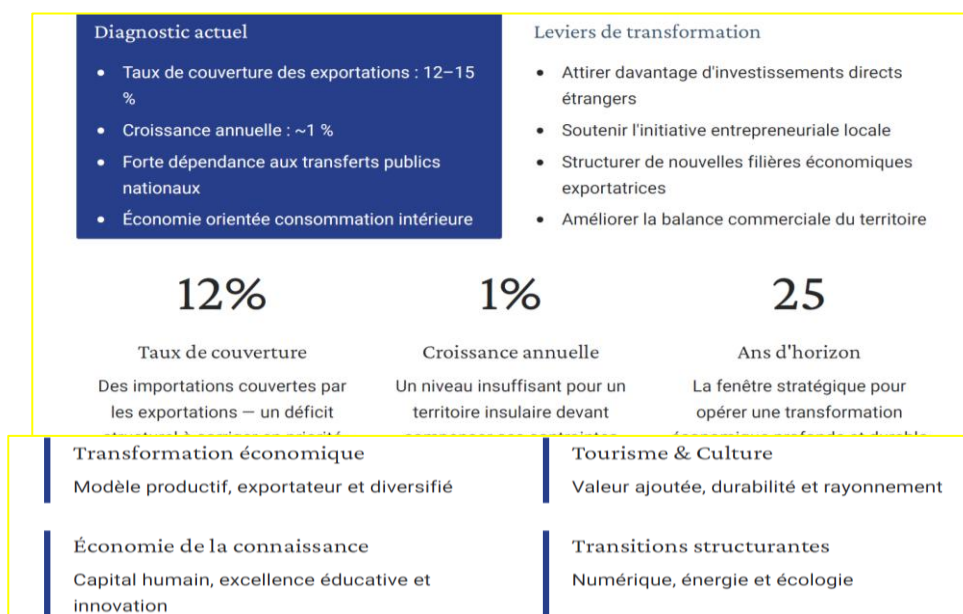
La stratégie de développement vise donc à accompagner une transformation progressive de l'économie martiniquaise afin de renforcer les capacités productives, développer des filières économiques créatrices de valeur et d'emplois, réduire certaines dépendances structurelles et mieux intégrer la Martinique dans son environnement caribéen et international.

Aujourd'hui, l'économie martiniquaise reste fortement dépendante des transferts publics nationaux et d'une économie largement tournée vers la consommation intérieure. Le taux de couverture des importations par les exportations demeure très faible, autour de **12 à 15 %**, ce qui traduit une dépendance structurelle aux importations particulièrement préoccupante sur le long terme.

Par ailleurs, la croissance économique annuelle reste modérée, autour de **1 %**, un niveau insuffisant pour un territoire insulaire qui doit compenser ses contraintes structurelles par davantage d'agilité économique.

Dans les prochaines décennies, la contrainte budgétaire nationale pourrait devenir plus forte : l'endettement public français et les arbitrages budgétaires futurs pourraient limiter la progression des transferts publics vers les territoires ultramarins.

L'objectif est clair : faire évoluer l'économie martiniquaise vers une économie productive, innovante et tournée vers la Caraïbe et le monde.



## Filières économiques et système économique : deux dimensions complémentaires

La stratégie Martinique 2050 identifie plusieurs filières économiques structurantes : **agriculture durable et agro-transformation, bioressources tropicales, tourisme durable, logistique régionale, économie numérique, énergies renouvelables et industries culturelles et créatives**. Les filières correspondent à des chaînes d'activités organisées autour d'un secteur donné : production, transformation, services associés et exportation.

Toutefois, une stratégie de développement ne peut se limiter à identifier des secteurs prioritaires. Elle doit également s'intéresser au système économique dans son ensemble, c'est-à-dire aux conditions qui permettent à ces filières de se développer, d'innover et d'être compétitives.

Ce système comprend notamment :

- les infrastructures logistiques et énergétiques
- les réseaux numériques
- les compétences et la formation
- l'innovation et la recherche
- l'accès au financement
- l'organisation des chaînes de valeur
- l'attractivité du pays
- la capacité des institutions publiques à accompagner les projets

La stratégie martiniquaise repose ainsi sur une double approche : **développer des filières économiques créatrices de valeur et transformer le système économique pour en assurer la réussite.**

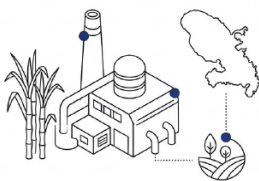
L'ambition n'est pas d'additionner des secteurs, mais de **construire un écosystème productif intégré**, capable de produire davantage de valeur localement et de positionner la Martinique dans la Grande Caraïbe et dans l'économie mondiale comme un hub économique majeur.

## 1. Agriculture et Agro-Transformation : un marché régional

L'enjeu est de sécuriser les approvisionnements essentiels tout en développant des capacités de production et de transformation créatrices de valeur, capables de s'inscrire dans des chaînes de valeur régionales et internationales. Cette transformation repose sur la maîtrise des flux. La stratégie logistique constitue à ce titre une condition structurante, en permettant de sécuriser les approvisionnements, d'organiser les filières et surtout d'ouvrir des débouchés extérieurs accessibles aux entreprises, y compris les plus petites. La Martinique ne peut être pensée comme un marché de 350 000 habitants, ni même comme un bassin restreint d'un million d'habitants. Elle se situe au cœur de la Grande Caraïbe, un espace géo-économique de près de 800 millions d'habitants, qui constitue à la fois un bassin d'approvisionnement, un espace de coopération et un marché de débouchés en lien direct avec les 740 millions d'Européens.

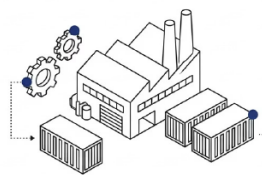
Dans ce contexte, l'enjeu n'est pas seulement de produire localement, mais de se positionner sur les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur, en s'appuyant sur des capacités de transformation, de mise aux normes et de certification permettant l'accès aux marchés régionaux et européens. Il s'agit ainsi de faire évoluer l'agriculture martiniquaise d'une logique de production locale à une logique de filières structurées, intégrées dans les échanges régionaux et créatrices de valeur.

### MODELE 1 : EXPORTATION PREMIUM



- Rhum AOC
- Produits agricoles de niche
- Terroir valorisé

### MODÈLE 2 : VALEUR AJOUTÉE



- Import matières premières
- Transformation industrielle
- Export produits finis

#### Marché régional cible

- Martinique – 350 000 hab.
- Guadeloupe – 390 000 hab.
- Guyane – 300 000 hab.
- Saint-Martin & Saint-Barth – 50 000 hab.

Total : ~1 million d'habitants

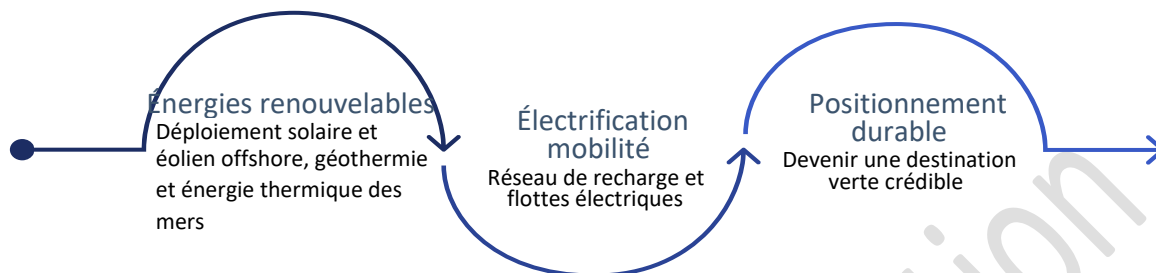
#### Pourquoi un marché régional intégré ?

Un marché régional intégré permettrait aux entreprises martiniquaises d'accéder à des économies d'échelle, de mutualiser leurs investissements logistiques et de renforcer leur compétitivité face aux importations extérieures. La complémentarité entre les filières agricoles des différents territoires constitue un atout structurel majeur pour bâtir une offre alimentaire régionale diversifiée et résiliente.

## 2. Transition Énergétique et Écologique : un défi structurant

La transition énergétique constitue un défi majeur pour l'île, mais également une **opportunité stratégique de repositionnement**. L'un des enjeux structurants des prochaines décennies sera la sortie progressive des véhicules thermiques, qui nécessite un déploiement coordonné des énergies renouvelables et d'un maillage territorial en bornes de recharge.

Cette transition énergétique aura également un impact direct sur l'attractivité touristique. Un territoire capable de démontrer sa capacité à fonctionner avec une énergie propre, une mobilité décarbonée et une gestion durable de ses ressources pourra se positionner comme une **destination de tourisme durable crédible** à l'échelle internationale.



Le solaire et l'éolien en mer constituent notamment des pistes majeures pour renforcer la production d'énergie renouvelable locale, sans oublier la géothermie et l'énergie thermique des mers. Ces investissements en infrastructure énergétique propre permettraient non seulement de réduire la dépendance aux importations d'hydrocarbures, mais aussi de baisser le coût de l'énergie pour les ménages et les entreprises, améliorant ainsi la compétitivité économique globale du pays.

La stratégie vise également à transformer certaines contraintes environnementales en opportunités économiques à travers la valorisation des sargasses, la dépollution chlordécone, l'économie circulaire et la transformation des déchets en ressources.

### 3. Tourisme : doubler le volume, tripler la valeur

Le tourisme constitue aujourd'hui un levier majeur de développement économique pour la Martinique. L'objectif est de renforcer son positionnement en privilégiant un modèle à forte valeur ajoutée, fondée sur la qualité de l'offre, la diversification des expériences et une meilleure structuration de la filière.. Une grande partie de la valeur touristique échappe en effet à l'économie locale, notamment dans le transport aérien ou via certaines plateformes internationales de réservation.

Un autre défi majeur concerne la saisonnalité du tourisme. Aujourd'hui, la majorité des visiteurs se concentre sur une période de quatre à six mois, rendant très difficile la rentabilité économique des opérateurs touristiques locaux. La stratégie doit donc viser à désaisonnaliser l'activité, en développant des événements attractifs toute l'année. Il s'agit également de trouver des solutions tenant compte des traditions martiniquaises en développant et en soutenant la polyactivité et la polycompétence.

Une négociation avec l'Etat doit être engagée sur les avantages sociaux et fiscaux à mettre en place pour compenser les déséquilibres structurels de coûts entre la Martinique et les autres îles Caraïbiennes.

Le lancement d'un programme de construction d'hôtels est particulièrement encourageant et montre que la réussite de cette stratégie est possible.

Atteindre environ 1,5 million de visiteurs annuels tout en augmentant la valeur générée par visiteur, un objectif à 25 ans



### Valeur locale

Concentrer le développement sur les activités génératrices de valeur locale : activités culturelles, restauration, expériences touristiques, événementiel et fiscalité touristique



### Désaisonnalisation

Développer des événements sportifs internationaux, des festivals culturels majeurs et le tourisme d'affaires pour équilibrer les flux touristiques sur l'ensemble de l'année



### Tourisme durable

Infrastructures sobres en eau et en énergie, circuits courts alimentaires agriculture, tourisme, mobilité touristique décarbonée et électrification progressive des véhicules de location

## 5. Numérique et Innovation : bâtir un écosystème attractif

Le développement du numérique constitue un levier stratégique d'attractivité et de création de valeur pour la Martinique. Dans un contexte où la production immatérielle prend une place croissante dans l'économie mondiale, le numérique offre la possibilité de dépasser les contraintes liées à la taille du territoire et à son éloignement géographique.

L'enjeu n'est pas de reproduire des modèles existants, mais de structurer un écosystème adapté aux réalités martiniquaises, capable d'attirer des talents, de faire émerger des projets innovants et de positionner le territoire sur des niches à forte valeur ajoutée.

Cela suppose de soutenir l'entrepreneuriat **numérique**, de favoriser l'émergence de **start-up**, de développer des passerelles entre formation, recherche et entreprises, et de mobiliser les dispositifs fiscaux et financiers propres aux territoires ultramarins pour renforcer l'attractivité du territoire.

#### Leviers de développement numérique

- Très haut débit universel  
Couverture complète du territoire d'ici 2028, prérequis de toute stratégie numérique.
- Data center régional sécurisé  
Possiblement articulé avec la Guyane pour minimiser les risques et mutualiser les investissements.
- Attraction d'entreprises technologiques  
Mobiliser le crédit d'impôt recherche, particulièrement avantageux dans les territoires ultramarins.
- Soutien aux startups locales  
Incubateurs, accélérateurs et financements dédiés aux entrepreneurs numériques martiniquais.

#### L'avantage ultramarin

Le crédit d'impôt recherche est **particulièrement avantageux** dans les territoires ultramarins. Combiné à un cadre de vie attractif, ce dispositif fiscal constitue un argument différenciant fort pour attirer des entreprises technologiques et des talents numériques en quête d'un environnement de travail unique.

La Martinique peut se positionner comme une **base avancée numérique** pour les entreprises souhaitant développer des activités en zone Caraïbe et Amérique latine.

La Martinique peut ainsi devenir un lieu où l'on conçoit, développe et exporte des services numériques, en s'appuyant sur ses atouts propres et sur son ouverture vers la Caraïbe et le monde.

## 6. Industries Culturelles et Créatives : un capital sous-exploité

Les industries culturelles et créatives constituent un levier stratégique encore largement sous-exploité. La Martinique dispose pourtant d'un **capital culturel exceptionnel** : musique, littérature, gastronomie, création artistique, production audiovisuelle. Le rayonnement international du zouk ou de la littérature martiniquaise démontre la capacité du territoire à produire des contenus culturels reconnus à l'échelle mondiale.

Cependant, ces expressions culturelles restent encore trop peu structurées comme véritables filières économiques. La stratégie doit viser à **structurer un véritable écosystème des industries culturelles et créatives, en transformant ces richesses en moteurs de développement économique, d'emploi qualifié et d'influence internationale.**

Les industries culturelles et créatives ne sont pas seulement une expression identitaire — elles sont un levier économique, un facteur d'attractivité touristique et un vecteur d'influence internationale.



Le développement de ces filières suppose une mobilisation coordonnée des politiques publiques en matière de financement, d'innovation, de foncier économique, de simplification administrative mais aussi de formation.

### Structurer l'écosystème d'innovation

La stratégie Martinique 2050 s'inscrit également dans la **dynamique « Innovate Martinique »**, portée par la Collectivité Territoriale de Martinique afin de valoriser l'innovation, les initiatives entrepreneuriales et les projets de transformation économique, sociale et environnementale.

Cette démarche vise à fédérer les acteurs publics, privés, académiques et citoyens autour d'une ambition commune : faire de l'innovation un levier majeur du développement économique, social et environnemental et renforcer le rayonnement de la Martinique au-delà de ses frontières.

Forte de son laboratoire d'innovation territorial, conçu pour favoriser l'émergence de l'intelligence collective, le travail collaboratif et l'expérimentation de nouvelles approches, la Collectivité Territoriale de Martinique fait un choix structurant : celui de l'innovation comme mode opératoire de son développement.

Dans cette perspective, l'innovation devient une manière d'agir, de concevoir l'action publique, de structurer les projets et « Innovate Martinique » constitue le reflet de la mise en cohérence des initiatives en mettant en lumière l'articulation entre stratégie, projets, financement et mise en œuvre opérationnelle.

Cette dynamique s'appuie sur une **ouverture renforcée aux partenariats public-privé**, considérés comme un levier essentiel pour accélérer la réalisation des projets, mobiliser les investissements et favoriser l'émergence de solutions innovantes adaptées aux réalités du territoire.

## Faire de la Martinique une terre d'attractivité culturelle et économique

### 1. La culture comme moteur économique et levier de puissance

La question de la culture en Martinique repose sur un paradoxe profond.

La Martinique est une île de culture. Pas une culture de patrimoine figé dans ses vitrines, mais une culture vivante, qui se parle, se chante, se danse et se réinvente en permanence. Depuis des décennies, nous produisons de la valeur dans le théâtre, la littérature, la philosophie, la musique, la danse et l'audiovisuel. Nous avons su nous enrichir des influences extérieures sans jamais perdre notre singularité. C'est une force rare, et nous devons la regarder en face pour ce qu'elle est vraiment.

Ce que nous n'avons pas encore su faire, c'est en tirer toute la puissance économique et stratégique qu'elle recèle. Nous avons produit, transmis, fait vivre. Mais nous n'avons pas structuré. Nous n'avons pas industrialisé. Nous n'avons pas exporté à la hauteur de ce que nous valons.

C'est ce choix que nous faisons aujourd'hui. Faire de la culture martiniquaise une industrie, c'est lui donner les moyens de durer et de rayonner. Une culture qui trouve ses modèles économiques devient plus libre, plus forte, plus influente. Financer notre propre modèle culturel suppose d'accepter de le diffuser, de le vendre, de le porter au-delà de nos frontières. Ce n'est pas renoncer à ce que nous sommes. C'est décider, enfin, d'en assumer toute la valeur.

Mais il y a une seconde raison, plus stratégique encore.

Le monde fonctionne aujourd'hui en grande partie par le soft power<sup>1</sup>. Hollywood n'a pas seulement produit des films : il a projeté une vision du monde, façonné des désirs, des références, des modes de vie. Il a préparé le terrain à l'expansion économique américaine. Ce mécanisme, la Martinique le connaît. Mais elle ne l'a jamais structuré.

Notre soft power existe pourtant. Il est réel, et il circule déjà bien au-delà de nos frontières. Des millions de personnes qui n'ont jamais mis les pieds en Martinique connaissent le créole, nos rythmes, nos danses, nos codes. Le zouk a fait le tour du monde. Le shatta diffuse aujourd'hui une énergie, un style, une esthétique qui nous appartiennent. Des fragments de notre identité voyagent sans passeport. Mais cette diffusion reste largement informelle, ni organisée, ni structurée, ni captée économiquement.

C'est précisément ce que nous choisissons de changer. Faire de ce soft power une véritable stratégie suppose de construire des industries culturelles et créatives solides, capables de transformer nos récits, nos images et nos imaginaires en valeur économique réelle. Le cinéma, les séries, le jeu vidéo,

---

<sup>1</sup> Le soft power désigne la capacité d'un territoire à rayonner et à influencer par l'attractivité de sa culture, de son identité, de ses savoir-faire et de son modèle de développement, afin d'attirer talents, investissements et partenariats.

les réalités immersives, l'animation ne sont pas des secteurs annexes. Ce sont les supports contemporains de la diffusion culturelle, et des marchés en forte croissance.

La Martinique dispose d'une matière première exceptionnelle : ses histoires, ses paysages, ses artistes, ses codes culturels. Elle doit désormais créer les conditions pour que cette matière devienne production, diffusion, revenus et emplois. Cela passe aussi par l'assumer pleinement : notre territoire lui-même est un support de création. Nos paysages, notre lumière, notre manière de vivre sont des atouts pour attirer des productions, accueillir des créateurs, faire de la Martinique un lieu où l'on vient filmer, composer, imaginer.

Ce que l'on appelle le "Martinican way of life"<sup>2</sup> est en soi un levier d'attractivité — une manière d'être au monde qui peut devenir un marqueur puissant et reconnaissable à l'échelle internationale.

La culture n'est donc pas seulement un héritage à préserver. C'est un levier économique à structurer et un instrument de projection dans le monde.

## **2. “Invest in Martinique” : une stratégie d’attractivité assumée**

La Martinique doit assumer une stratégie claire en matière d'attractivité et d'investissement. Attirer des investisseurs ne consiste pas à attendre que des projets arrivent : cela consiste à construire un cadre lisible, crédible et compétitif.

Dans un environnement caribéen souvent perçu comme instable ou incertain, nous disposons d'atouts majeurs avec un cadre juridique stable adossé au droit français et européen, un niveau élevé de sécurité pour les personnes comme pour les capitaux, des dispositifs fiscaux et financiers qui soutiennent l'innovation, la production et l'investissement et des financements publics puissants qu'ils soient locaux, nationaux ou européens capables d'accompagner des projets structurants. Ces atouts sont réels mais ils restent encore trop peu lisibles de l'extérieur.

L'enjeu n'est donc pas seulement de les renforcer. Il s'agit de les rendre visibles, compréhensibles et accessibles à ceux qui cherchent où s'implanter dans la Caraïbe. Il s'agit aussi, par notre adhésion aux instances internationales régionales, de travailler à lever les contraintes politiques, culturelles, et réglementaires pour nous permettre de pénétrer notre marché régional.

C'est le sens de la stratégie "Invest in Martinique" : faire de la Martinique un point d'entrée stratégique pour les entreprises qui souhaitent se développer dans la Caraïbe et sur le continent américain. Cela suppose concrètement une lisibilité du foncier et des opportunités d'implantation, des procédures simplifiées et fluides, un accompagnement des investisseurs dans la durée et une capacité à travailler en bonne intelligence avec les acteurs économiques locaux.

L'objectif dépasse le seul marché martiniquais. Il s'agit de positionner la Martinique comme une base opérationnelle pour adresser un marché bien plus large : celui de la Caraïbe, des Amériques et, par extension, des grands flux économiques internationaux.

## **3. Relier culture et économie pour créer les conditions de l’acceptabilité**

L'attractivité économique ne peut pas exister durablement sans acceptabilité sociale. Attirer des investissements, développer des filières, accueillir des entreprises n'a de sens que si la population y trouve sa place et s'y reconnaît. C'est précisément là que la culture cesse d'être un sujet à part pour devenir un levier stratégique à part entière.

---

<sup>2</sup> Mode de vie martiniquais

Une société qui doute d'elle-même se ferme. Une société qui est fière de ce qu'elle est s'ouvre. À l'horizon 2050, nous voulons une Martinique plus ouverte économiquement, plus connectée au monde et plus attractive, mais aussi plus sûre d'elle-même, plus consciente de sa valeur, plus ancrée dans son identité. Ce n'est pas une contradiction, bien au contraire. C'est précisément cette articulation entre fierté culturelle et ambition économique qui rendra le modèle soutenable dans la durée.

Faire de la Martinique un territoire qui rayonne, qui attire les talents et les capitaux, qui transforme son identité en valeur économique, c'est faire de l'attractivité un moteur réel de développement.

## **Faire de la Martinique une économie de la connaissance, du capital humain et de la cohésion**

La transformation de la Martinique reposera d'abord sur les femmes et les hommes qui la composent. Dans un territoire de taille limitée, éloigné des grands centres économiques, la ressource la plus stratégique n'est ni le foncier ni la matière première : c'est le **capital humain**. Or la Martinique fait aujourd'hui face à une double réalité : un niveau de formation inégal selon les parcours et une fuite progressive de ses talents vers l'extérieur. Cette situation fragilise durablement le territoire. L'enjeu n'est donc pas seulement d'améliorer le système éducatif. Il est de construire **une véritable économie de la connaissance, fondée sur la capacité à former, retenir, attirer et mobiliser les talents, tout en garantissant que chacun puisse trouver sa place dans la transformation du territoire.**

### **1. Commencer tôt : garantir l'égalité réelle dès l'enfance**

L'ambition commence dès les premières années. Entre 5 et 18 ans, tout se joue : la maîtrise des fondamentaux, la capacité à apprendre, la confiance en soi, la compréhension du monde. **Il ne peut pas y avoir de stratégie économique forte sans base éducative solide.** Cela suppose d'assumer un objectif simple qui est d'élever le niveau global sans laisser personne de côté, par un renforcement massif de l'accompagnement scolaire, des dispositifs de soutien accessibles à tous et une exigence accrue sur les fondamentaux.

Mais cela passe aussi par une dimension trop souvent négligée : la **connaissance de soi**. Savoir d'où l'on vient, comprendre les grandes œuvres martiniquaises, maîtriser son histoire, **sa langue et ses références culturelles** n'est pas un supplément d'âme, c'est une condition de construction individuelle et collective.

### **2. Permettre de partir et surtout de revenir**

La Martinique doit offrir à ses jeunes toutes les chances de se développer et d'acquérir connaissances et expériences, où ils le souhaitent, en Martinique ou ailleurs. Elle doit surtout leur permettre de se fixer dans de bonnes conditions, qu'ils soient restés ou revenus.

Cela suppose de développer des formations de haut niveau en Martinique en partenariat avec les grandes écoles et universités et de proposer des parcours adaptés aux besoins et enjeux martiniquais.

### **3. Faire de la Martinique un lieu où l'on vient apprendre**

La Martinique ne doit pas seulement retenir ses talents. Elle doit en attirer.

Elle dispose pour cela d'un atout majeur grâce à son cadre de vie, mais cet atout ne suffit pas. Il doit être structuré autour de la proposition claire de faire de la Martinique un lieu de formation reconnu, attractif et crédible, capable d'accueillir des étudiants venus de France hexagonale, de la Caraïbe et au-delà, de proposer des cursus adaptés aux réalités contemporaines et de créer un environnement académique et intellectuel dynamique.

La Martinique peut devenir un espace d'apprentissage et d'expérimentation sur des sujets qui concernent directement les territoires insulaires : énergie, eau, aménagement, santé tropicale, climat, résilience, numérique. Autrement dit, **l'ambition est de faire de la Martinique un laboratoire à ciel ouvert.**

#### **4. Structurer la formation continue pour permettre à chacun d'apprendre tout au long de sa vie et adapter les compétences aux besoins de l'économie**

Dans un monde en mutation rapide, la formation ne peut plus s'arrêter à 25 ans. Les métiers évoluent, les technologies transforment les usages, les compétences deviennent rapidement obsolètes. La Martinique doit créer les conditions d'une formation continue accessible, fluide et valorisée, permettant à chacun de se former, de se reconvertir et de monter en compétence tout au long de sa vie. C'est à la fois une nécessité économique et un facteur de sécurisation sociale.

Le décalage entre formation et besoins économiques constitue aujourd'hui un frein majeur. La stratégie vise à rapprocher durablement la formation, les entreprises et les filières stratégiques, en développant des formations professionnelles et techniques renforcées, des parcours qualifiants directement connectés aux métiers d'avenir et une capacité à anticiper les besoins en compétences. Les secteurs prioritaires sont clairs : commerce international, logistique et chaîne d'approvisionnement, ingénierie douanière, transition énergétique et services liés au vieillissement de la population. Au-delà de la formation, l'enjeu est désormais de structurer une véritable politique des talents, capable d'organiser leur circulation, de renforcer leur attractivité et de favoriser leur ancrage durable en Martinique.

#### **5. Faire du numérique une infrastructure stratégique**

Le numérique n'est pas seulement un secteur économique. Il constitue aujourd'hui une infrastructure stratégique, au même titre que l'énergie, l'eau ou les infrastructures logistiques. Sans connectivité fiable, sans capacité de stockage et de traitement des données, aucune stratégie de développement n'est durablement viable.

La Martinique doit donc sécuriser ses fondations numériques en garantissant une couverture complète en très haut débit, en développant des capacités de data centers sécurisés et en renforçant la cybersécurité. La maîtrise de la donnée devient un enjeu central de souveraineté, conditionnant à la fois la compétitivité économique et la capacité d'action publique.

Au-delà des infrastructures, le numérique constitue un levier transversal de transformation. Il permet d'améliorer l'efficacité des services publics, de fluidifier les échanges économiques, de renforcer l'intégration régionale et de positionner la Martinique dans les flux numériques internationaux.

Dans un monde où la valeur se crée de plus en plus à partir de la connaissance et de la donnée, le numérique offre à la Martinique la possibilité de produire depuis son territoire pour des marchés globaux. Il doit être pleinement assumé comme un pilier de son autonomie et de son développement.

## **6. Réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale en répondant aux défis démographiques**

La transformation économique ne pourra réussir sans une réduction effective des inégalités. Les inégalités d'accès à l'emploi et à la formation fragilisent la cohésion sociale et limitent le potentiel de développement du territoire. Martinique 2050 vise à garantir un accès plus équitable à la formation et à l'emploi, à renforcer les dispositifs d'accompagnement et à lever les freins concrets que sont la mobilité, le coût et l'accès à l'information.

L'égalité femmes-hommes constitue dans ce cadre un levier de performance économique à part entière. Elle implique de soutenir l'autonomisation économique des femmes, de favoriser leur accès aux responsabilités et de développer l'entrepreneuriat féminin. Elle participe pleinement à l'élargissement du vivier de compétences et à la performance globale de l'économie.

Le vieillissement de la population impose une adaptation des modèles économiques et sociaux, mais il constitue également une opportunité réelle à travers le développement de la silver economy : services à la personne, santé et bien-être, innovation sociale. En parallèle, l'ouverture régionale doit être renforcée par des cursus bilingues, des co-diplomations et des mobilités dans la Grande Caraïbe. La jeunesse martiniquaise reste un levier stratégique central. Faciliter son insertion professionnelle et créer les conditions du retour des talents suppose de développer l'alternance, de construire des passerelles solides entre formation et emploi et de rendre les opportunités locales suffisamment attractives pour que le choix du retour soit un choix et non un renoncement. Cette ouverture doit bénéficier à l'ensemble des publics, en structurant des parcours accessibles et inclusifs, permettant à chacun de participer à la circulation des compétences à l'échelle régionale.

### **Notre ambition : une société qui apprend, qui innove, qui grandit ensemble**

À l'horizon 2050, nous voulons une Martinique où chacun, quel que soit son parcours, a accès à une formation de qualité et à des perspectives réelles. Un territoire où les talents partent s'enrichir ailleurs et reviennent construire ici. Un territoire où l'innovation est soutenue, où la connaissance circule librement et où la capacité à créer de la valeur depuis notre sol, pour le monde, est devenue une réalité.

Cette ambition repose sur des choix concrets : investir massivement dans la formation professionnelle et la montée en compétences, porter l'égalité femmes-hommes comme un impératif économique autant que social, inclure pleinement la jeunesse, développer une silver economy à la hauteur des défis démographiques et mobiliser l'innovation sociale comme moteur de transformation. Réduire les inégalités, c'est élargir l'accès aux compétences et aux opportunités, et permettre à chacun de contribuer pleinement au développement de la Martinique.

Faire de la Martinique une économie de la connaissance, c'est faire le choix d'un modèle fondé sur l'intelligence, la formation et la capacité à créer de la valeur depuis notre territoire pour le monde. C'est, au fond, le pari le plus exigeant et le plus nécessaire que nous puissions faire pour les générations qui viennent.

## **7. Connectivité, logistique et commerce international, faire de la Martinique un hub économique dans la Caraïbe, entre l'Europe et les Amériques**

L'attractivité d'un territoire ne produit d'effets durables que si elle s'appuie sur une capacité réelle à organiser et maîtriser les flux de marchandises, de données, de personnes. Ce sont eux qui structurent aujourd'hui la compétitivité des économies.

Dans ce contexte, la Martinique dispose d'un positionnement unique à travers son ancrage européen, son insertion caribéenne et sa proximité avec les Amériques. C'est sur cette triple appartenance que nous devons construire une véritable stratégie logistique. L'enjeu est de passer d'un territoire de transit, largement dépendant d'un axe logistique unique reliant l'Hexagone à Fort-de-France, à une véritable plateforme régionale capable de capter, organiser et redistribuer les flux à l'échelle de la Caraïbe et des Amériques. Il s'agit de relever le défi majeur « d'inverser l'inversion »<sup>3</sup> Cela suppose de diversifier les sources d'approvisionnement, de structurer des capacités de transformation et de redistribution et de s'inscrire pleinement dans les chaînes de valeur régionales.

Les leviers sont identifiés et complémentaires : modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires, développement des liaisons régionales, création de zones logistiques intégrées, mutualisation des services. Ensemble, ils forment l'armature d'un hub logistique caribéen crédible.

La mise en place d'une **Zone Franche Douanière** constitue dans ce cadre un levier structurant. En facilitant les opérations d'import-export, en réduisant les coûts logistiques et en attirant des entreprises internationales, elle permettra de développer des activités de transformation et de réexportation au bénéfice des entreprises locales comme des investisseurs extérieurs.

La compétitivité logistique repose également sur la maîtrise de la donnée. Digitalisation des flux, dématérialisation des procédures, ingénierie douanière sont autant d'outils qui réduisent les délais, améliorent la transparence et renforcent la crédibilité à l'international.

L'objectif dépasse le simple transit de marchandises. Il s'agit de développer sur le territoire des fonctions à forte valeur ajoutée telles que la transformation, l'assemblage, le conditionnement, la certification, les services logistiques avancés, et de créer une agence de certification et de normalisation capable d'accompagner les entreprises locales dans leur accès aux marchés internationaux.

Ce **hub logistique** aura enfin un impact direct et concret sur la vie quotidienne des Martiniquais. En réduisant les coûts d'importation et en diversifiant les sources d'approvisionnement, il constitue l'un des leviers les plus puissants dont nous disposons pour lutter contre la cherté de la vie.

À l'horizon 2050, cette stratégie logistique doit produire des résultats tangibles pour un territoire plus compétitif, des coûts logistiques réduits, une attractivité renforcée pour les investisseurs, des emplois qualifiés accompagnés par la mise en œuvre d'une **GPEEC** territoriale (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences) et une intégration économique pleinement assumée dans la Caraïbe. Faire de la Martinique un hub entre l'Europe et les Amériques, c'est transformer notre position géographique trop longtemps perçue comme une contrainte en avantage stratégique décisif. L'enjeu est de faire de la Martinique non seulement un point de passage, mais une plateforme de création de valeur, articulant flux physiques, flux de données et flux de compétences.

---

<sup>3</sup> Expression inspirée de la pensée d'Aimé Césaire qui désignait par « l'inversion » la marginalisation coloniale ayant rendu la Martinique dépendante de la métropole et périphérique dans son propre espace régional. « Inverser l'inversion », c'est renverser cette logique pour replacer la Martinique au cœur de la Caraïbe et des Amériques, en utilisant l'atout économique qu'est son appartenance au marché européen et à ses 740 millions d'habitants.

**Nous avons interrogé les acteurs économiques pour connaître leurs besoins prévus en recrutement et formation afin de mettre en place les moyens adéquats pour leur assurer les ressources humaines nécessaires au développement de la Martinique.**

## **Donner à la Martinique les moyens de construire librement son avenir**

Toute stratégie économique ambitieuse suppose des outils à la hauteur de ses ambitions. C'est dans cet esprit que s'inscrit la réflexion sur l'évolution institutionnelle de la Martinique.

Le Congrès des élus et l'Assemblée de Martinique ont adopté à l'unanimité une position commune demandant une évolution institutionnelle du statut de la Martinique, dans le cadre d'une réforme constitutionnelle. Cette démarche ne vise pas à modifier les institutions pour elles-mêmes. Elle vise à doter la Martinique d'une capacité normative adaptée à ses réalités, pour lui permettre d'agir plus vite, plus justement et plus efficacement au service de son développement.

Concrètement, disposer d'une plus grande autonomie dans certains domaines de compétence permettrait d'adapter les dispositifs économiques et fiscaux aux réalités du territoire, de soutenir les filières stratégiques avec les leviers appropriés, de faciliter l'innovation et l'investissement, et de renforcer notre intégration économique dans la Caraïbe. Ce sont des outils au service des acteurs économiques, et non des contraintes supplémentaires.

Cette évolution, qui serait soumise à la consultation de la population martiniquaise, s'inscrit pleinement dans la stratégie de développement. Elle repose sur un principe fondateur : **conjuguer le droit à l'égalité** - garantir à chaque Martiniquais les mêmes droits et le même niveau de protection que tout citoyen français et européen - **et le droit à la différence** - reconnaître la singularité du territoire, de son histoire et de ses réalités pour adapter les règles aux besoins locaux. La réflexion institutionnelle n'est pas un débat à part, elle est le cadre naturel d'une Martinique capable d'agir à la hauteur de ses ambitions<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> La Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences territoriale (GPEEC) sera publiée quand les travaux seront terminés.

## Synthèse exécutive

### Martinique 2050, une stratégie pour transformer la vision en projets, investissements et emplois

La Martinique est à un moment décisif de son histoire. Le déclin démographique, la dépendance structurelle aux importations et aux transferts publics, la faiblesse de l'appareil productif local, les vulnérabilités environnementales : ces fragilités sont connues. Elles imposent non pas un ajustement à la marge, mais un changement de trajectoire.

La stratégie Martinique 2050 apporte une réponse collective à une question simple : quelle Martinique voulons-nous léguer aux générations futures ? Sa conviction centrale est que la capacité d'un pays à décider de son avenir dépend de sa capacité à produire, à innover et à créer de la valeur.

### Une stratégie articulée autour de trois transformations indissociables

1. La transformation du modèle économique : produire davantage de valeur localement, développer des filières créatrices d'emplois, réduire les dépendances structurelles et s'insérer pleinement dans l'économie caribéenne et internationale.
2. L'évolution du cadre institutionnel : doter la Martinique des outils normatifs adaptés à ses réalités pour lui permettre d'agir plus vite et plus efficacement.
3. La transformation culturelle et collective : passer d'une logique de dépendance à une logique d'initiative, d'innovation et de création de valeur.

### Six priorités stratégiques

1. **Renforcer les capacités productives.** Développer les filières à forte valeur ajoutée, agriculture et agro-transformation, bioressources, tourisme durable, énergies renouvelables, industries culturelles et créatives, et construire un écosystème productif intégré plutôt que d'additionner des secteurs
2. **Positionner la Martinique dans la Grande Caraïbe.** Transformer notre position géographique en avantage stratégique : faire de la Martinique une plateforme logistique et économique entre l'Europe, la Caraïbe et les Amériques, en s'appuyant sur une Zone Franche Douanière, la modernisation des infrastructures portuaires et aéroportuaires et la digitalisation des flux
3. **Investir dans le capital humain.** Former, retenir et attirer les talents. Mettre en place une GPEEC territoriale, développer des formations de haut niveau ancrées dans les réalités du territoire, structurer la formation continue, réduire les inégalités d'accès à l'emploi et créer les conditions du retour des Martiniquais formés ailleurs
4. **Structurer un écosystème d'innovation.** Faire du numérique une infrastructure stratégique, développer les industries culturelles et créatives comme levier de rayonnement international, et positionner la Martinique comme un laboratoire d'innovation sur les enjeux insulaires, énergie, eau, résilience climatique, santé tropicale, logistique
5. **Renforcer la capacité d'action publique.** Adapter les outils juridiques, fiscaux et administratifs pour permettre la mise en œuvre effective de la stratégie, simplifier les procédures et soutenir l'investissement privé dans les filières prioritaires
6. **Financer les transformations par une fiscalité rénovée et de nouveaux partenariats** → mobiliser les leviers fiscaux disponibles, structurer des partenariats public-privé ambitieux et bâtir un modèle de financement durable au service du développement de la Martinique.

### Une trajectoire claire et des résultats attendus

Cette stratégie mobilise jusqu'à **25 milliards d'euros d'investissements publics et privés d'ici 2050** selon une trajectoire progressive en trois phases :

2025 – 2030 : stabilisation et lancement

- relance des filières agricoles
- développement de l'autoconsommation énergétique
- modernisation des infrastructures
- formation aux métiers stratégiques (GPEEC)
- diversification et structuration des flux d'exportation

2030 – 2040 : montée en puissance

- structuration de filières industrielles locales
- déploiement massif des énergies renouvelables
- modernisation des infrastructures économiques
- amélioration de l'accès au logement et aux services
- montée en puissance et diversification des flux d'exportation et de réexportation

2040 – 2050 : consolidation

- autonomie énergétique
- stabilisation démographique
- rayonnement économique et culturel régional

Les ambitions sont mesurables. Il s'agit de porter significativement le taux de couverture des importations par les exportations bien au-delà des 12 à 15 % actuels, d'élever durablement le niveau de croissance économique aujourd'hui plafonnée à 1 % par an, d'atteindre 1,5 million de visiteurs annuels en augmentant la valeur générée par visiteur, de créer massivement des emplois qualifiés dans les filières stratégiques et d'augmenter la valeur ajoutée produite en Martinique.

### **Un appel à la mobilisation collective**

La transformation économique de la Martinique ne peut être conduite par les seules institutions publiques. Elle **suppose une mobilisation de l'ensemble des forces vives du pays**. C'est dans cet esprit que cette stratégie est soumise aux acteurs économiques : non pas pour validation, mais pour enrichissement, contribution et co-construction.

## **En conclusion, une vision et une démarche stratégiques pour choisir notre trajectoire**

Les défis sont connus, les fragilités identifiées, **les risques de l'inaction clairement établis** et une réalité s'impose avec la même force : les leviers existent. Un capital humain de qualité, un positionnement géographique stratégique, un cadre institutionnel solide, une richesse culturelle exceptionnelle et une capacité d'innovation encore largement sous-exploitée. La Martinique n'est pas trop petite pour agir. Elle est suffisamment forte pour le faire.

**La question n'est donc plus de savoir si c'est possible. C'est de décider de le faire.**

La stratégie proposée ne vise pas un simple ajustement du modèle existant, mais une évolution profonde : passer d'une économie de dépendance à une économie de production, d'un territoire tourné vers lui-même à un territoire pleinement inséré dans son environnement régional, d'une logique d'adaptation à une logique de transformation assumée.

Ce choix implique des décisions concrètes pour produire davantage localement, investir dans les compétences, structurer des filières d'avenir, renforcer nos capacités d'action publique et assumer une stratégie d'ouverture vers la Caraïbe et le monde.

**Un tel défi ne peut se relever que si nous faisons peuple, dans l'unité.**

**Ne pas agir aurait un coût.** Un coût économique, un coût social, un coût humain. Car le statu quo n'est pas une stabilité, c'est un affaiblissement progressif. Agir, à l'inverse, c'est créer une dynamique de confiance, d'investissement, d'emploi et de fierté collective. C'est faire de la Martinique un territoire qui produit, qui innove, qui attire et qui décide.

Pour réussir cette transformation, une négociation sera engagée avec l'Etat, l'Europe et la Caricom.

Il ne s'agit pas seulement de préparer l'avenir. Il s'agit de le construire dès aujourd'hui, tous ensemble, avec constance et cohérence, car un pays qui choisit sa trajectoire est un pays qui retrouve sa capacité d'agir.

**Briller dans le monde depuis la Martinique**

## DE LA VISION A L'ACTION

La vision portée par Martinique 2050 n'a de sens que si elle se traduit en projets concrets, en investissements réels et en emplois créés. Le changement du modèle économique martiniquais commence précisément là : **lorsque la vision devient projet, lorsque le projet attire l'investissement et lorsque l'investissement crée de la valeur et de l'emploi.**

Les quatre orientations et les cinq moteurs identifiés constituent la colonne vertébrale de cette transformation. Ils assurent la cohérence entre l'ambition de long terme et les choix d'action immédiats, entre les priorités collectives et les projets structurants qui en découlent.

La déclinaison opérationnelle de cette vision, filières prioritaires, projets structurants, trajectoires d'investissement, phases de mise en œuvre, fait l'objet d'un document stratégique complémentaire. Ce plan précise les piliers fondamentaux, les conditions concrètes de réalisation, les leviers de financement mobilisables et les indicateurs de résultats attendus à chaque étape de la trajectoire 2025-2050.

Ensemble, ces deux documents forment un tout : une vision assumée et un plan d'action rigoureux, au service d'une Martinique productive, innovante et capable de décider de son avenir.

## A VOUS DE JOUER !

### Construire collectivement l'avenir : ouvrir un dialogue stratégique avec les acteurs

La stratégie Martinique 2050 que vous découvrez n'est pas un document figé. C'est une base de travail, volontairement ouverte que nous soumettons aujourd'hui à votre expertise et votre expérience du terrain.

Vous êtes, au quotidien, au cœur des réalités économiques de la Martinique. Vous en connaissez les forces, les freins, les opportunités que les institutions ne voient pas toujours. C'est précisément pour cela que votre contribution est indispensable.

Les questions qui suivent ont été formulées pour ouvrir un vrai dialogue stratégique. Elles portent sur les grandes transformations à engager : produire plus localement, renforcer notre compétitivité, attirer les talents, nous ancrer dans la Caraïbe. Autant de sujets sur lesquels vous avez des réponses que nous devons entendre.

Prenez le temps d'y répondre. **Chaque contribution, quelle que soit la taille de votre entreprise ou votre secteur d'activité, enrichira la version définitive de cette stratégie.** C'est ainsi, et seulement ainsi, que Martinique 2050 deviendra véritablement notre stratégie commune.

### Modalités de contribution

Cette première version est soumise à consultation.

Les acteurs économiques sont invités à répondre aux questions suivantes et à formuler :

- des propositions de projets
- des identifications de freins
- des opportunités de développement par filière

Les contributions sont attendues avant le 30 avril 2026 à l'adresse email dédiée :

[martinique2050@collectivitedemartinique.mg](mailto:martinique2050@collectivitedemartinique.mg)

### 1. Produire davantage de valeur localement

- Dans quels domaines la Martinique dispose-t-elle du plus fort potentiel pour développer des activités productives et de transformation locale dans les prochaines années ?
- Quelles filières économiques devraient être prioritairement soutenues afin de créer davantage de valeur et d'emplois sur le territoire ?

### 2. Transformer le système économique de la Martinique

- Quelles transformations vous semblent prioritaires pour faire évoluer le modèle économique martiniquais dans les prochaines années (logistique, organisation des flux, infrastructures, innovation, financement, organisation des chaînes de valeur, etc.) ?
- Quelles conditions doivent être réunies pour permettre aux entreprises martiniquaises d'être plus compétitives dans la Caraïbe et à l'international ?

### **3. Structurer des projets et mobiliser l'investissement**

- Quels types de projets vous paraissent aujourd'hui les plus structurants pour transformer durablement l'économie martiniquaise ?
- Quels obstacles administratifs, financiers ou organisationnels doivent être levés pour faciliter la réalisation de ces projets et attirer davantage d'investissements publics et privés ?

### **4. Développer les compétences et attirer les talents**

- Quelles évolutions des formations et des compétences sont nécessaires pour accompagner la transformation économique du territoire ?
- Quelles initiatives permettraient de retenir, attirer ou faire revenir en Martinique les talents, entrepreneurs, chercheurs et étudiants dont le territoire a besoin ?

### **5. Réduire les coûts structurels et renforcer la compétitivité**

- Comment la Martinique pourrait-elle réduire certains coûts structurels, notamment énergétiques, logistiques et d'accès aux marchés, afin de renforcer la compétitivité de ses entreprises et soutenir les activités productives ?
- Comment les transformations numériques et l'intelligence artificielle pourraient-elles contribuer à cette dynamique ?

### **6. Renforcer l'intégration caribéenne**

- Comment la Martinique pourrait-elle renforcer son intégration économique dans la Grande Caraïbe ?
- Quelles coopérations régionales permettraient de développer les échanges économiques, les flux commerciaux les partenariats industriels, scientifiques ou universitaires ?

## **PARTIE 2**

# **Plan stratégique pour la Martinique à horizon 2050**

Document de consultation



# Sommaire

1

Analyse et revue  
du Plan à horizon  
2050

2

Composition du  
Plan à horizon  
2050

3

Budget et plan de  
financement  
prévisionnels pour  
l'amorçage du plan

4

Pilotage et  
déploiement  
budgétaire du Plan  
à horizon 2050

# 01.1

## Analyse et revue du Plan à horizon 2050

Préambule : une  
Martinique à la croisée  
des chemins

# Préambule

## Une Martinique à la croisée des chemins (1/2)

Des fragilités cumulées et interconnectées freinent le développement de la Martinique et menacent sa résilience à l'horizon 2050.

### Crise démographique

- Exode massif des jeunes actifs
- Solde naturel négatif depuis 2021
- Vieillesse accélérée (âge médian > 46 ans)
- Dépendance démographique > 65 % en 2050
- Monoparentalité féminine structurelle (53 %, contre 26 % en métropole)

### Agriculture et alimentation en tension

- Surface agricole utile en baisse continue
- Dépendance alimentaire > 85 %
- Population agricole vieillissante, peu de relève
- Faible consommation locale
- Filières locales peu soutenues

### Économie peu diversifiée et dépendante

- Dépendance à 3 secteurs : tourisme, agriculture traditionnelle, transferts publics
- Tissu entrepreneurial fragile, faible renouvellement
- Importations > 80 % des biens consommés
- Finances publiques locales sous tension chronique
- Marché du travail peu attractif et fuite des talents

### Vulnérabilités environnementales et climatiques

- Cyclones, sécheresses, érosion, montée des eaux
- Sargasses : crises sanitaires, écologiques, économiques
- Réchauffement marin : blanchiment des coraux
- Pollution au chlordécone : agriculture, santé, image
- Dépendance énergétique et mauvaise gestion des déchets

### Précarité et pauvreté structurelles

- Chômage élevé : 10,3 % (24 % chez les jeunes)
- 27 % de la population sous le seuil de pauvreté
- 1 enfant sur 3 sans parent en emploi
- Taux élevé de grossesses précoces et d'IVG
- Pression sur les services publics et les solidarités

### Faiblesses du système éducatif et de formation

- Fort taux de décrochage scolaire
- Moins de 55 % de lecteurs « efficaces » chez les jeunes
- Inadéquation entre formations et besoins du marché
- Faible orientation vers les filières d'avenir (numérique, ENR, agroécologie)

# Préambule

## Une Martinique à la croisée des chemins (2/2)

### Santé publique : des indicateurs préoccupants

- Surmortalité infantile et prématurité très élevée
- Fort taux de maladies chroniques (diabète, obésité, cardiovasculaires) Impacts durables du chlordécone sur la santé
- Inégalités territoriales d'accès aux soins
- Sentiment d'abandon dans les zones rurales

### Cohésion sociale fragilisée

- Montée des violences et du narcotrafic
- Criminalité : taux d'homicides 5 fois supérieur à la moyenne nationale
- Jeunesse en perte de repères, enclavement social
- Tensions identitaires, sociales et territoriales
- Déclin de la culture locale et du lien intergénérationnel

### Infrastructures et services publics dégradés

- Transports collectifs insuffisants
- Infrastructures vieillissantes (routes, ports, écoles, santé) Fermetures de services publics en zones rurales
- Sous-investissement chronique de l'État
- Déserts médicaux et scolaires croissants

### Gouvernance et cadre institutionnel contraints

- Normes inadaptées aux réalités locales
- Faible marge de manœuvre locale face aux décisions nationales
- Manque de coordination entre acteurs publics, privés, associatifs
- Faible coopération régionale malgré un fort potentiel géostratégique
- Fragmentation des stratégies de développement

Entre 2021 et 2024, la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) a entamé le traitement de ces défis en planifiant la réalisation d'actions concrètes. Aussi, les fondations de la transformation profonde voulue par la Collectivité ont été posées au cours des trois premières années de la mandature :

- **Structuration de politiques publiques de long terme**, avec des pactes territoriaux, des schémas d'aménagement, et une gouvernance participative (exemples : *lancement de 20 pactes territoriaux ; création d'une Assemblée Citoyenne*)
- **Couverture d'un large spectre de thématiques**, allant de la **transition écologique** à la **promotion de la culture locale** (exemple : *création de circuits touristiques valorisant la culture martiniquaise*), en passant par **l'appui à l'économie et à l'innovation** (exemple : *création du Fonds Souverain Martiniquais pour financer des projets structurants*), mais ont toutes la spécificité de chercher à soutenir, et à collaborer avec les acteurs locaux : TPE/PME, agriculteurs, acteurs culturels. Aussi la recherche d'un **nouveau modèle de gouvernance** a poussé à la création d'une Assemblée Citoyenne.

# 01.2

## Analyse et revue du Plan à horizon 2050

### Structuration du Plan

# Analyse et revue du Plan

Un Plan de développement de la Martinique à horizon 2050 pour faire de l'île un pays solidaire, innovant et rayonnant

Dans la continuité des actions engagées depuis 2021, le Plan de développement de la Martinique à horizon 2050 cherche à ouvrir une trajectoire nouvelle fondée sur la fierté Martiniquaise, la puissance de ses ressources humaines, culturelles, naturelles et créatives. **Les objectifs à horizon 2050 dessinent cette trajectoire :**



## Objectifs stratégiques à court terme

- **Structurer les filières locales** à forte valeur ajoutée (agro, numérique, culture, etc.)
- **Renforcer la proximité de l'action publique** (services décentralisés, budgets participatifs, écoute citoyenne)
- **Accompagner l'émancipation des jeunes** (revenu, logement, mobilité, formation, accès au foncier)
- **Lutter contre l'habitat indigne** (résorption de l'insalubrité)
- **Obtenir des compétences élargies pour la CTM** (énergie, alimentation, aménagement du territoire)
- **Anticiper les risques environnementaux** (sécheresse, littoral, eau, santé environnementale)

2025

## Objectifs stratégiques à moyen terme

- **Inverser la tendance démographique** (stabiliser puis faire croître la population)
- **Développer les filières vivrières** et relancer les circuits courts
- **Accélérer l'autoconsommation** énergétique et la protection du littoral
- **Renforcer les infrastructures** touristiques et de transport (hôtellerie, mobilité, flux)
- **Généraliser l'urbanisme durable** (logements, bâtiments publics écopformants)
- **Former aux métiers stratégiques** (bâtiment durable, tourisme, énergie, etc.)

2030

## Objectifs stratégiques à long terme

- **Devenir 100 % autonome en énergie** et résilient face au climat
- **Positionner la Martinique comme leader caribéen de la cosmétique naturelle & éthique**
- **Accueillir 1,5 million de visiteurs par an**
- **Moderniser et optimiser les infrastructures clés** (transport, eau, numérique, énergie)
- **Répondre aux besoins** des 400 000 habitants à terme en logement équilibré et adapté
- **Assurer l'émancipation des jeunes** (éducation contextualisée, ouverte, innovante, résiliente)
- **Faire rayonner une Martinique créative, plurielle et fière de son identité**
- **Instaurer une gouvernance agile, partagée, souveraine et démocratique**

2040

2050

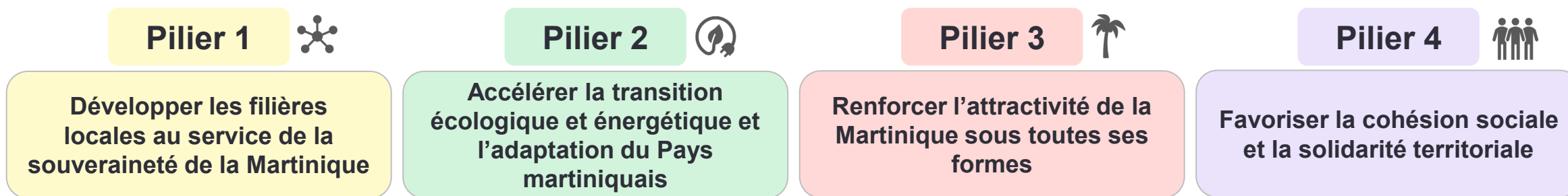
# Analyse et revue du Plan

## Un Plan reposant sur 4 piliers d'intervention stratégiques et 3 leviers de concrétisation

Ces piliers s'articulent autour de quatre moteurs structurants du développement économique du territoire :

la connectivité et le commerce international, l'innovation et la transformation numérique, le développement des filières à forte valeur ajoutée, et le renforcement du capital humain.

### Les piliers d'intervention stratégiques du Plan



Identification de 4 piliers d'interventions, composés de projets d'investissement, susceptibles de stimuler la croissance et l'emploi au cours des 25 prochaines années





### Les leviers de transformation



Des réformes dans les domaines sociaux, de modes d'intervention et de gouvernance ont été identifiées comme leviers clés du changement, au service de la capacité d'exécution de la Collectivité et de la population martiniquaise

## Analyse et revue du Plan

Un Plan cohérent dont les piliers et leviers se répondent et se nourrissent

	Pilier 1 : Développement des filières locales	Pilier 2 : Transition écologique et énergétique	Pilier 3 : Attractivité du Pays	Pilier 4 : Cohésion sociale et solidarité territoriale
<b>Impacts* sur les autres piliers du Plan</b>				
<b>Pilier 1</b>		Création de filières industrielles et agricoles fondées sur des énergies propres et à bas coût	Création d'une image de marque « Martinique », économique et culturelle, puissante et attractive au service des filières d'excellence du pays	Offre de formations adaptée selon les besoins des filières d'avenir (GPEEC territoriale)
<b>Pilier 2</b>	Réduction de l'empreinte carbone du pays en favorisant un mix énergétique propre et en réduisant les importations		Une attractivité du territoire favorisant l'innovation technologique (rétention de talents, etc.) au service de la transition	Offre de formation dans les secteurs clefs de la transition et sensibilisation des plus jeunes à ses enjeux
<b>Pilier 3</b>	Amélioration de l'attractivité commerciale et économique de la Martinique	Création d'emplois dans des domaines clefs de l'économie martiniquaise		Création des conditions sociales favorisant la promotion culturelle locale
<b>Pilier 4</b>	Création de filières de formations pour les jeunes et personnes éloignées de l'emploi, pour favoriser l'insertion par l'activité économique	Réduction des coûts de l'énergie pour les habitants, et amélioration des conditions de vie	Création des conditions de retour / maintien de la population martiniquaise sur l'île	

## Analyse et revue du Plan

Les 4 piliers se décomposent en 20 axes d'intervention (1/2)

### Pilier 1

Développer les filières locales au service de la souveraineté de la Martinique

- 1 Promouvoir une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Martinique
- 2 Développer les énergies renouvelables au service de la souveraineté énergétique de la Martinique
- 3 Structurer des filières d'excellence fondées sur la valorisation des ressources naturelles : la cosmétique et la pharmacopée
- 4 Créer une filière d'excellence du tourisme haut de gamme, durable et régénératif
- 5 Renforcer la souveraineté numérique de la Martinique

### Pilier 2

Accélérer la transition écologique et énergétique et l'adaptation du Pays martiniquais

- 6 Développer les mobilités décarbonées, douces et actives
- 7 Développer les infrastructures durables et lutter contre la pollution
- 8 Rénover thermiquement et énergétiquement les bâtiments publics
- 9 Contribuer activement à l'effort global de réduction de l'empreinte carbone et environnementale en valorisant les leviers locaux
- 10 Adapter le pays martiniquais aux réalités climatiques au service de sa résilience

## Analyse et revue du Plan

Les 4 piliers se décomposent en 20 axes d'intervention (2/2)

### Pilier 3

#### Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Martinique

- 11 Faire de la Martinique un pôle d'attractivité économique intégré à son espace régional
- 12 Renforcer et moderniser les réseaux de transports intra- et extra-martiniquais
- 13 Renforcer l'intégration régionale et diplomatique du pays
- 14 Promouvoir et assurer le rayonnement culturel de la Martinique
- 15 Structurer les filières culturelles pour promouvoir leur rayonnement

### Pilier 4

#### Favoriser la cohésion sociale et la solidarité territoriale

- 16 Promouvoir l'émancipation de la jeunesse martiniquaise, et capitaliser sur la puissance de sa diaspora
- 17 Donner à toutes et tous de meilleures opportunités de formation et d'emploi au service de la vitalité du pays
- 18 Garantir l'accès à un logement de qualité pour tous les Martiniquais et les toutes les Martiniquaises
- 19 Lutter contre la précarité et améliorer les services à la population
- 20 Agir pour la santé de tous et adapter le territoire au vieillissement de la population

# Analyse et revue du Plan

## Décomposition des 3 leviers de transformation identifiés



### Réforme statutaire : Pouvoir normatif, autonomie fiscale, démocratie territoriale et coopération interinstitutionnelle

1

**Domicilier en Martinique un pouvoir normatif autonome**

2

**Promouvoir la démocratie territoriale, la gouvernance participative et la mobilisation citoyenne**

3

**Renforcer la coopération entre la CTM, les EPCI et les communes**



### Réforme organisationnelle : Redéfinir les modes d'intervention de la Collectivité

4

**Promouvoir des modèles de financement innovants au service des projets de la Collectivité**



*Mise en place en place d'organes de déploiement du Plan à horizon 2050*

5

**Rationaliser pour mieux agir : bâtir des structures d'intervention à l'échelle pertinente**

6

**Utilisation de la commande publique au profit de l'insertion sociale et des entreprises locales**



### Réforme sociétale : Transformer le modèle martiniquais au service de l'émancipation

7

**Valoriser la citoyenneté comme levier d'engagement et de responsabilité collective**

8

**Vers l'émancipation : faire du soutien public un accélérateur de l'autonomie**

9

**Faire reculer la violence et le narcotrafic par la reconstruction du lien**

10

**Assurer un bon fonctionnement des marchés, engager une réforme foncière et faciliter l'exploitation des terres abandonnées**

11

**Remettre au centre l'identité martiniquaise comme moteur de la transformation**

# Analyse et revue du Plan

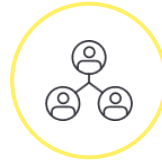
## Calendrier prévisionnel de mise en œuvre



### Phase 1

#### Structuration & Lancement 2025–2030

- Réformes institutionnelles et fiscales, dérogations du droit commun
- Mise en place des structures de gouvernance
- Démarrage des investissements prioritaires (agriculture, énergie, formation, écotourisme)
- Création du fonds d'investissement stratégique
- Déploiement des premières infrastructures : sentiers, navettes écologiques, zones Logistiques



### Phase 2

#### Déploiement 2030–2040

- Montée en puissance industrielle (cosmétiques, agro, recyclage)
- Déploiement de la transition énergétique (mix 70 % ENR)
- Construction de logements neufs et réhabilitation massive
- Extension du réseau de transport doux et maritime
- Structuration des filières économiques, culturelles, éducatives et touristiques



### Phase 3

#### Consolidation, rayonnement & pérennisation 2040-2050

- Achèvement du 100 % ENR
- Autonomie alimentaire consolidée
- Leadership caribéen en matière de tourisme durable
- Exportation de savoir-faire (cosmétiques, agro, numérique)
- Stabilisation de la population à 400 000 habitants
- Évaluation d'impact et réajustement stratégique

# 02.1

## Composition du Plan à horizon 2050

### Présentation des piliers par axes et projets

# Composition du Plan à horizon 2050

## Pilier 1

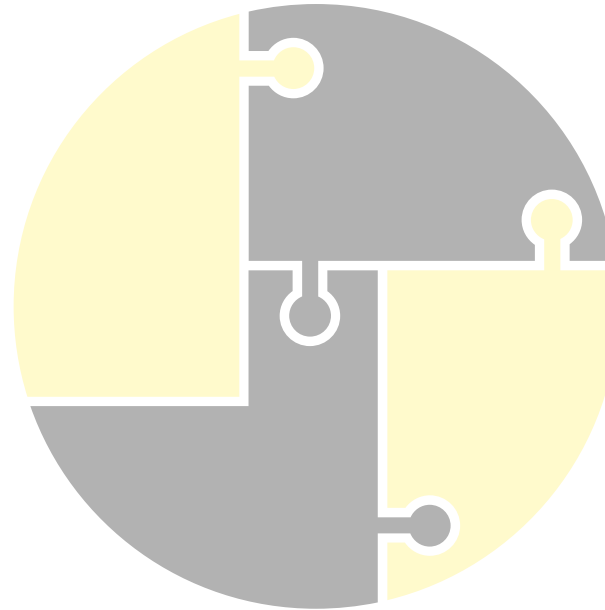


## Rappel de la vision stratégique

**Reprendre le contrôle : la souveraineté comme nécessité**

**Une souveraineté moderne : diversifier, produire de la valeur, ancrer localement**

**S'insérer dans les marchés régionaux et internationaux**



**Construire 5 volets de l'autonomie**

1. Autonomie alimentaire
2. Autonomie énergétique
3. Autonomie industrielle et productive
4. Autonomie environnementale et des ressources
5. Autonomie numérique

**Changer de dimension : de territoire dépendant à territoire acteur**

**□ Passer d'une économie de dépendance à une économie de maîtrise**

### Pilier 1 : Développer les filières locales au service de la souveraineté de la Martinique

#### Défis

- **Dépendance massive aux importations alimentaires, aux énergies fossiles et à une économie tertiaire peu créatrice de valeur industrielle**
- **Manque de structuration des filières locales (agricoles, industrielles, touristiques, etc.)**
- **Déconnexion entre production locale et consommation**

#### Objectifs du Pilier 1

- Structurer les filières économiques stratégiques pour le pays
- Accroître la souveraineté économique et énergétique du territoire martiniquais
- Etudier l'exploitation des gisements de gaz naturel et déployer massivement les énergies renouvelables locales : solaire, géothermie, biomasse, éolien adapté
- Capitaliser sur les ressources de la Martinique au profit de son économie locale

#### Exemples de projet-type

- Développement de l'éolien offshore
- Création de 4 parcs écotouristiques immersifs : mangroves, volcanisme, récifs, forêt tropicale
- Construction d'écologes, d'hébergements insolites et hôtels verts

#### Déclinaison en 5 axes d'intervention

1. Promouvoir une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Martinique
2. Développer les énergies décarbonées et renouvelables au service de la souveraineté énergétique de la Martinique
3. Structurer des filières d'excellence fondées sur la valorisation des ressources naturelles : la cosmétique et la pharmacopée
4. Créer une filière d'excellence du tourisme haut de gamme, durable et régénératif
5. Renforcer la souveraineté numérique de la Martinique




# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 1



### AXE 1

#### Promouvoir une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Martinique

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Production et chaîne de valeur	Programme Autonomie alimentaire 25-28 (Banque de terres et aménagement terrains ; Equipements et cheptel Station SEA ; Construction Bergerie ; Travaux Bâtiments à vocation économique (Abattoir, SEA, APIT, PARM))	Court terme
	Infrastructures portuaires (ports de pêche) et APIT 	Court terme
	Création d'un marché d'intérêt territorial 	Court terme
	Parc Agroécologique Territorial : pôles de production + formation + transformation	Long terme
	Création d'une station de drones de transport alimentaire pour favoriser les circuits courts	Moyen/long terme
	Fonds d'installation jeunes agriculteurs et porteurs de projet	Court terme
	Construction d'une usine de dessalement de l'eau de mer	Moyen terme
Valorisation des terroirs & agroécologie	Soutien aux acteurs de l'autonomie alimentaire : entreprises agricoles, satellites SAEM Galion PARM Abattoirs, filières pêche et aquaculture et organismes agricoles et de pêche 	Court terme
	Centre technique aquacole et halieutique (CTAH)	Court terme
	Plateforme numérique « Manjé Matinik » : cartographie, commande en ligne, traçabilité	Moyen terme
	Implantation d'une Maison de l'alimentation durable dans chaque bassin de vie	Moyen terme
	Expérimentation « Agriculture & IA »	Moyen terme

Illustration

**A court terme, un marché d'intérêt territorial (MIT) verra** le jour au Lamentin en s'appuyant sur des infrastructures et des filières déjà existantes. Conçu comme un **outil opérationnel au service des producteurs locaux**, il regroupera dès sa première phase des espaces de collecte, de conditionnement et de distribution, en mobilisant des bâtiments logistiques disponibles et des partenariats avec les organisations professionnelles agricoles. L'objectif est de **structurer dès le court terme l'écoulement des productions** vers la restauration collective, la distribution de proximité et les circuits courts. Ce MIT constituera ainsi un **levier immédiatement activable** pour améliorer l'autonomie alimentaire et soutenir les revenus agricoles, tout en préparant une montée en puissance progressive des équipements et des services associés. Le projet détaillé est à la disposition des investisseurs intéressés.




# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 1

### AXE 1

#### Promouvoir une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Martinique

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Filières locales & agrotransformation	Création de « Pôles d'Excellence Agroalimentaire » (infrastructures de transformation, de stockage et de commercialisation pour les produits locaux + soutien à l'innovation et à la création de marques locales)	Moyen terme
	Renouvellement de la flotte de pêche	Long terme
	Plan « Martinique, Terre Nourricière » (soutien financier à la conversion à l'agroécologie, à l'agriculture biologique et à la diversification des cultures + formation aux techniques agroécologiques et à la gestion durable des ressources)	Court terme
	Usine du Galion : implication des producteurs locaux de canne et renforcement de la capacité industrielle	Long terme
Participation citoyenne	Programme 10 000 jardins créoles (citoyens/ouvriers) 	Court terme



#### Focus projet

#### Initiative « El Departamento de la Comida » – Porto Rico

Collectif communautaire post-Ouragan María visant la souveraineté alimentaire : bibliothèques de semences, cuisine commerciale solaire, reforestation, captage d'eau de pluie, soutien direct aux agriculteurs locaux.



#### Structuration de filière

#### Cuba : Développement de l'agriculture urbaine et biologique

#### Actions clés :

- Mise en place de « **organopónicos** » : potagers urbains biologiques (sans engrais ni pesticides chimiques).
- Soutien de l'État via des coopératives, dotation de terres, formations techniques, et circuits courts.
- Développement massif à La Havane et dans d'autres villes, avec production locale de fruits, légumes, plantes médicinales.

Benchmark



Projets emblématiques

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 1

#### AXE 1

#### Promouvoir une agriculture durable et résiliente pour renforcer la souveraineté alimentaire de la Martinique

##### Acteurs clés

CTM, INSEE, communes, CAF, ARS, Education nationale  
Associations de jeunesse, diasporas, ONG  
Université, observatoires, centres de recherche  
Partenaires caribéens et internationaux

##### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

**Autonomie** : une grande majorité des produits alimentaires consommés localement issus de la production martiniquaise

**Emplois** : Objectif de plusieurs milliers d'emplois conservés ou créés dans les filières agricoles et agroalimentaires

**Superficie cultivée** : +20 000 ha de terres valorisées en agroécologie

**Consommation locale** : 60 % de la population adopte une alimentation locale, saine et durable

**Transformation locale** : 70 % des produits agricoles (hors banane) consommés ou transformés localement

**Empreinte carbone** : -60 % sur le secteur agricole


Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 900 Millions d'euros sur 25 ans

**NOTE : les estimations données pour les axes et piliers se fondent sur des analyses précises, validées par le cabinet EY, qui regroupent investissements publics et privés nécessaires sur 25 ans)**


## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 2

#### AXE 2

Développer la production d'énergies renouvelables (EnR) au service de la souveraineté énergétique de la Martinique		
Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Production et développement des énergies renouvelables locales	Projet de développement de l'éolien offshore	Moyen terme (2040)
	Projet de développement de la géothermie	Moyen terme (2040)
	Hydroélectricité	Moyen terme (2040)
	Développement de la production d'énergie issue de biomasse : valorisation des sargasses pour la production de biogaz ( <i>exemple : start-up SarGas</i> )	Moyen terme (2040)
	Projet de déploiement de l'énergie photovoltaïque 	Court terme
Généralisation de l'autoconsommation et des micro-réseaux intelligents (toitures solaires, batteries locales)	Projet de stockage d'énergie / développement de batteries locales	Moyen terme
	Solutions d'autoconsommation pour particuliers et entreprises	Moyen terme
Participation citoyenne	Création d'une société de production d'Enr à gouvernance citoyenne (société coopérative citoyenne d'énergie) pour développer les projets photovoltaïques	Court terme

Illustration

**A court terme, un projet de solarisation du patrimoine bâti de la CTM** est engagé pour valoriser les nombreuses toitures disponibles sur les lycées, collèges, bâtiments administratifs et équipements publics. Dans un territoire fortement dépendant des énergies fossiles importées et confronté à une facture énergétique élevée, l'installation de panneaux photovoltaïques permet de réduire significativement les charges de fonctionnement de la Collectivité tout en renforçant l'autonomie énergétique locale. La mise en œuvre est en cours, grâce à la maturité des solutions techniques, à l'existence d'entreprises locales spécialisées et aux dispositifs de financement mobilisables (transition énergétique, FEDER, appels à projets nationaux). 



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 2

### AXE 2

#### Développer la production d'énergies renouvelables (EnR) au service de la souveraineté énergétique de la Martinique

Benchmark



##### Focus projet

#### Projet de valorisation des sargasses à La Grenade

- Le gouvernement de Grenade a lancé un projet régional pour transformer les invasions de sargasse en ressources utiles : biogaz, biofertilisants, produits cosmétiques ou matériaux de construction.
- Une start-up locale, SarGas, produit du biogaz à partir de sargasse, doublant la production d'électricité solaire nocturne tout en réduisant les émissions de méthane.
- Le modèle s'appuie sur un partenariat public-privé.

(Source : Advanced Biofuels USA, disponible [ici](#))



##### Structuration de la filière EnR

#### Costa Rica : Production de 95 % d'électricité renouvelable

Utilisation des ressources naturelles (pluie, vent, soleil) comme énergie pour atteindre 95% d'EnR pour la production de son électricité.

##### Actions clés :

- Soutien fort de l'État via l'ICE (Instituto Costarricense de Electricidad).
- Développement de coopératives électriques rurales. Cadre réglementaire stable et incitatif pour les investissements verts.
- Intégration des ENR dans les politiques agricoles, industrielles et de transport.

#### Acteurs clés

CTM, EDF, ADEME, communes, État, DEAL, DAAF

Opérateurs privés, bureaux d'études

Conservatoire du littoral

Associations environnementales

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

**Autonomie** : 70 % d'électricité renouvelable produite localement d'ici 2040

**Emplois** : objectif de plusieurs centaines d'emplois créés

**Consommation locale** : plusieurs milliers de foyers en autoconsommation solaire en 2030


**Empreinte carbone** : Réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 8 Milliards d'euros sur 25 ans


## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 3

#### AXE 3

Structurer des filières d'excellence fondées sur la valorisation des ressources naturelles (cosmétique & pharmacopée)		
Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Recherche & Développement	Création d'un Institut Cosméto-Botanique Caribéen (CTeBioM en lien avec l'Université des Antilles, CIRAD, CNRS)	?
Production	Cité des Cosmétiques Naturels de Martinique (incubateur + production + showroom)	Moyen terme
	Jardin botanique industriel (jardin de plantes médicinales par exemple) pour la production et la pédagogie/tourisme	Court terme
	Appels à projets « structuration de filière » à destination des coopératives de pharmacopée	Court-moyen terme
Valorisation et rayonnement des filières locales	Festival international « Botanique & Beauté »	Moyen terme
	Programme « Cosmétiques des Anciens » : transmission intergénérationnelle	Court terme
	Création d'un label « Cosmétique Martinik » reconnu à l'international 	Moyen terme
	Création d'un label « Pharmacopée créole de Martinique »	Moyen terme
	Organisation d'un programme de coopération régionale caribéenne sur la pharmacopée	Court terme

Illustration

**A court terme, un Programme « Cosmétiques des Anciens »**, initié par la CTM, pourrait être rapidement lancé pour valoriser et transmettre les savoir-faire traditionnels martiniquais en matière de soins et de cosmétiques naturels. À court terme, il s'agirait de **collecter et documenter les recettes, plantes et pratiques ancestrales auprès des aînés, en lien avec des associations culturelles et scientifiques**. Ce patrimoine immatériel servirait de socle pour accompagner des ateliers intergénérationnels, ouverts aux jeunes et aux entrepreneurs en devenir. Le programme permettrait aussi de structurer la filière cosmétique locale, en connectant ces savoirs aux acteurs économiques (laboratoires, marques, producteurs). Enfin, il donnerait une visibilité nouvelle à l'identité martiniquaise à travers des produits authentiques, durables et porteurs de valeur ajoutée locale. 



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 3

### AXE 3

#### Structurer des filières d'excellence fondées sur la valorisation des ressources naturelles (cosmétique & pharmacopée)



##### Structuration de filière

##### Maroc : Développement de la filière de l'huile d'argan

Le Maroc a structuré la filière de l'huile d'argan, produit endémique du sud-ouest du pays, à travers les actions clés suivantes :

- **Appui aux coopératives** : Création de centaines de coopératives féminines productrices d'huile, bénéficiant d'un soutien technique et financier
- **Labellisation et protection** : Obtention d'une IGP « Argane » en 2010.
- **Recherche & innovation** : Appui de l'Université Ibn Zohr et de centres de recherche pour améliorer la qualité et la traçabilité du produit.
- **Structuration de la filière** : Création de la Maison de l'Argan, organisation de la filière sous forme de GIE (Groupement d'Intérêt Économique), intégration dans le Plan Maroc Vert (2008–2020), puis dans Génération Green 2020–30.
- **Accès aux marchés internationaux** : Promotion de l'huile d'argan dans les salons internationaux, développement de marques locales orientées export (cosmétique, agroalimentaire).

Benchmark

#### Acteurs clés

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

CTM, CCI, ADEME, clusters d'entreprises

Université, CTEBioM, CIRAD, CNRS, laboratoires privés

Communes, pépinières, coopératives agricoles

Porteurs de projet, start-ups, artisans

Investisseurs à impact, bailleurs internationaux

**Ecosystème** : 200 entreprises locales dans la filière cosmétique naturelle

**Exportation** : 150 M€/an de chiffre d'affaires à l'export

**Label territorial** : Création d'un label « Cosmétique Martinik » reconnu à l'international

**Emplois** : Objectif de + 1000 emplois

**Production** : 2 000 ha cultivés en PPAM & matières premières locale

**Recherche & innovation** : 1 Pôle d'excellence « Cosméto-Botanique Caribéen »

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 600 Millions d'euros sur 25 ans

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050


## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 4



Projets emblématiques

### AXE 4

#### Créer une filière d'excellence du tourisme haut de gamme, durable et régénératif

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Développement des infrastructures hôtelières	Construction d'écologes, d'hébergements insolites et hôtels verts 	Moyen terme
	Rénovation et mise aux normes écologique de 100 hôtels existants	Moyen terme
	Plateforme locale de location durable chez l'habitant	Moyen terme
	Encouragement à la création (subventions, aides) pour 500 maisons d'hôtes/gîtes ruraux	Moyen terme
	Développement du label « Hôtels Éco-Responsables de Martinique »	Moyen terme
Développement de l'écotourisme, valorisation du patrimoine et activités immersives	Aménagements paysagers réseau routier	Court terme
	Espaces aménagements touristiques (eat)t Macabou	Court terme
	Aménagements touristiques (eat)-2021-2028 eat Sainte-Anne	Court terme
	4 parcs écotouristiques immersifs : mangroves, volcanisme, récifs, forêt tropicale	Moyen terme
	800 km de sentiers écotouristiques (dont 100 km PMR) 	Moyen terme
	Activités nature encadrées (safari-photos, bivouacs, kayak, bains de forêt) 	Court terme
	Artisanat nature, herboristerie, jardins botaniques	Court terme
	30 expériences culturelles immersives (musique, danse, conte, spiritualité)	Moyen terme
	Festival des Savoirs VIVANTS	Moyen terme
	Villages d'artisans & cuisines locales	Court terme
	Centres d'interprétation du patrimoine	Moyen terme
Digitalisation culturelle (appli, QR-guides, vidéos)	Moyen terme	

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 4

#### AXE 4

#### Créer une filière d'excellence du tourisme haut de gamme, durable et régénératif

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
	Villages artisanaux intégrés (Sainte-Luce, Trinité, Grand-Rivière)	Long terme
Mobilités touristiques durables et accessibles	Extension des Transports collectifs en site propre (TSCP) ★	Long terme
	Modernisation du terminal croisière à Fort-de-France et terminal Saint-Pierre	Moyen terme
	Modernisation de l'aéroport Aimé Césaire	Moyen terme
	Création de 4 liaisons maritimes écoresponsables (navettes maritimes solaires)	Long terme
	Déploiement de 80 bus électriques reliant les pôles écotouristiques principaux et vélo-partage	Long terme
	Stationnements relais à l'entrée des zones naturelles avec location de VTT ou vélos électriques	Moyen terme
Participation citoyenne	Appel à projets citoyens et jeunes entreprises ★	Court terme
Gouvernance	Création d'un observatoire du tourisme durable en Martinique responsable du suivi (ou CMT)	Moyen terme

#### Illustration

**A court terme (2 ans), un appel à projets citoyens et jeunes entreprises** pourrait être lancé afin d'encourager l'innovation et la créativité autour d'un tourisme haut de gamme en Martinique. Ce dispositif visera à identifier et accompagner des initiatives locales — hébergements insolites, expériences culturelles exclusives, services personnalisés ou solutions numériques — capables de répondre aux attentes d'une clientèle exigeante. Il encouragera la participation des jeunes entrepreneurs et des acteurs citoyens, en valorisant l'identité et les savoir-faire du territoire. **L'appel à projets offrira un cadre de soutien (financement, accompagnement technique, mise en réseau) pour transformer ces idées en projets viables.** ★



Projets emblématiques

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 4

### AXE 4

#### Créer une filière d'excellence du tourisme haut de gamme, durable et régénératif



*Focus projet*

#### Jungle Bay Resort & Spa – Dominique

- Un éco-resort exemplaire conçu avec main-d'œuvre locale et matériaux recyclés, visant à revitaliser une zone délaissée après la crise de la banane.
- Projet communautaire réussi, génération d'emplois locaux, promotion du bien-être, et dynamisation du tourisme par une approche durable et culturelle.

Benchmark

Conditions de succès	Acteurs clés	Cibles à 2050 & indicateurs de succès (non exhaustif)
<p><b>Gouvernance</b> : Délégation tourisme durable CTM + coordination inter-EPCI</p> <p><b>Planification</b> : Objectifs intégrés dans les schémas d'aménagement (SAR, SRADT, SCOT, PLU)</p> <p><b>Formation</b> : Assez de professionnels formés (accueil, guidage, culture, qualité)</p> <p><b>Financement</b> : Fonds européens, défiscalisation verte, épargne locale</p> <p><b>Acceptabilité</b> : Concertation territoriale, bénéfices directs, inclusion des jeunes</p> <p><b>Suivi</b> : Observatoire du tourisme durable, indicateurs, bilans quinquennaux</p>	<p><b>CTM</b> : Coordination et financement</p> <p><b>Associations de la diaspora</b> (France, Canada, etc.) : Animation, relais et co-construction</p> <p><b>EPCI / communes</b> : Hébergement, accueil, accompagnement culturel</p> <p><b>Fonds européens / État</b> : Financement « jeunesse, culture, retour aux racines »</p>	<p><b>Nb de touristes diaspora/an</b> : tendre vers 100 000</p> <p><b>Taux de satisfaction "retour aux racines"</b> : &gt; 90 %</p> <p><b>Dépenses moyennes / séjour</b> : 1800 €</p> <p><b>% de jeunes participants (-35 ans)</b> : 40 %</p> <p><b>Recettes estimées</b> : 150–200 M€</p> <p><b>Empreinte carbone</b> : émission carbone par visiteur de -30% par rapport à 2023</p>

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 3 Milliards d'euros sur 25 ans

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 5

#### AXE 5 Renforcer la souveraineté numérique de la Martinique

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Développement des infrastructures numériques et de la donnée	Déploiement du Très Haut Débit (THD)	Court terme
	<i>Dont Réseau d'initiative publique (RIP) THD 7 600 prises</i>	★ Court terme
	<i>Dont Réseau d'initiative publique (RIP) THD 15 000 prises</i>	Court terme
	Projet de construction d'un data center / data space	Moyen terme
	Projets de micro data centers ruraux / de proximité (Edge Computing)	Moyen terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 150 millions d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme, le déploiement du Très Haut Débit (THD)** consisterait à **accélérer la couverture des zones encore insuffisamment desservies, en mobilisant les infrastructures existantes et en coordonnant les investissements avec les opérateurs**. Ce programme permettra d'améliorer immédiatement l'accès des citoyens, entreprises et services publics à des connexions performantes et fiables. Il renforcerait aussi l'attractivité économique de l'île, en soutenant le développement de filières stratégiques comme le tourisme/ télétravail, la santé et l'enseignement à distance. Enfin, il incarnerait un **levier concret de cohésion sociale et territoriale**, en garantissant à tous des conditions égales d'accès aux services numériques.



Projets emblématiques

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 1 – Axe 5

### AXE 5

#### Renforcer la souveraineté numérique de la Martinique



##### Focus projet

#### Construction d'un datacenter de proximité à Mayotte

- **Date : ouverture du data center en octobre 2022**
- **Financeurs :** Banque des Territoires
- **Opérateur :** ITH SAS, avec architecture développée par JERLAURE.
- **Certification opérationnelle comme Tier III**, conçue pour les climats tropicaux, avec refroidissement innovant visant un PUE < 1,5.
- **Capacité :** environ 500 m<sup>2</sup> d'espace IT pour 80 baies, plus 300 m<sup>2</sup> de bureaux, avec certifications HDS et PCI DSS possibles.

##### Impacts et bénéfices :

- **Souveraineté numérique renforcée**, via l'autonomisation du pays dans la gestion des données critiques.
- **Amélioration de la résilience numérique** locale face aux pannes ou aux coupures liées au transit vers la métropole.
- **Attractivité économique renforcée** pour les PME, opérateurs et acteurs du numérique locaux.
- **Création d'emplois.**



##### Focus projet

#### Région Bretagne – Projet de micro data centers mutualisés

- **Installation de petits centres de données décentralisés**, proches des usagers, pour héberger des applications critiques (santé, agriculture, éducation, etc.).
- **Alimentation en énergie locale**, voire autoconsommation solaire.
- **En Martinique, cela permettrait de réduire la latence, de désenclaver certaines zones et de favoriser l'ancrage des services numériques dans les territoires.**

Benchmark

#### Acteurs clés

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

CTM	
EPCI	<b>Autonomie :</b> >50% des données martiniquaises stockées dans le pays
Porteurs de projet, start-ups, artisans	<b>Emplois :</b> plus d'une centaine d'emplois créés
Opérateurs	

# Composition du Plan à horizon 2050

## Pilier 2

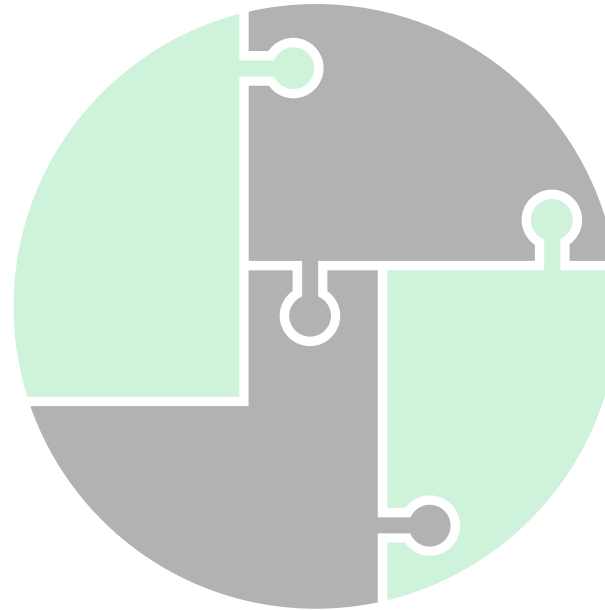


**Rappel de la vision stratégique**

**Remettre le territoire au service des Martiniquais**

**Sortir d'un modèle saturé et repenser l'organisation du territoire**

**Transformer la manière de se déplacer**



**Sécuriser les fondamentaux : eau, déchets, énergie**

**Adapter le territoire à une réalité climatique durable**

**Une transformation globale du fonctionnement du territoire**

**□ Un territoire qui fonctionne, un territoire cohérent, efficace et durable**

### Pilier 2 : Accélérer la transition écologique et énergétique et l'adaptation du Pays martiniquais

#### Défis

- **Une forte dépendance du territoire aux énergies fossiles**
- **Une forte exposition aux risques liés au dérèglement climatique (sécheresses, submersion marine, etc.)**
- **Une propension à l'insécurité hydrique (faible rentabilité du réseau, etc.)**

#### Objectifs du Pilier 2

- Rénover (thermique, énergétique et résilience) les bâtiments publics et les logements sociaux
- Promouvoir les mobilités douces et actives
- Adapter le pays aux conséquences du dérèglement climatique
- Développer un urbanisme et des infrastructures durables, efficaces et résilientes
- Protéger la biodiversité

#### Exemples de projet-type

- Electrification de la flotte de véhicules de la Collectivité Territoriale de Martinique
- Réhabilitation de 5 usines de production d'eau potable (Clarissa, Vivé, Lamentin, etc.)
- Construction d'un établissement scolaire « climat tropical » construit en bois local et ventilé naturellement à Trinité

#### Déclinaison en 5 axes d'intervention


6. Développer les mobilités décarbonées, douces et actives
7. **Développer les infrastructures durables et lutter contre la pollution**
8. **Rénover thermiquement et énergétiquement les bâtiments publics**
9. **Contribuer activement à l'effort global de réduction de l'empreinte carbone et environnementale en valorisant les leviers locaux**
10. **Adapter le pays martiniquais aux réalités climatiques au service de sa résilience**

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 6

### AXE 6

#### Développer les mobilités décarbonées, douces et actives

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Développement des transports en commun	Ligne verte TCSP étendue (Nord–Sud–Est) – 75 km + navettes express	Long terme
	Plateforme unique de mobilité Matinik Mobil' ( <i>projet à préciser</i> )	Court terme
	100 stations de recharge solaire / hydrogène	Moyen terme
	100 bus électriques / hybrides + stations de recharge solaire	Moyen terme
	Mise en accessibilité des arrêts, stations, bâtiments publics (mobilité réduite)	Court terme
	Déploiement de voies de covoiturage et parkings-relais 	Court terme
Développement des transports individuels décarbonés	Electrification de la flotte de véhicules de la CTM	Moyen terme
Développement des mobilités actives	Plan Vélo 2050 : 500 km de pistes cyclables d'ici 2040, connectées aux pôles urbains, sur 34 communes	Moyen terme
	<i>Dont aménagement de pistes cyclables : Pistes Trois-Ilets, Sainte-Luce et Rivière Salée</i>	Court terme
	Chemins piétons sécurisés dans 100 % des centres-bourgs	Moyen terme
	Dispositifs « vélo école », bonus vélo électrique et cargo	Court terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 600 millions d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme le déploiement de voies de covoiturage et de parkings-relais** consisterait en l'aménagement des axes pilotes sur les grands corridors d'entrée de ville (notamment vers Fort-de-France) et de créer des parkings-relais sécurisés à proximité des pôles d'échanges. Ce dispositif faciliterait le recours au covoiturage, réduirait le nombre de véhicules en circulation et contribuerait à la baisse des émissions de CO<sub>2</sub>. **Couplé à des incitations numériques (applications de mise en relation, tarification préférentielle)** et à une communication ciblée, le projet deviendrait également un outil structurant pour le **désengorgement des routes** et l'amélioration de la qualité de vie des Martiniquais.




Projets emblématiques

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050


Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 7

### AXE 7

Développer les infrastructures durables et lutter contre la pollution		
Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Développement des infrastructures durables	Infrastructures d'énergie verte & recharge	Long terme
	Plan de relance eau assainissement et eaux pluviales 2021-2028	Court/Moyen terme (PPI 25-28)
	Programme réseaux d'eau d'irrigation (création d'un réseau collectif d'irrigation, travaux, PISE, travaux divers)	Court/Moyen terme (PPI 25-28)
Lutte contre la pollution	Dépollution et réduction des plastiques (projets à préciser)	Long terme
Economie circulaire	Programme territorial de maîtrise des déchets - PTMD 2025-2028 	Court terme (PPI 25-28)

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 600 millions d'euros sur 25 ans

Illustration

**Le Programme Territorial de Maîtrise des Déchets (PTMD) 2025-2028** sera déployé dès l'an prochain pour renforcer la gestion durable des déchets en Martinique. À court terme, le Programme visera à améliorer le tri à la source, développer la collecte sélective et structurer les filières locales de réemploi, de recyclage et de valorisation organique. Ce programme permettrait aussi de réduire significativement les volumes de déchets enfouis, tout en sensibilisant les citoyens, entreprises et collectivités à de nouvelles pratiques responsables. Il s'appuierait sur des projets pilotes territorialisés (écoles, zones économiques, quartiers) pour démontrer rapidement son efficacité. 



Projets emblématiques

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 8

### AXE 8

#### Rénover thermiquement et énergétiquement les bâtiments publics

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics	Performance énergétique des établissements scolaires (performance éclairage, centrales PV et climatisation)	Court terme
	Développement de « Campus Verts » : Modernisation des infrastructures éducatives avec une approche environnementale (bâtiments basse consommation, espaces verts, fermes pédagogiques)	Court/Moyen terme
	Bâtiment enseignement de transit – TSV	Court terme
	Mise en conformité éclairage public	Court terme
	Performance énergétique des bâtiments publics (centres culturels, bâtiments communs et BTB) ★	Court terme
	Programme transition énergétique – CCT 2024	Court terme
	Mise en accessibilité des bâtiments	Court terme
	Travaux aménagement grosses réparations autres bâtiments (gares routières et autres)	Court terme
	Programme de réhabilitation des friches et de rénovation urbaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformation des friches industrielles et urbaines en écoquartiers</li> <li>• Rénovation énergétique des bâtiments existants</li> <li>• Amélioration du cadre de vie dans les quartiers prioritaires</li> </ul> ★	Court/Moyen terme
Participation citoyenne	Lancement d' « Éco-Chantiers citoyens » pour la rénovation de bâtiments d'utilité publique	Court terme
<b>Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 250 millions d'euros sur 25 ans</b>		

Illustration

**A court terme, un Programme d'éco-chantiers citoyens** pourra être lancé pour mobiliser la population autour de la rénovation durable. Il s'agirait d'**identifier des sites prioritaires** (écoles, centres sociaux, équipements sportifs) et de **mettre en place des chantiers participatifs encadrés par des professionnels du bâtiment et des formateurs aux pratiques éco-responsables**. Les citoyens, étudiants et associations pourraient ainsi contribuer directement aux travaux tout en acquérant des compétences en rénovation énergétique et en construction durable. Ce dispositif favoriserait aussi la **sensibilisation à la transition écologique** et à l'efficacité énergétique dans le secteur public.



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 9

### AXE 9

#### Adapter le pays martiniquais aux réalités climatiques au service de sa résilience

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Adaptation du territoire	Outils de connaissance surveillance et gestion des risques (acquisition en géomatique et télégestion)	Court terme
	Plan mangroves, forêts et zones tampons pour protéger le littoral et absorber le CO2	Court terme
	Création d'un observatoire territorial des risques climatiques	Moyen terme
Résilience des infrastructures critiques (Programme « Résilience des Territoires »)	Sécurisation réseau routier - prévention des risques naturels	Court terme
	Renforcement et mise en sécurité réseau routier	Court terme
	Réaménagement des centralités □ : <i>réhabilitation de 300 km de voiries principales (anti-glissements, élévation) / Modernisation des routes &amp; ouvrages résilients</i>	Moyen terme
	Plan de résilience des ports et aéroports (contre ondes de tempête et montée des eaux)	Long terme
	Programme Eau Résiliente 360 – interconnexion, stations, pertes	Long terme
	Programme réseaux d'eau potable dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation de 5 usines de production d'eau potable (Clarissa, Vivé, Lamentin, etc.) + Interconnexion des réseaux Nord/Sud pour sécurité d'alimentation</li> <li>2 nouveaux réservoirs stratégiques + 100 km de canalisations modernisées</li> </ul>	Court/Moyen terme

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 9

#### AXE 9

#### Adapter le pays martiniquais aux réalités climatiques au service de sa résilience

Domaine d'intervention	Nom du projet	Budget estimatif (€) sur 25 ans	Calendrier prévisionnel
Habitat bioclimatique & urbanisme résilient	Eco-quartier de Ravine Bouillé à Fort-de-France : premier programme de logements sociaux intégralement en matériaux locaux (bambou/bois/terre) d'ici 2030	70 000 000	Long terme
	Création d'un réseau des lycées durables & campus résilients	20 000 000	Moyen terme
	Confortement parasismique et désamiantage des établissements scolaires (collèges et lycées)	67 000 000	Court-moyen-long terme
	Un établissement scolaire « climat tropical » construit en bois local et ventilé naturellement à Trinité (projet pilote avec l'ADEME) – confort d'été sans clim + résistance aux ouragans	10 000 000	Moyen terme
	Projet de canopée végétale dans le quartier de Dillon à Fort-de-France	15 000 000	Court terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 1 milliard d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme, un projet de canopée végétale dans le quartier de Dillon, à Fort-de-France,** pourrait consister à planter des arbres d'ombrage le long des axes les plus exposés, dans les cours d'écoles et autour des équipements publics. Ces premières plantations apporteraient rapidement fraîcheur et confort aux habitants, tout en réduisant l'effet d'îlot de chaleur urbain. Des poches végétalisées, associées à du mobilier ombragé, pourraient transformer certaines placettes en espaces de convivialité. Le projet intégrerait aussi des partenariats avec des associations locales pour l'entretien et la sensibilisation. Dès sa première phase, cette canopée végétale offrirait ainsi un **signal fort de transition écologique et sociale** au cœur de Fort-de-France.



Projets emblématiques

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 2 – Axe 10

#### AXE 10

#### Protéger la biodiversité martiniquaise

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Protection de la biodiversité	Aménagement du centre technique biodiversité de Martinique – CETEBIOM	Court/Moyen terme
	Equipements CETEBIOM	Court/Moyen terme
	3 instituts : biodiversité, urbanisme et numérique	Court/Moyen terme
	Reforestation et lutte contre l'érosion	Long terme
	Projet de Réserve Naturelle Régionale marine du Prêcheur Albert Falco	Moyen terme
	Programme de reconstitution des récifs coraliens	Long terme
	Opération Grand Site des Salines à la Baie des Anglais	Moyen terme
	Préfiguration de l'Agence Territoriale de la Biodiversité de Martinique	Moyen terme
Participation citoyenne	Organisation d'Ateliers citoyens de résilience côtière dans les communes littorales : sensibilisation, formation et co-construction de stratégies d'adaptation (relocalisation, restauration écologique, limitation des aménagements, etc.)	Court terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 2 milliards d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme, un programme d'Ateliers citoyens de résilience côtière** pourrait être lancé dans les communes littorales les plus exposées à l'érosion et à la montée des eaux. Ces ateliers réuniraient habitants, élus, associations et experts pour partager des connaissances, sensibiliser aux risques climatiques et explorer des solutions d'adaptation concrètes. Ils serviraient aussi de lieux de **formation pratique** (relocalisation maîtrisée, restauration écologique des mangroves et plages, conception d'aménagements sobres). La méthode privilégierait la co-construction afin d'associer la population aux choix d'avenir du littoral.



## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 2



#### Focus projet : habitat bioclimatique & urbanisme résilient Le quartier de Beauséjour à la Réunion

Le quartier de Beauséjour, surplombant l'océan Indien au nord de l'île de la Réunion, est une réponse forte aux enjeux démographiques de La Réunion et un modèle de ville durable.

- Projet d'urbanisation situé entre la ZA de la Mare et les Hauts, sur une zone de 77 hectares où vivaient déjà plus de 7000 habitants.
- Beauséjour est reconnue comme étant modèle de développement durable de ville en milieu tropical avec de nombreux Prix dont la médaille de bronze «Bilan Carbone de projet de bâtiment» décernée en 2011 par l'ADEME et BC02 Ingénierie et le prix 2014 du projet citoyen décerné par l'Unsfa (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes).
- Entre autres, une canopée végétale apporte ombre et fraîcheur aux rues ainsi qu'aux façades des bâtiments. Des parcs linéaires, le long de ravines qui traversent le site, offrent des respirations densément plantées, qui atténuent les effets de la chaleur par l'évapotranspiration des masses végétales.

(Source : Ville de Sainte-Marie, [ici](#))



#### Focus projet : adaptation côtière Tuvalu Coastal Adaptation Project (TCAP) – Tuvalu

TCAP a été lancé en 2017, financé par le Green Climate Fund (~ 36 M USD) et l'UNDP, avec cofinancement australien en vue de limiter la submersion côtière et l'érosion via des infrastructures durables et renforcer les capacités nationales à anticiper et gérer les risques adaptés aux scénarios de montée des eaux post-2050.

Principales composantes du projet :

- **Création d'une plateforme surélevée à Funafuti** : terrasse de 7,8 ha (780 m × 100 m) construite en 2022-2023, prévue pour rester au-dessus du niveau des grandes tempêtes jusqu'en 2100
- **Barrières géotextiles sur Nanumea et Nanumaga** : Relevés de bermes naturelles par des géotextiles (jusqu'à +1,5 m d'altitude), protégeant près de 2 200 m de côtes habitées, avec une durée de vie estimée à plus de 25 ans grâce à la formation communautaire locale à l'entretien
- **Renforcement des outils de planification : Mise en place d'une plateforme de modélisation des risques côtiers** pour l'ensemble des îles, avec données d'élévation LIDAR et bathymétrie, afin d'anticiper les zones à enjeux et guider l'urbanisme
- **Formation et gouvernance locale** : Capacitation des équipes publiques nationales et locales, avec manuels opérationnels destinés aux communautés insulaires

(Source : <https://tcap.tv/>)

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 2



#### *Focus projet : Economie circulaire/gestion des déchets* **Recycle OECS – Dominica & Grenade**

Projet lancé par la **Organisation des États de l'Est des Caraïbes (OECS)** en partenariat avec l'AFD et l'Union Européenne, avec un soutien aux États membres comme Saint-Lucie et Dominique.

#### **Objectifs & actions :**

- **Conception d'un modèle régional de tri**, collecte et recyclage des plastiques.
- Mise en œuvre de démonstrateurs dans deux États pilotes (Saint-Lucie et Dominique)
- Campagnes de sensibilisation, implication multi-acteurs (publiques, privés, société civile), développement de chaînes logistiques durables

#### **Résultats :**

- Forte visibilité politique et institutionnelle dès le lancement.
- Potentiel de modèle auto-financé et viable, conçu dès le départ pour être adaptable régionalement

**Benchmark**



#### *Focus participation citoyenne* **Région Occitanie – L'éco-hameau de Verfeil**

- Le projet intitulé « **l'éco-hameau de Verfeil propose un éco-chantier participatif cet été** », porté par la Région Occitanie, illustre une initiative citoyenne concrète (2021) : la rénovation d'une grange en maison commune par des bénévoles, avec l'usage de matériaux biosourcés et une approche conviviale, encadrée par des professionnels et des auto-constructeurs expérimentés.
- Cela peut inspirer le pays martiniquais :
  - Formations pratiques et chantiers participatifs pour apprendre à isoler un logement, poser des panneaux solaires, fabriquer des matériaux biosourcés.
  - Implication de jeunes en insertion, des habitants volontaires ou des personnes en précarité énergétique.
  - **Cela pourrait être intégré à une École de la transition écologique insulaire**, liant emploi local, montée en compétence et action climat.

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 2

#### Acteurs clés

CTM, Délégation Infrastructures, Direction Eau et Climat  
Communes, EPCI, SMEM, ODE Martinique  
État (DEAL, ANRU, Agence de l'Eau)  
Europe (FEDER, Interreg, Banque européenne d'investissement)  
Entreprises BTP, bureaux d'études  
CAP Nord, Espace Sud, CAESM  
CACEM (TCSP, urbanisme)  
Associations d'usagers, cyclistes, transports, riverains

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

**Résilience** : la totalité des axes routiers structurants résilients aux risques naturels

**Empreinte environnementale** : baisse d'au moins 30% des émissions de GES liées au logement d'ici 2050 et -60 % d'émissions CO<sub>2</sub> liées aux transports

**Formation** : baisse d'au moins 30% des émissions de GES liées au logement d'ici 2050

**Mobilité collective** : 40 % de part modale pour les transports en commun (vs ~15 % en 2024)

**Mobilité active** : 15 % de part modale pour vélo/marche

**Accès universel à l'eau** : tendre vers l'alimentation continue de la totalité des habitants alimentés en eau potable en continu, même en saison sèche

**Réduction des pertes réseau** : Moins de 20 % de pertes d'eau (vs 55-65 % actuellement)

**Emploi** : Objectif : un millier d'emplois directs et indirects créés d'ici 2040 dans les secteurs suivants :

- Habitat résilient : construction, artisanat, ingénierie, rénovation
- EnR : installation, maintenance, ingénierie, recherche et développement
- Transport public, maintenance, aménagement urbain, services de mobilité

# Composition du Plan à horizon 2050

## Pilier 3

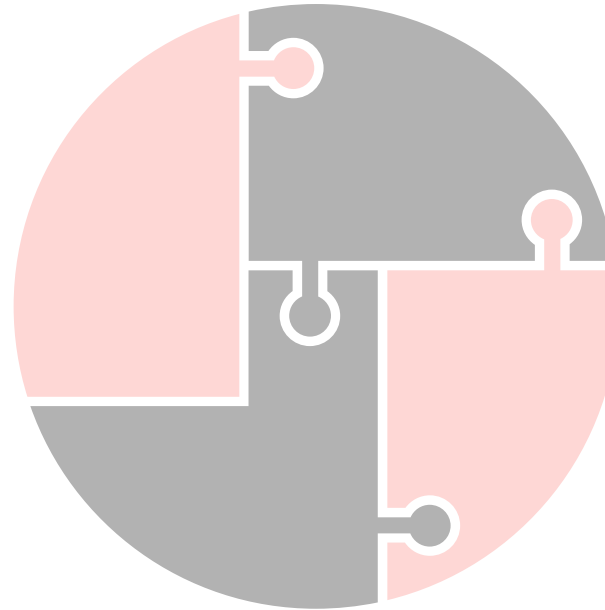


**Rappel de la vision stratégique**

**Faire de la Martinique une terre  
d'attractivité culturelle et  
économique**

**Faire de la culture un moteur  
économique et un levier de  
puissance**

**Relier culture et économie : créer  
les conditions de l'acceptabilité**



**Positionner la Martinique comme  
une plateforme logistique régionale  
entre l'Europe et la Grande Caraïbe**

**Faire de l'investissement une  
stratégie assumée : "Invest in  
Martinique"**

**Faire de l'attractivité un moteur réel de développement**

### Pilier 3 : Renforcer l'attractivité et le rayonnement de la Martinique

#### Défis

- **Des liaisons routières et une dépendance à la voiture favorisant un déséquilibre économique entre les territoires**
- **Un Pays mal intégré à son espace régional (échanges économiques)**
- **Un manque de structuration des filières culturelles locales (musique, audiovisuel, artisanat, etc.)**

#### Objectifs du Pilier 3

- Stimuler l'économie locale en soutenant les entrepreneurs et en favorisant l'innovation
- Moderniser les infrastructures de transport internes permettant la mobilité des travailleurs
- Renforcer les infrastructures logistiques, maritimes et aériennes facilitant la connectivité dans la Grande Caraïbe
- Faire de la Martinique un pays culturel de référence dans la Caraïbe

#### Exemples de projet-type

- Aménagement d'une écozone d'activités industrielles à Pays Noyé comme pôle d'innovation et logistique
- Création d'un aéroport à Basse-Pointe pour développement du trafic d'intérêt régional et résilience du territoire
- Faciliter l'obtention de visas pour les ressortissants des pays de la région caraïbienne (touristes ou travailleurs)

#### Déclinaison en 5 axes d'intervention

11. Faire de la Martinique un pôle d'attractivité économique intégré à son espace régional
12. Renforcer et moderniser les réseaux de transports intra- et extra-martiniquais
13. Renforcer l'intégration régionale et diplomatique du pays
14. Promouvoir et assurer le rayonnement culturel de la Martinique
15. Structurer les filières culturelles pour promouvoir leur rayonnement

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – Axe 11

### AXE 11

#### Faire de la Martinique un pôle d'attractivité économique intégré à son espace régional

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Développement économique (attractivité économique & innovation et R&D)	Lancement de zones d'activités : ZA du Pays Noyé Ducos, Mangot-Vulcin et Roberrt	Court-moyen-long terme
	Liaison inter-zone	Moyen terme
	Promotion de l'évènement « Invest in Martinique » pour inciter les entreprises à s'installer sur le territoire – Automne 2026	Court terme
	Création d'un fonds d'investissement pour les entreprises	Court terme
	Développement de tiers lieux : création de « télécentres » / espaces de coworking pour permettre le travail à distance face aux problématiques de circulation	Moyen terme
	Création d'une agence de développement martiniquaise – (coordination des agences existantes)	Moyen terme
	Création d'une Société d'Accélération de Transferts Technologiques (SATT) pour favoriser le lien entre les acteurs de l'innovation (laboratoire) et le monde de la recherche	Court terme
	Développement d'un laboratoire d'innovation territoriale	Moyen terme
Développement d'un pôle logistique régional	Création de zones franches douanières spécialisées dans l'import de matières premières ou produits semi-finis, transformation et exportation	Moyen terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 1 milliard d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme, la promotion de l'évènement « Invest in Martinique »** (automne 2026) s'appuiera sur le succès de l'édition 2025 pour en amplifier l'impact et la visibilité. La CTM pourra lancer une campagne ciblée auprès des réseaux d'affaires caribéens, européens et nord-américains afin de valoriser les atouts compétitifs de l'île : position géostratégique, infrastructures, fiscalité incitative, qualité de vie. Des teasers numériques, témoignages d'investisseurs déjà implantés et partenariats médias permettraient de susciter l'intérêt dès 2025.



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – Axe 12

### AXE 12

#### Renforcer et moderniser les réseaux de transports intra- et extra-martiniquais

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Modernisation des liaisons routières</b>	Modernisation du réseau routier (aménagement de carrefours, reconstruction OA et OH, etc.)	Court terme
	Aménagement du carrefour de Mangot-Vulcin	Court terme
	Réaménagement du boulevard De Gaulle	Court terme
<b>Modernisation des liaisons routières</b>	Extension du TCSP – Etudes AMO	Court terme
	Extension du TCSP Ouest	Court terme
	Extension du TCSP Sud	Court terme
	Carrère / Brasserie Lorraine – Union Bois Rouge	Court terme
	Mobilités et déplacements – Partenariat Martinique Transport	Court terme
<b>Renforcement des liaisons maritimes et aériennes</b>	Port du Robert : Aménagement des infrastructures actuelles du GPMM dans le cadre du CCT (subventions CTM)	Court terme
	Aménagement de l'hinterland du port du Robert	Court terme
	Création d'un aéroport à basse pointe pour développement du trafic d'intérêt régional	Court-moyen terme
	Projet autour de la filière réparation navale au GPM	Long terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 600 millions d'euros sur 25 ans

Illustration

**A court terme, l'aménagement du carrefour de Champigny à Ducos** constituerait une réponse immédiate aux problèmes de congestion et de sécurité routière qui affectent ce nœud stratégique. Le projet pourrait débuter par des travaux ciblés : réorganisation des voies de circulation, création de pistes dédiées aux bus et aux mobilités douces, optimisation de la signalisation et sécurisation des traversées piétonnes.



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 3

Benchmark



### Focus stratégie logistique Les zones franches en République Dominicaine

#### Avantages fiscaux :

- Depuis 1969 : exonération à **100 %** de presque tous les impôts nationaux et locaux (impôt sur les bénéfices, TVA locale – ITBIS –, droits de douane, taxes sur exportations, impôts fonciers...).
- **Durée** : 15 ans renouvelable, assurant **stabilité fiscale**.
- Franchise totale pour l'importation de machines et matières premières.
- Pas de taxes sur transactions ni sur actifs pendant l'exonération.

#### Impact économique majeur : en 2030 :

- 87 parcs industriels abritant 820 entreprises.
- **Exportations** : plus de 8 milliards USD (≈60 % des exportations totales du pays).
- **Diversification sectorielle** : historiquement textile/habillement et tabac (cigares). Aujourd'hui : dispositifs médicaux et pharmacie, et autres (plastiques, etc.)
- **Emploi** : environ 200 000 emplois directs (≈5 % de la population active)

#### Enjeux et perspectives :

- Forte contribution à l'**industrialisation** et à l'attraction d'**IDE**.
- Limites : **faible intégration locale** (chaînes d'approvisionnement en amont/aval peu développées).

(Source : Antilla-Martinique, [lien](#))

### Le modèle de Cochin Shipyard (Inde) — une référence de réparation navale militaire intégrée

**Cochin Shipyard Limited (CSL)** est une **entreprise publique indienne** spécialisée dans la réparation et la modernisation de navires militaires (Indian Navy, US Navy via le Master Ship Repair Agreement signé en avril 2024) ainsi que de plateformes offshore civilo-industrielles. En avril 2024, CSL a été agréée pour réparer des navires de la **Marine des États-Unis**, dans le cadre d'un accord de coopération en maintenance militaire.



### La réparation expéditive Subic Drydock Corporation

Subic Drydock Corporation détient un contrat cadre avec l'US Navy et sert de base de réparation avancée pour navires déployés dans la région Indo-Pacifique.



Élément	Application possible au GPMM
<b>Accord cadre MCO</b>	Signature d'un contrat structurant avec la Marine nationale (ou partenaires extra-régionaux comme CNN MCO)
<b>Infrastructures</b>	Modernisation des cales sèches, formation d'ateliers intégrés sur le site portuaire
<b>Gouvernance publique</b>	Création d'une entité de maintenance structurée (entre SEM portuaire et CTM, style CSL)
<b>Développement de la filière</b>	Labellisation "réparation navale défense" pour les sous-traitants locaux, montée en compétences via formation technique et certifications spécialisées

Application possible au GPMM
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une option de <b>maintenance rapide ou flottante</b> (« afloat repair ») pour les escales militaires en transit.</li> <li>• <b>Utilisation de technologies avancées</b> (diagnostic à distance, AR) couplée à un partenariat avec un cluster maritime capable de déployer des équipes mobiles.</li> </ul>

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – **Axe 13**

#### **AXE 13**

#### Renforcer l'intégration régionale et diplomatique du pays

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Intégration régionale et diplomatie territoriale</b>	Faciliter l'obtention de visas pour les ressortissants des pays de la région caraïbienne (touristes jusqu'à 4-6 semaines ou travailleurs selon compétences )	<b>Moyen terme</b>
	Représentation directe de la Martinique	<b>Court terme</b>
	Projets d'intégration aux instances de gouvernance régionales (CARICOM, OICS, OEA, etc.)	<b>Moyen terme</b>
	Intégration dans les mécanismes de financement régionaux (Banque Caribéenne de Développement, fonds environnementaux...) etc.	<b>Moyen terme</b>



Investissements globaux estimatifs pour cet axe : inférieurs à 10 millions d'euros sur 25 ans






# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – Axe 14



### AXE 14

#### Promouvoir et assurer le rayonnement culturel de la Martinique

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Création artistique, éducation culturelle et transmission</b>	Conservatoire de la musique et des arts – Lycée Schoelcher (matériels, instruments, travaux)	<b>Court-moyen terme</b>
	Maison des écritures – Villa des Bosquets 	<b>Court terme</b>
	Construction Carbet des Sciences (travaux et acquisition foncière)	<b>Court-moyen terme</b>
	Maison des cultures créoles de Martinique (Fort-de-France) – formation, incubation, espace d'exposition	<b>Moyen terme</b>
	Soutien renforcé aux artistes locaux, compagnies, collectifs	<b>Court terme</b>
<b>Patrimoine vivant, mémoires partagées et réappropriation</b>	Réhabilitation Maison Aimé Césaire & Côte de Grace 	<b>Court terme</b>
	Maison de la Yole et du Gommier (études et travaux)	<b>Court terme</b>
	Centre d'interprétation du patrimoine culturel immatériel martiniquais CIPCIM (études, travaux & scénographie)	<b>Court terme</b>
	Travaux, aménagements et grosses réparations – patrimoine et équipements culturels : archives territoriales, centres culturels, musées et bibliothèques	<b>Court terme</b>
	Réhabilitation de sites patrimoniaux majeurs (Saint-Pierre, Habitation La Mauny, Fonds Saint-Jacques, anciens lieux de marronnage, etc.)	<b>Court-moyen terme</b>
	Création de parcours mémoriels (esclavage, abolition, engagement, exil, etc.)	<b>Moyen terme</b>
	Université populaire du patrimoine : cycle annuel gratuit d'ateliers, conférences, visites	<b>Moyen terme</b>
	Plan « Créole Viv' » : valorisation de la langue créole dans les médias, les institutions, l'école	<b>Court terme</b>
	Biennale culturelle caribéenne à Saint-Pierre 	<b>Court terme</b>
	Festival Itinérant des Arts Vivants Ruraux (Gros-Morne, Basse-Pointe, Morne-Rouge...)	<b>Court-moyen terme</b>

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – **Axe 14**

### AXE 14

Promouvoir et assurer le rayonnement culturel de la Martinique

Illustration

**La réhabilitation du Conservatoire de musique et des arts, installé au sein du Lycée Schoelcher**, vise à redonner à cet équipement culturel emblématique des conditions optimales d'accueil et de pratique. Il inclut la remise à niveau des salles de répétition et d'enseignement, la rénovation acoustique des espaces, ainsi que l'acquisition de nouveaux instruments et matériels pédagogiques adaptés aux standards actuels. Cette première phase améliorera immédiatement le confort des élèves et enseignants, tout en valorisant les talents locaux.



Projets emblématiques



Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 500 millions d'euros sur 25 ans

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 3 – Axe 15

### AXE 15

#### Structurer les filières culturelles pour promouvoir leur rayonnement

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Structuration des filières culturelles et créatives</b>	Aides à l'équipement – culture et arts visuels	Court terme
	Aides a l'équipement satellites - culture et patrimoine (Tropiques ATRIUM / GIP Kay Lang Creole La)	Court terme
	Aménagement du musée du Père Pinchon	Court terme
	Musée des civilisations caraïbéennes	Court-moyen terme
	Fonds d'art contemporain Caraïbe Amérique (FACCA)	Court-moyen terme
	Plan de renouvellement des équipements – culture et patrimoine : archives territoriales, acquisition/restauration d'œuvres, musées et bibliothèques 	Court terme
	Salle de spectacle de Dillon (salle polyvalente) 	Court-moyen terme
	Label « Matinik Rézonans » : certifie les événements, produits et œuvres enracinés dans l'identité martiniquaise	Court terme
	Développement de pôles de production (ciné., musique, art., design)	Long terme
	Mise en réseau des équipements culturels : bibli., musées, MJC, etc.	Moyen terme
Aide à l'export des œuvres martiniquaises	Long terme	
<b>Diplomatie culturelle, coopération et rayonnement</b>	Création de Maisons de la Martinique dans 2 grandes capitales caribéennes (Port of Spain, Bridgetown, )	Moyen terme


Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 150 millions d'euros sur 25 ans



## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 3

Illustration

**À court terme, la création du label « Matinik Rézonans »** permettrait de certifier et de valoriser les événements, produits et œuvres enracinés dans l'identité culturelle martiniquaise. Ce label offrirait un repère de qualité et d'authenticité pour renforcer la visibilité des initiatives locales tant sur le territoire qu'à l'international. Il pourrait être **lancé dès la première année via un appel à candidatures** auprès des acteurs culturels, artisans et organisateurs d'événements. 

#### Acteurs clés

CTM (Direction Culture, Patrimoine, Création)

- Communes, EPCI, maisons de la culture, bibliothèques
- Artistes, collectifs, associations, réseaux culturels
- Université des Antilles, rectorat (créole, arts, mémoire)
- DRAC, CNC, DAC Guadeloupe, CNM, CNAP
- Réseaux caribéens (CARICOM, OECS, réseau des musées antillais)
- Diaspora martiniquaise (appui aux tournées, résidences, coproductions)

CAF, ARS, Education nationale

Associations de jeunesse, diasporas, ONG

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

**% de jeunes parlant ou comprenant le créole : > 80%**

**Nombre d'événements culturels /an : > 300**

**Part du budget CTM dédié à la culture : > 4 %**

**Taux d'accès à un lieu culturel <10 km : > 95 %**

**Nombre d'œuvres locales exportées/an : > 150**

**Emplois directs et indirects créés dans la filière culturelle et créative : > 5 000**

**Nombre d'entreprises implantées : 25** grandes entreprises (la moitié au lancement, l'autre moitié les années suivantes), 100 entreprises de taille moyenne (1 par an)

# Composition du Plan à horizon 2050

## Pilier 4



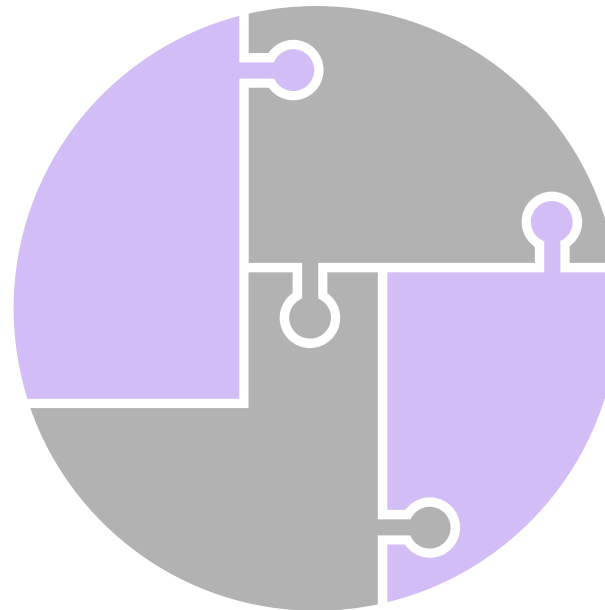
**Rappel de la vision stratégique**

**Former, retenir, attirer : la connaissance comme première richesse**

**Commencer tôt : garantir l'égalité réelle dès l'enfance**

**Permettre de partir, mais surtout de se fixer et de revenir**

**Faire de la Martinique un lieu où l'on vient apprendre**



**Apprendre toute sa vie : structurer la formation continue**

**Faire du numérique une infrastructure stratégique**

**Créer un écosystème d'innovation capable de produire de la valeur**

**Produire de la valeur depuis la Martinique, pour le monde**

- Faire du capital humain et de la cohésion sociale des conditions de réussite du développement économique**
- Faire de la Martinique une économie de la connaissance et de l'intelligence**

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Présentation du Pilier 4

### Pilier 4 : Favoriser la cohésion sociale et la solidarité territoriale

#### Défis

- Exode massif des jeunes (opportunités, mal-vie sociale, insécurité)
- Erosion des savoirs traditionnels (disparition progressive de la langue créole chez les jeunes)
- Déclin démographique : -60 000 habitants prévus d'ici 2050 et 200 000 hab. au total
- Vieillesse rapide de la population : plus de 40 % de +60 ans en 2050
- Accessibilité limitée et inégale aux infrastructures médicales
- Mortalité infantile élevée comparée à la moyenne nationale
- Des infrastructures et services publics en dessous des standards hexagonaux

#### Objectifs du Pilier 4

- Stabiliser la population et tendre vers +400 000 habitants à horizon 2050
- Réhabiliter l'identité martiniquaise au bénéfice de la cohésion de la diaspora
- Assurer l'émancipation de la jeunesse martiniquaise par l'éducation et les compétences
- Développer une offre de logement pour l'ensemble de la population selon ses besoins et ses moyens
- Lutter contre les déserts médicaux
- Adapter les infrastructures et le territoire au vieillissement de la population

#### Exemples de projet-type


- Création de tiers-lieux éducatifs dans chaque bassin (culture, numérique et citoyenneté)
- Appels à projets « Viré bati Matinik » pour favoriser l'ancrage et le retour des jeunes
- Portail numérique « Matinik mwen lé tounen » : offres, aides, logement, emploi
- Réhabilitation du Golf territorial

#### Déclinaison en 3 axes d'intervention

16. Promouvoir l'émancipation de la jeunesse martiniquaise, et capitaliser sur la puissance de sa diaspora
17. Donner aux Martiniquais et Martiniquaises de meilleures opportunités de formation au service de la vitalité du territoire
18. Garantir l'accès à un logement de qualité pour tous les Martiniquais et les toutes les Martiniquaises
19. Lutter contre la précarité et améliorer les services à la population
20. Agir pour la santé de tous et adapter le territoire au vieillissement de la population



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4 – Axe 16

 Projets emblématiques

### AXE 16

#### Promouvoir l'émancipation de la jeunesse martiniquaise, et capitaliser sur la puissance de sa diaspora

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Diaspora martiniquaise : démographie, jeunesse &amp; vitalité du territoire</b>	Maison du Retour : Plateforme technique, SI et études	Court terme
	Maison de la jeunesse et des générations dans chaque bassin de vie	Court terme
	Fonds de repeuplement territorial pour les communes volontaires	Moyen terme
	Crèches publiques et solidaires, parentalité accompagnée	Moyen terme
	Poursuite du Minimum jeunesse « Emancipation-Initiative-Inclusion » (revenu pour les jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande précarité conditionné à un dispositif d'accompagnement personnalisé)	Court terme
	Observatoire démographique martiniquais 	Moyen terme
	Lancement d'un Programme « Jeunesse Martinique » : réseau de Maisons de l'autonomie des jeunes/des compétences (via Frances services) – accompagnement individualisé emploi/logement	Moyen terme
	Contrat d'engagement local avec les acteurs économiques et associatifs : encadrement de jeunes	Court terme
	Mise en place de bourses territoriales de formation/de mobilité entre la Martinique, les Caraïbes et la métropole donnant lieu à un engagement d'un vis-à-vis de la communauté (retour pour X années)	Moyen terme
 <b>Total sur 25 ans</b>		

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 700 millions d'euros sur 25 ans

Illustration

**À court terme, la mise en place d'un contrat d'engagement local** consisterait à **formaliser des partenariats concrets avec les entreprises, associations et institutions locales** pour offrir des stages, mentorats, formations ou activités citoyennes. Les premiers accords pourraient être signés rapidement avec des structures déjà engagées dans l'insertion et l'éducation populaire. Ce contrat favoriserait l'acquisition de compétences, l'ouverture professionnelle et le renforcement du lien social pour la jeunesse martiniquaise. Dès son lancement, il deviendrait un **outil visible de solidarité intergénérationnelle et de dynamisation territoriale**.



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4 – Axe 17

### AXE 17

#### Donner aux Martiniquais et Martiniquaises de meilleures opportunités de formation au service de la vitalité du territoire

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Education, recherche et transmission des savoirs</b>	Aménagements pour l'enseignement supérieur : aménagement de l'IFSI, Centre caraïbéen des Arts (extension, administration et atelier), et PUS Centrales photovoltaïques	★ Court terme
	Construction d'un Pôle Universitaire de Santé (PUS)	★ Court terme
	Reconstruction de collèges	Court-moyen-long terme
	Construction de 2 internats d'excellence et de réussite (Marin et Saint-Pierre)	Court terme
	Grosse réparations établissements scolaires et centres de formation	Court terme
	Création de tiers-lieux éducatifs dans chaque bassin (culture + numérique + citoyenneté)	Moyen terme
	Maison des savoirs endogènes et musée vivant de la transmission	Moyen terme
	Institut universitaire des transitions caribéennes	Long terme
	Programme « 1 000 éducateurs culturels de territoire »	Moyen terme
	Programme de valorisation de la culture créole à l'école	Court terme
<b>Offre de formation et formation tout au long de sa vie au service des compétences</b>	Créer ou renforcer les formations existantes pour chacune des filières économiques : BTS, CAP, Bac pro, CAP, etc.	Moyen terme
	Campus métiers dans les secteurs stratégiques (agriculture, énergie, cosmétique, culture)	Moyen terme
	Chèques formations : possibilité de chèque pour la reconversion selon les bassins de vie	Court terme
<b>Participation citoyenne</b>	Appels à projets « Viré bati Matinik » pour favoriser l'ancrage et le retour des jeunes	Court terme
	Prix du retour et de l'ancrage (parcours exemplaires)	Court terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 700 millions d'euros sur 25 ans

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 4

Illustration

**À court terme, la construction d'un Pôle Universitaire de Santé (PUS)** en Martinique représenterait un projet structurant pour renforcer la formation, la recherche et l'offre de soins sur le territoire. La première étape consisterait à **lancer les études de faisabilité** et à mobiliser les partenaires institutionnels (Université des Antilles, CHU, CTM, État) autour d'une gouvernance commune. Le PUS intégrerait des espaces de formation médicale et paramédicale, des laboratoires de recherche appliquée et des plateformes de coopération avec les professionnels de santé. Dès sa phase initiale, ce projet offrirait des perspectives concrètes pour répondre aux besoins en compétences locales et améliorer la qualité des soins.



Benchmark



#### *Focus projet - COAF SMART Campus – Arménie, région rurale de Lori*

Le COAF SMART Campus, inauguré en mai 2018, est le projet de la Children of Armenia Fund (COAF) dans la région rurale de Lori, à proximité du village de Debet. Il a pour vocation de transformer l'éducation des jeunes en milieu rural et de revitaliser le territoire via des programmes éducatifs, sociaux et économiques innovants.

- **Objectifs & programmation :**
  - Education gratuite multi-disciplinaire accessible aux jeunes de 3 à 18 ans, avec un curriculum SMART Citizenship, structuré autour de 18 programmes répartis en trois axes : *Head, Heart, Hand* (connaissances, soft skills, compétences pratiques).
  - Pour devenir « SMART Citizen », les participants doivent atteindre des paliers graduels avec récompenses progressives (badges, voyages, bourses universitaires).
- **Accessibilité & logistique :** Transport hebdomadaire gratuit pour plus de 2 000 élèves provenant de 30 villages, garantissant l'accès même aux zones isolées. Le campus couvre environ 6 hectares avec des infrastructures modernes : salles technologiques, auditorium, café, espace collaboratif et éco-lab.
- **Résultats :** Couverture éducative de plus de 27-30 communautés rurales et de plus de 2 000 jeunes réguliers, selon l'année.
- **Modèle de financement :** Financement privé via mécénat, fondations et dons (COAF collecte via événements et partenaires internationaux). Les revenus générés par le Concept Hotel et les services touristiques réinvestis intégralement.

(Source : [COAF.org](http://COAF.org))

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4

### Acteurs clés

CTM, INSEE, communes, CAF, ARS, Education nationale  
 Associations de jeunesse, diasporas, ONG  
 Université, observatoires, centres de recherche  
 Partenaires caribéens et internationaux  
 Rectorat, CTM, Université des Antilles, ministères  
 Établissements scolaires, communes, fédérations de parents  
 Associations culturelles et environnementales  
 Pôles de recherche, entreprises, coopérations caribéennes

### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

**Population totale : stabilisée et tendant** vers 400 000 habitants (vs 361 000 en 2021)  
**Part des 18-35 ans** : 25% de la population totale  
**Taux de retour des jeunes formés** : 30 % des diplômés reviennent s’installer dans les 5 ans  
**Attractivité** : faire s’installer ou revenir de 30 à 50 000 personnes (jeunes actifs, familles, diaspora, néo-ruraux)  
**Réussite éducative** : Taux de sortie sans diplôme < 5 %  
**Insertion post-formation** : > 70 % des jeunes insérés en emploi local  
**Transmission culturelle** : 100 % des établissements engagés dans des projets de valorisation  
**Recherche & innovation** : 3 pôles d’excellence ancrés localement  
**Education à la transition** : tous les des élèves formés à la résilience écologique et sociale  
**Formation** : 3 500-4 000 nouveaux professionnels formés ou recrutés sur 25 ans

Cibles formation/filière

Secteur d’activité	Formation à développer	Besoins estimatifs/ cibles 2050 (en nombre de personnes formées)
Agroécologie	BTS, CAP, écoles rurales	5 000
Énergie & BTP vert	Bac pro, BTS, CAP	4 000
Tourisme & culture	BTS écotourisme, écoles de cuisine, médiation	6 000
Cosmétique naturelle	CAP, BTS, Master botanique	2 000
Social & santé	AESH, petite enfance, soins communautaires	3 000
Éducation & savoirs	Formateurs, éducateurs culturels	4 000
Numérique local	BTS services numériques, cartographie, open data	4 000
	TOTAL	28 000

## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Les projets portés dans le cadre du Pilier 4 – Axe 18

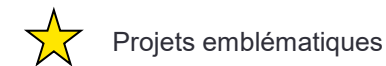
#### AXE 18

Garantir l'accès à un logement de qualité pour tous les Martiniquais et les toutes les Martiniquaises		
Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
Garantir l'accès au logement	Pour les logements sociaux, logements intermédiaires, logement en accession privée et logements spécifiques (personnes âgées, étudiants, habitats d'urgence et logements innovants) :	
	<i>Construction neuve</i>	Moyen-long terme
	<i>Réhabilitation / démolition</i>	Court terme
	<i>Remobilisation de logements vacants</i>	Moyen-long terme

Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 4,5 milliards d'euros sur 25 ans




# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4 – Axe 19



### AXE 19

### Lutter contre la précarité et améliorer les services à la population

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Améliorer l'accès aux services à la population</b>	Accompagnement des structures pour les personnes en situation de handicap	<b>Court terme (PPI 25-28)</b>
	Accompagnement des structures enfance	<b>Court terme</b>
	Actions de proximité à caractère social	<b>Court terme</b>
	Création d'une filière locale de réemploi de matériel informatique à vocation solidaire	<b>Moyen terme</b>
	Réhabilitation des équipements sportifs	<b>Court-moyen terme</b>
	Réhabilitation du Golf territorial 	<b>Court-moyen terme</b>
	Spatialisation et territorialisation des services de la CTM : acquisition de bâtiments et aménagements de bureaux	<b>Moyen-long terme</b>
	Amélioration de la qualité des services publics – autres moyens généraux	<b>Court terme</b>
	Moyens informatiques administratifs 2025-2028	<b>Court terme</b>
	Portail numérique « Matinik mwen lé tounen » : offres, aides, logement, emploi	<b>Court terme</b>
<b>Assurer la sécurité de la population</b>	Plan d'équipement SDIS (service départemental d'incendie et de secours) 	<b>Court terme</b>
	Télésurveillance pour les bâtiments de la CTM	<b>Court terme</b>
<b>Accessibilité et lutte contre la fracture numérique</b>	Expérimentation Smart Island Saint-Pierre 	<b>Court terme</b>
	Création d'un « Passeport numérique » pour favoriser l'inclusion numérique	<b>Court terme</b>
<b>Participation citoyenne</b>	Création de coopératives sociales autour des services de proximité pour participer à l'aménagement de son quartier, l'entraide, etc.	<b>Court terme</b>
	Création d'un Conseil citoyen du numérique pour prendre part aux décisions en matière de transition numérique et services publics dématérialisés adaptés aux réalités locales	<b>Court terme</b>
<b>Gouvernance</b>	Créer un observatoire pour le progrès social	<b>Moyen terme</b>

**Investissements globaux estimatifs pour cet axe : de l'ordre de 150 millions d'euros sur 25 ans**

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4

Illustration

L'installation de dispositifs de télésurveillance dans les bâtiments de la CTM pourrait se faire à très court terme, et démarrer par l'équipement des sites stratégiques (hôtels de collectivité, établissements scolaires, infrastructures sensibles) avec des systèmes connectés de contrôle d'accès, de détection et d'alerte. Cette première phase améliorerait la prévention des intrusions et dégradations tout en optimisant la réactivité des services compétents. Elle pourrait également générer des économies à moyen terme en réduisant les coûts liés aux sinistres et à la surveillance physique. Dès son déploiement initial, la télésurveillance deviendrait un **outil moderne de gestion sécurisée et rationnelle des bâtiments publics**.



### Focus projet de plateforme numérique

Benchmark

Portail / Plateforme	Thèmes couverts	Fonctions clés inspirantes pour CTM
1jeune1solution.gouv.fr	Emploi, aides, logement, santé, permis	Simulateur personnalisé + annonces + orientation + mentorat
jeunes.gouv.fr	Orientation, dispositifs jeunesse	Centralisation des informations politiques, éducatives et sociétales
mes-aides.gouv.fr	Calcul des droits sociaux	Questionnaire simplifié et simulation des aides disponibles
France Services + conseillers numériques	Services publics de proximité	Accompagnement physique + numérique, pour réduire la fracture numérique locale
European Youth Portal	Région UE : emploi, formation, santé	Contenu multilingue pour jeunes ultramarins, relais national/international
ePUAP (Pologne)	Démarches administratives centralisées	Authentification unique + intégration de multiples services publics

Capitaliser sur des plateformes nationales déployées en Martinique

S'inspirer d'initiatives européennes et étrangères

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4

### Acteurs clés

### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

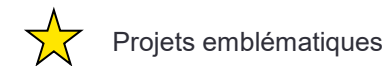
<p>CTM</p> <p>Organismes de logements sociaux</p> <p>Centres de formation</p> <p>Financeurs : CTM, Etat, UE (FEDER/FSE+), autres financements publics (CDC, BEI, etc.), OLS, Promoteurs privés, Ménages auto-construction ou extension</p>	<p><b>Logement :</b></p> <p>47 000 produits et/ou réhabilités (soit en moyenne ~1 900 par an)</p> <p>Résorption de l’habitat insalubre</p> <p><b>Formation :</b></p> <p>2 500 à 3 000 personnes formées en matière de bâtiment durable</p> <p>3 « Campus Bâtiment Durable » répartis sur le pays</p> <p><b>Emploi :</b> 1 500 à 2 000 emplois directs par an dans la construction (ouvriers, techniciens, ingénieurs) et environ autant d’emplois indirects (fournisseurs de matériaux, transport, commerce lié)</p> <p><b>Empreinte environnementale :</b></p> <p>Sobriété foncière : 1 500 ha de terres naturelles sauvées</p> <p>Réduction des consommations d’énergie du parc résidentiel de 50% par rapport à 2020</p> <p>30% d’émissions de GES en moins liées au logement d’ici 2050</p>
--	---

### Plan de financement prévisionnel :

Acteur	Montant
Etat (dotations outre-mer, ANRU, ANAH)	1 Md€
CTM et communes	0,8 Md€
UE (FEDER/FSE)	0,3 Md€
Autres (CDC, Banque Européenne d’Investissement, France Relance etc.)	0,6 Md €
<b>Total public</b>	<b>2,7 Md€ (60%)</b>
Bailleurs sociaux (emprunts remboursés par loyers)	0,5 Md€
Promoteurs privés	1 Md€
Ménages auto-construction ou extension	0,3 Md€
<b>Total privé</b>	<b>1,8 Md€ (40%)</b>

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4 – **Axe 20**



### **AXE 20**

#### **Agir pour la santé de tous et adapter le territoire au vieillissement de la population**

Domaine d'intervention	Nom du projet	Calendrier prévisionnel
<b>Améliorer l'accès à la santé</b>	Accompagner le Plan secur medico-social (reconstruction et réhabilitation de CHUM et d'EHPAD)	<b>Court-moyen terme</b>
	Rénovation des centres de PMI, de santé sexuelle et médicosociaux (travaux, acquisition, équipements)	<b>Court-moyen terme</b>
	Aménagements et réseaux du Pôle santé Trinité (études)	<b>Court terme</b>
	Accompagnement des structures – Prévention sociale et santé (création/accompagnement des crèches ; Bus santé ; autres)	<b>Court terme</b>
	Equipements et aménagements du centre de démoustication et recherches entomologiques (cèdre)	<b>Court terme</b>
	Equipement et aménagement du laboratoire territorial d'analyses (LTA)	<b>Court terme</b>
	Mise en place de Contrats de santé / Contrats d'objectifs territoriaux entre l'ARS, les communes, la CTM, et les acteurs de terrain (zones préfléchées pour mener des actions ciblées et diriger des crédits sur ces zones prioritaires au sens sanitaire)	<b>Moyen terme</b>
<b>Assurer la vie en bonne santé de tous</b>	Création de parcours santé-jeunesse : Sport santé / Santé mentale / Contraception / Addiction	<b>Moyen terme</b>
	Projet santé-environnement : Equipements et aménagements du centre de démoustication et recherches entomologiques (cèdre)	<b>Moyen terme</b>
<b>Adapter le territoire au vieillissement de la population</b>	Accompagnement des structures pour personnes âgées	<b>Court terme</b>
	Construction de Maisons intergénérationnelles	<b>Moyen terme</b>
	Construction de logements spécifiques (ex : Résidences autonomie) avec adaptation PMR (environ 2 000 logements)	
	Faire des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) un guichet unique local faciliter l'accès des personnes âgées à une offre intégrée de services médico-sociaux	<b>Court terme</b>

# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Les projets portés dans le cadre du Pilier 4

Illustration

**Le projet d'équipements et d'aménagements du Centre de Démoustication et Recherches Entomologiques (CEDRE)** pourrait être lancé rapidement pour renforcer la lutte contre les maladies vectorielles en Martinique. Il consistera, dans les 2 prochaines années, à moderniser les laboratoires, acquérir du matériel scientifique adapté (pièges, microscopes, équipements de terrain) et améliorer les espaces techniques pour les équipes. Ces premiers investissements permettront de rendre le centre pleinement opérationnel et de soutenir des campagnes de démoustication plus efficaces. Cela pourrait également favoriser la formation de jeunes chercheurs et techniciens locaux.



*Focus projet : lutte contre les déserts médicaux*

### Appel à manifestation d'intérêt « Ma santé, Ma région » en Région Occitanie

Lancé en juin 2022, « Ma santé, Ma Région » est organisé en **groupement d'intérêt public (GIP)** associant la Région, des collectivités locales, universités, associations d'internes, ordres professionnels, etc. L'objectif principal : **salarier des professionnels de santé** (médecins, sages-femmes, infirmiers en pratique avancée) pour intervenir dans les zones sous-dotées.

#### **Objectifs et déploiement**

- Recruter 200 professionnels de santé d'ici 2028, avec l'ambition d'ouvrir en moyenne 10 centres de santé par an.
- Favoriser l'accès aux soins de **premier recours en moins de 15 minutes** pour chaque habitant d'Occitanie.

#### **Points clés du fonctionnement**

- Les centres offrent des services complets (prise de RDV via téléphone ou Doctolib, consultations programmées et non programmées, visites en EHPAD, secrétariat en présentiel).
- Pour les professionnels : contrat salarié (souvent 35 h), locaux équipés, secrétariat mutualisé, prise en charge administrative et financière par l'ARS et l'Assurance Maladie.
- Projet validé pour son approche **partenariale** : collectivités locales, universités, intercommunalités, ordres et associations participent activement.

#### **Résultats**

- Chiffres actualisés au 1er juin 2025 : 23 centres ouverts dans 10 départements.
- 104 professionnels de santé recrutés : 64 médecins, 7 sages-femmes, ainsi que des secrétaires et assistantes médicales.
- Plus de 335 000 consultations réalisées depuis le lancement. 33 193 patients suivis en médecin-traitant.

Benchmark

#### Acteurs clés Axe 12

CTM, EPCI, Etat  
Structures médico-sociales  
Hôpitaux  
Organismes de logements sociaux

#### Cibles à 2050 & indicateurs de succès

- **Mortalité infantile** : niveaux de l'hexagone
- **Infrastructures de santé** : 1 centre de santé à moins de 20 minutes de chaque habitant
- **Nombre de professionnels de santé pour 1 000 habitants** : niveaux de la métropole
- **Espérance de vie en bonne santé** : moyenne de la métropole

# 02.2

## Composition du Plan à horizon 2050

### Présentation des 3 leviers de transformation



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Levier 1 : Réforme statutaire : Pouvoir normatif, autonomie fiscale, démocratie territoriale et coopération interinstitutionnelle

### Objectifs

- Construire une gouvernance territoriale agile, partagée, démocratique et souveraine, capable de piloter la transition vers un modèle de société autonome, résilient et prospère.
- Faire de la participation citoyenne, de l'autonomie stratégique et de la coopération régionale les leviers d'une transformation durable du territoire.
- Gagner en transparence et en redevabilité vis-à-vis des citoyens et des partenaires.

1

### Domicilier en Martinique un pouvoir normatif autonome

- **Demander d'élargissement des compétences de la CTM avec pouvoir normatif** : biodiversité, droits de douane, emploi, éducation historique, coopération internationale, soins, accès au foncier, etc.

Ce transfert de nouvelles compétences devra **s'accompagner du transfert des ressources correspondantes de l'Etat**.

- **Aller vers l'autonomie fiscale** de la Collectivité pour certains impôts (exemple : Modulation des taux des droits de mutation à titre onéreux et de la fiscalité foncière et immobilière selon l'usage ; fiscalité touristique ; fiscalité écologique; etc.)).

Cela pourrait impliquer une **révision constitutionnelle**.

- **Déroghations du droit commun** : sur l'initiative législative et réglementaire, la création de « zones économiques spéciales » au service des filières d'excellence, la concurrence, l'imposition du foncier, etc.
- **Clause de compétence générale stratégique**
- **Statut politique évolutif**

2

### Promouvoir la démocratie territoriale, la gouvernance participative et la mobilisation citoyenne

- Création d'un **Haut Conseil de la Transition Martiniquaise** (ou révision du CESECEM ?)
- Institutionnalisation de **conventions citoyennes territoriales**
- **Généralisation des budgets participatifs** : min. 1 % du budget d'investissement. Exemple : financement de projets citoyens de production d'énergie solaire (installations partagées, etc.)
- Développement de la **plateforme numérique « Martinik pran douvan »** : participation, pétitions, votes, suivi des engagements – Assemblée citoyenne permanente
- **Journée annuelle de la démocratie territoriale** : forums citoyens, bilans publics, débats ouverts
- Création d'un **fonds d'investissement pour l'autonomie du Pays** afin de financer les infrastructures stratégiques sans dépendance excessive aux appels à projets nationaux

3

### Renforcer la coopération entre la CTM, les EPCI et les communes

- **Contrats de territoire du Plan 2050** : plans d'actions CTM-collectivités (logement, mobilité, culture, foncier, etc.)
- Création d'un **fonds d'appui aux projets communaux de transition** (50 M€/an)
- Mise en place d'un **cadre de dialogue permanent CTM – mairies– intercommunalités**, avec conférences annuelles
- Soutien à la **mutualisation des services publics locaux** (mobilité, numérique, déchets, etc.)
- Révision des **schémas territoriaux**
- **Identification et détermination de chefs de file lorsque judicieux** (CPTS sur les sujets santé par exemple)



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Levier 2 : Réforme organisationnelle : Redéfinir les modes d'intervention de la Collectivité (1/4)

### Objectifs

- Diversifier les sources de financement (notamment privées) pour réduire la dépendance aux dotations et subventions de l'État, sécuriser le financement des projets structurants et accroître la capacité d'investissement de la CTM.
- Renforcer l'efficacité opérationnelle, clarifier la gouvernance pour mieux coordonner les acteurs publics et parapublics, renforcer la lisibilité de son action, et créer des outils adaptés aux réalités locales.

4

### Promouvoir des modèles de financements innovants pour les projets de la

CTM

Le financement de la stratégie à horizon 2050 devra mobiliser des outils permettant de diversifier les sources de financements de la CTM, tout en préservant au maximum sa dette. Aussi, des mécanismes pourraient être mobilisés pour concrétiser les piliers 1 à 4 :

- **Concession de service.** Projets-types : Projets culturels ; Electrification de la flotte de la CTM ; Exploitation du réseau d'eau ; Extension du TCSP.
- **Marché Public Global de Performance.** Projets-types : Rénovation énergétique des bâtiments publics et des écoles ; Réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement avec objectifs de rendement.
- **Partenariat public/privé.** Projet-type : Réhabilitation du Golf territorial.
- **Portage financier par des Société Publique Locales (SPL) ou Sociétés d'Economie Mixte (SEM).** Projets-types : Rénovation énergétique des écoles ; Extension du TCSP.
- **Modèle obligataire « dette verte/durable » ou échanges dette/nature.** Projets-types : Construction d'infrastructures de production d'énergies renouvelables ; Financement d'infrastructures de transports propres ; Projet de protection de la biodiversité.
- **Création d'un « crédit d'impôts économie locale »** : inciter les entreprises à réinvestir dans l'économie locale via des exonérations d'impôts (formations, infrastructures, etc.).

5

### Rationaliser pour mieux agir : bâtir des structures d'intervention à l'échelle pertinente

La multiplicité des structures et des dispositifs affaiblit l'efficacité de l'action publique en Martinique. Ce levier propose de rationaliser l'organisation de la Collectivité en privilégiant des échelles d'intervention adaptées, afin de renforcer la lisibilité, la cohérence et l'impact des politiques menées.

- **Créer des autorités uniques pour les compétences stratégiques.** Exemple : Création d'une Autorité Unique de l'Eau et de l'Assainissement Collectif.
- **Regrouper et simplifier les satellites institutionnels.** Exemple : Création d'une agence de développement martiniquaise à partir de la fusion des 2 ou 3 agences locales existantes.
- **Mettre en place des bassins de vie comme échelle d'action opérationnelle.** Exemple : Définir 4 à 6 territoires fonctionnels pour coordonner l'action publique (mobilité, logement, services de proximité).
- **Créer un observatoire de l'efficacité de l'action publique.** Exemple : Instance indépendante évaluant la performance des structures et proposant des réformes régulières.

### Mise en place d'organes de déploiement du Plan à horizon 2050 (*focus à la page*

*suivante*)

**Utilisation de la commande publique** au profit de l'insertion sociale et des entreprises locales : clause sociale dans les marchés publics et levier partenarial avec l'écosystème local pour la mise en œuvre du plan.

6



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Levier 2 : Réforme institutionnelle : Redéfinir les modes d'intervention de la Collectivité (2/4)

### Focus sur les organes de gouvernance du Plan à horizon 2050

*Si la CTM est amenée à soutenir des filières ou des entreprises (participations dans des structures) ou créer un fonds type capital risque :*

#### Création d'un comité d'engagement (CE) au niveau de la Collectivité

##### Rôle & Missions

- **Valider les orientations stratégiques** des investissements
- **Évaluer les opportunités d'investissement** (filières stratégiques, entreprises, projets innovants)
- **Donner un avis décisionnel ou conforme** avant tout engagement financier significatif (entrée au capital, subvention d'amorçage, fonds propres)
- **Suivre la performance et l'impact** (économique, social, environnemental) des investissements et proposer des réajustements

##### Composition

- **Présidence** : Un élu de l'exécutif (Président ou VP en charge du développement économique/financier)
- Membres internes CTM : Direction des finances ; Direction du développement économique / innovation ; Direction de la planification stratégique 2050
- Membres externes (indépendants) : Experts financiers (capital-investissement, banques publiques) ; Représentants du monde économique (CCI, organisations professionnelles, clusters) Experts sectoriels (selon les filières ciblées)
- Observateurs : Banque des Territoires, AFD, BpiFrance (si partenariats)

##### Composition

- **Règlement intérieur** (critères d'éligibilité, procédure d'instruction, etc.)
- **Secrétariat technique** chargé de préparer les dossiers
- Rapports semestriels au CE et à l'Assemblée de Martinique sur les engagements

#### Création d'une Direction des Participations Stratégiques

##### Rôle & Missions

- Professionnaliser et structurer la gestion des actifs détenus ou soutenus par la CTM :
- **Identification et instruction des opportunités d'investissement** (filières stratégiques, entreprises locales, projets innovants)
  - **Gestion active du portefeuille de participations** (suivi des performances financières et extra-financières, préparation des votes en assemblée générale, veille stratégique)
  - **Mise en œuvre des décisions du Comité d'engagement et interface avec les structures soutenues** (entreprises, fonds, SEM, SPL)
  - **Définition et suivi d'une politique d'impact** (emplois, transition écologique, souveraineté alimentaire/énergétique, etc.)
  - **Recherche de cofinancements** (BPI, Banque des Territoires, investisseurs privés).

##### Gouvernance et articulation avec le CE

- La Direction des Participations Stratégiques **prépare les dossiers soumis au Comité d'engagement**
- **Elle exécute les décisions du Comité** (investissements, désinvestissements)
- **Elle produit des reporting consolidés** (portefeuille global, indicateurs financiers et d'impact)
- En cas de création d'un fonds de capital-risque, elle **pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage et superviser l'opérateur de gestion.**



## Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

### Levier 2 : Réforme institutionnelle : Redéfinir les modes d'intervention de la Collectivité (3/4)

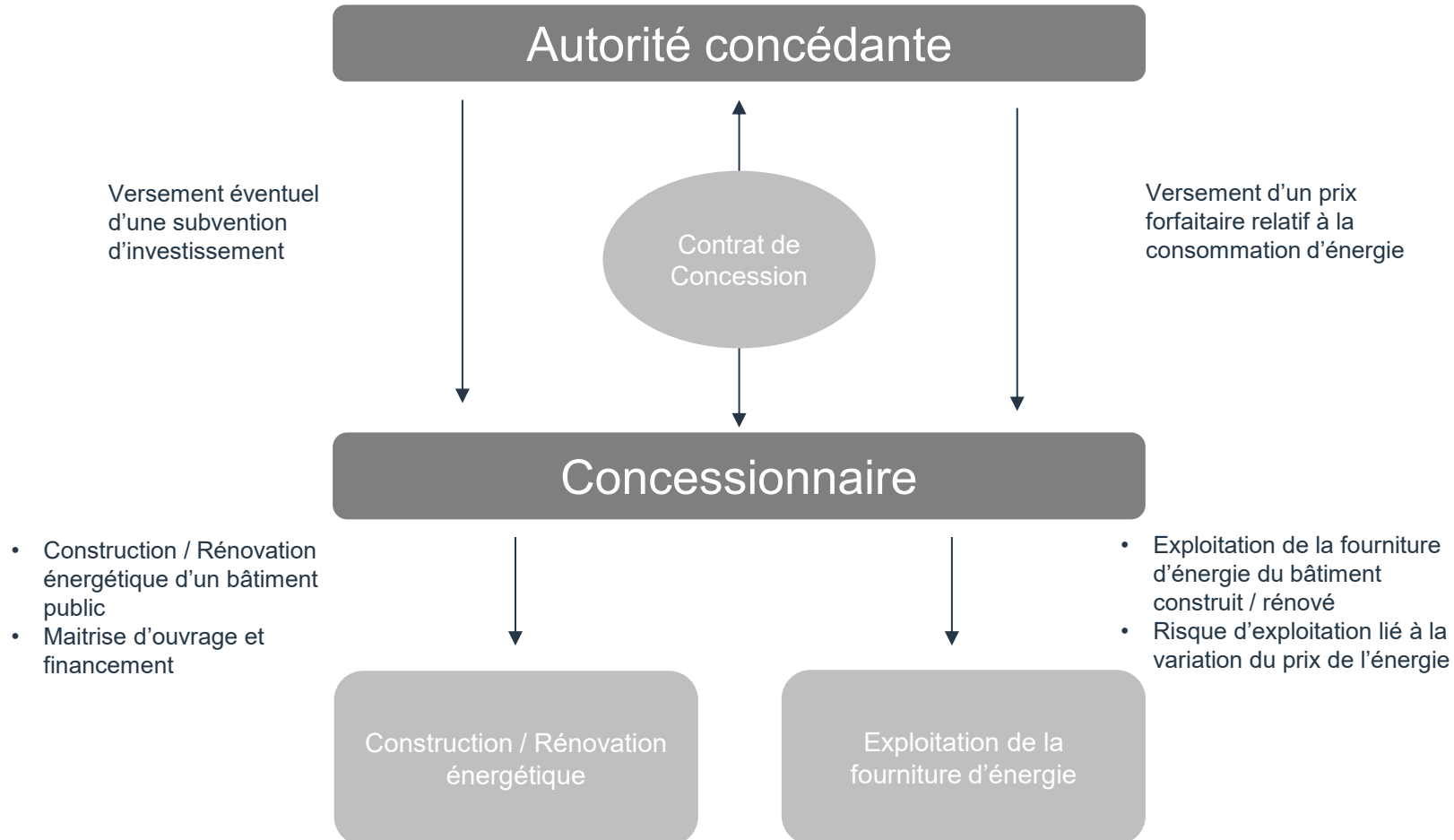
#### Présentation et intérêts du modèle concessif dans la rénovation énergétique

- La concession de rénovation énergétique se décline de la manière suivante,
- La personne publique dispose d'un bâtiment à faible rendement énergétique et souhaite le rénover ;
- Après une **mise en concurrence** elle va attribuer à un opérateur économique un contrat de concession ayant pour objet de déléguer :
  - **La rénovation énergétique** du bâtiment
  - **L'exploitation de la fourniture d'énergie**
- Les travaux réalisés seront **financés par cet opérateur** en contre partie de l'exploitation de la fourniture d'énergie ;
- Parallèlement, la personne publique peut contribuer au financement des travaux au travers d'une **subvention d'investissement** ;
- L'opérateur sera rémunéré au travers **d'un prix forfaitaire** payé par la personne publique.

#### Les intérêts sont multiples,

- Rénovation du bâtiment à **prix zéro** pour la personne publique ;
- **Réduction** de la consommation d'énergie ;
- **Réduction** de l'emprunte environnementale ;
- Mise en place d'un **prix forfaitaire** fixe faisant peser le risque lié à la variation du prix de l'énergie sur l'opérateur économique ;
- **Financement de l'opérateur sur le risque d'exploitation** matérialisé par la différence entre le prix payé par la personne publique et le coût de l'énergie.
- **Transfert** sur l'opérateur privé des risques liés aux travaux de rénovation (dommages, malfaçons, surcoût,...)

## Présentation et intérêts du modèle concessif dans la rénovation énergétique : schéma du montage envisagé





# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Levier 3 : Réforme sociétale : Transformer le modèle martiniquais au service de l'émancipation (1/2)

### Objectifs

- Renforcer le sentiment citoyen et la responsabilité collective
- Contribuer à l'émancipation de la Martinique et de sa population en entrant dans une logique de réduction durable de la dépendance aux transferts extérieurs et aux aides publiques
- Assurer la sécurité des administrés en luttant contre la criminalité et le narcotrafic

7

### Valoriser la citoyenneté comme levier d'engagement et de responsabilité collective

Le renforcement du lien civique et de la participation citoyenne constitue une condition essentielle pour assurer la cohésion sociale et favoriser l'appropriation des politiques publiques par l'ensemble de la population. Exemples d'actions pouvant contribuer à ce levier :

- **Création d'un « Passeport citoyen »** pour valoriser les missions d'intérêt général de proximité. Exemple : échange bourse/aide au logement contre des actions d'intérêt général.
- **Lancement d'un « Fonds pour l'innovation citoyenne »**, fléché sur des projets portés localement par les martiniquais (déclinaison sous forme d'éveil à la citoyenneté).
- **Mise en place d'un « Programme d'éveil à la citoyenneté »** sous forme de cours obligatoire dès le primaire. Exemple : cours d'éducation civique adapté aux réalités locales, et pouvant donner lieu à des actions de proximité/projets collectifs.

8

### Vers l'émancipation : faire du soutien public un accélérateur de l'autonomie

L'adaptation des dispositifs de soutien public est indispensable pour qu'ils deviennent des instruments favorisant l'autonomie des ménages, des entreprises et des collectivités, et non des facteurs de dépendance.

Exemples d'actions pouvant contribuer à ce levier :

- **Mise en place d'un système d'évaluation systématique de l'impact des dispositifs de soutien** afin de privilégier ceux qui favorisent l'émancipation et la contribution citoyenne.
- **Encouragement de l'entrepreneuriat local via des outils financiers innovants** (fonds de capital patient, micro-crédit, incubateurs sectoriels).
- **Développement de contrats territoriaux d'activité** liant entreprises, collectivités et habitants pour dynamiser l'emploi dans chaque bassin de vie.

9

### Faire reculer la violence et le narcotrafic par la reconstruction du lien

Exemples d'actions pouvant contribuer à ce levier :

- **Création d'une « force citoyenne anti-violence »** composée de jeunes formés à la médiation, à l'écoute, à l'intervention dans les espaces publics.
- **Déploiement d'un parcours de justice restaurative localisé**, mobilisant familles, victimes, médiateurs et acteurs de quartier.
- **Campagnes de sensibilisation dans les écoles** (primaire/collèges/lycées) **aux addictions et à l'hyperviolence.**



# Plan de développement de la Martinique à horizon 2050

## Levier 3 : Réforme sociétale : Transformer le modèle martiniquais au service de l'émancipation (2/2)

### Objectifs

- Redynamiser l'économie en accordant à la Collectivité Territoriale de Martinique un pouvoir régulateur avec la possibilité d'intervenir sur les monopoles économiques et la succession des priorités foncières
- Valoriser l'identité culturelle martiniquaise au service du sentiment d'appartenance et de la cohésion territoriale

10

### Assurer un bon fonctionnement des marchés, engager une réforme foncière et faciliter l'exploitation des terres à l'abandon

L'objectif serait de donner à la CTM un pouvoir régulateur notamment sur les marchés économiques et le foncier agricole. Exemples d'actions pouvant contribuer à ce levier :

**Assurer un bon fonctionnement des marchés** et agir sur les effets néfastes de la forte **concentration économique en Martinique** (filières alimentaires, grande distribution, matériaux, foncier, import/export), avec publication d'analyses de marché et propositions correctrices.

- **Création d'un collège spécifique à la Martinique au sein de l'Autorité de la Concurrence, ou d'une l'Autorité dédiée à la Martinique**, doté d'un pouvoir de sanction économique.
- **Instauration de « quotas de déconcentration économique »** dans les marchés publics, incitant à l'entrée de TPE/PME locales issues des quartiers, des jeunes, de l'ESS ou de l'agriculture locale.

**Rééquilibrer l'accès au foncier et aux ressources stratégiques :**

- **Mise en œuvre d'un Plan de restitution foncière volontaire**, permettant aux grandes propriétés historiques de transférer une partie de leur foncier à une foncière publique ou communautaire en contrepartie d'exonérations ou d'avantages fiscaux.
- **Appui à la création de coopératives foncières citoyennes**, pour libérer des terres à usage social, productif ou écologique.
- **Création d'une « Banque des terres inactives »**, obligeant les propriétaires à déclarer leurs biens non exploités, avec possibilité d'activation temporaire à des fins d'utilité collective.
- **Octroi d'un pouvoir d'affermage à la CTM pour le foncier sans héritier identifié** afin d'y déployer une activité économique (agricole par exemple) avec consignation des bénéfices et leur déblocage le cas échéant.

11

### Remettre au centre l'identité martiniquaise comme moteur de transformation

La valorisation de la culture, de la langue et du patrimoine martiniquais est un préalable à l'élaboration d'un projet collectif qui fédère les acteurs et renforce l'attractivité du territoire.

Exemples d'actions pouvant contribuer à ce levier :

- **Valorisation de la culture, de la langue et du patrimoine comme moteurs de cohésion et d'attractivité économique.** Exemples : développement de contenus numériques (app, podcast), ateliers cuisine, labels « made in Martinik ».
- **Intégration des savoir-faire locaux et les pratiques traditionnelles dans les politiques sociale, d'innovation et de transition écologique.** Exemple : valoriser l'architecture traditionnelle (ventilation naturelle, matériaux biosourcés) comme référence pour des programmes de construction durable.
- **Poursuite du travail mémoriel.** Exemple: création des parcours mémoriels structurés.

# 03

**Une capacité à agir vite**

## Présentation de 5 projets stratégiques pour la Martinique (1/2)

<b>Création d'un marché d'intérêt territorial (MIT)</b> (Axe 1)	<b>Aménagement de la zone d'activité du Pays Noyé Ducos</b> (Axe 11)
<p><b>Objectif poursuivi : Améliorer l'autonomie alimentaire du Pays martiniquais via :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le renforcement des filières agricoles locales ainsi que la gestion de l'importation des matières premières agricoles</li> <li>• L'amélioration de la qualité sanitaire et la traçabilité des produits</li> <li>• La réduction des pertes agricoles</li> </ul>	<p><b>Objectifs poursuivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir l'approvisionnement et le stockage/ transformation de produits critiques pour l'Europe en provenance d'Amérique du Sud et de la Caraïbe,</li> <li>• Garantir la transformation à haute valeur ajoutée des ressources naturelles issues de la biodiversité caribéenne à des fins pharmaceutiques et cosmétiques, et</li> <li>• Assurer la transformation de produits alimentaires semi-finis en provenance de pays tiers pour les réexporter</li> </ul>
<p><b>Description du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une plateforme logistique et commerciale centralisée, comparable au marché de Rungis en métropole</li> <li>• Ce site structurant regroupera la production agricole locale, la pêche, l'élevage et les importations, afin d'optimiser la distribution vers les détaillants, restaurateurs, collectivités et acteurs de la transformation</li> <li>• Il permettra d'améliorer la qualité sanitaire et la traçabilité des produits, de réduire les pertes post-récolte, de renforcer les filières locales et de favoriser l'autonomie alimentaire du territoire</li> <li>• Le MIT jouera également un rôle d'outil de régulation des prix et d'appui aux producteurs, tout en créant un pôle d'activités économiques et d'emplois autour de l'agro-logistique</li> </ul>	<p><b>Description du projet :</b></p> <p>L'aménagement du Pays Noyé en <b>zone franche douanière</b> comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un hôtel logistique offrant des services mutualisés favorisant le développement des TPE/ PME</li> <li>• Des entrepôts de stockage associés à une usine de transformation de matières premières critiques non toxiques</li> <li>• Une zone de transformation de produits alimentaires importés semi-finis</li> <li>• Une unité de réemploi et de recyclage d'objets de haute technologie</li> <li>• Une centrale électrique flottante couplée à une usine de désalinisation écologique</li> </ul>
<p><b>Budget prévisionnel : 5 M€</b></p>	<p><b>Budget prévisionnel de la phase d'études: 3,4 M€</b></p>

## Présentation de 5 projets stratégiques pour la Martinique (2/2)

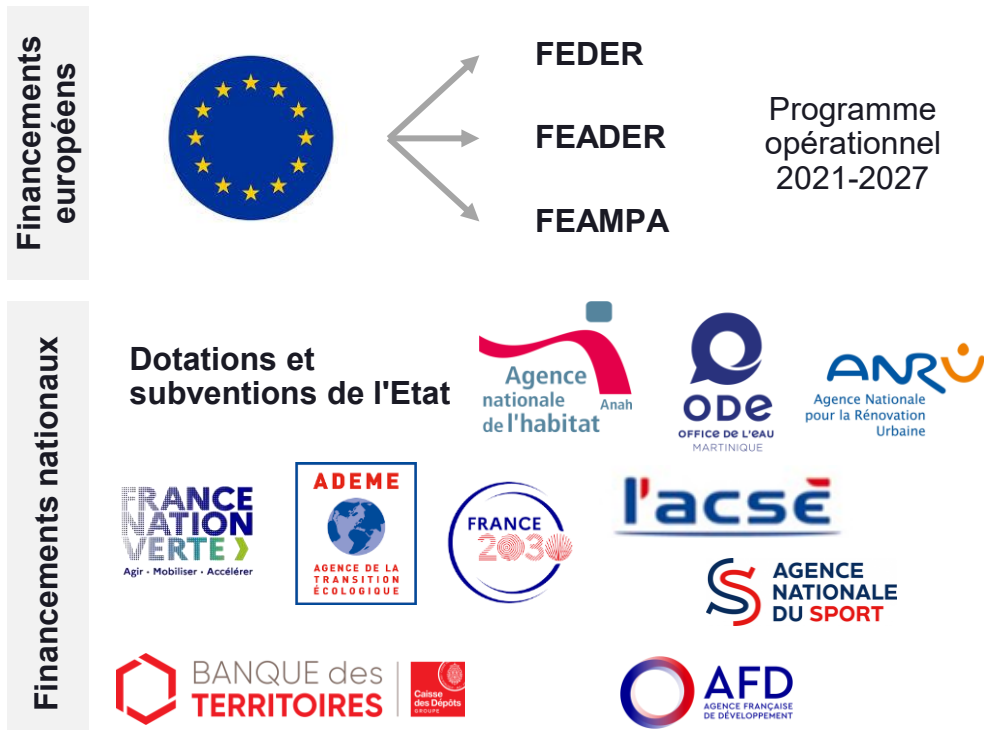
<b>Programme 10 000 jardins créoles</b> (Axe 1)	<b>Programme « Cosmétiques des Anciens »</b> (Axe 3)	<b>Aménagement d'un établissement scolaire « climat tropical » à Trinité (Axe 9)</b>
<p><b>Objectif poursuivi :</b> contribuer à l'autonomie des foyers, des écoles et des quartiers tout en renforçant la cohésion sociale du Pays</p>	<p><b>Objectif poursuivi :</b> Contribuer à la structuration de la filière cosmétique ainsi qu'à la transmission intergénérationnelle de la culture martiniquaise</p>	<p><b>Objectifs poursuivis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prévenir les risques et adapter les bâtiments aux effets du dérèglement climatique</li> <li>• Donner les meilleures conditions d'enseignement aux élèves martiniquais</li> </ul>
<p><b>Description du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme « 10 000 jardins créoles » pourra se mettre en œuvre par exemple par la distribution de kits de plantation (semences, plants, outils) aux foyers, écoles et associations, accompagnée d'un soutien technique d'animateurs agricoles (conseils, ateliers, visites de terrain).</li> <li>• La Collectivité facilite également la création de jardins partagés en lien avec les communes, et organise des formations courtes sur les pratiques agroécologiques et les variétés locales.</li> </ul>	<p><b>Description du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Programme « Cosmétiques des Anciens » sera rapidement lancé pour valoriser et transmettre les savoir-faire traditionnels martiniquais en matière de soins et de cosmétiques naturels. À court terme, il s'agira de collecter et documenter les recettes, plantes et pratiques ancestrales auprès des aînés, en lien avec des associations culturelles et scientifiques.</li> <li>• Ce patrimoine immatériel pourra servir de socle pour accompagner des ateliers intergénérationnels, ouverts aux jeunes et aux entrepreneurs en devenir.</li> <li>• Le programme permettra aussi de structurer la filière cosmétique locale, en connectant ces savoirs aux acteurs économiques (laboratoires, marques, producteurs). Enfin, il donnerait une visibilité nouvelle à l'identité martiniquaise à travers des produits authentiques, durables et porteurs de valeur ajoutée locale.</li> </ul>	<p><b>Description du projet :</b></p> <p>L'établissement scolaire pilote de Trinité sera construit en bois local et conçu pour une ventilation naturelle optimale (orientation du bâti, ouvertures traversantes, brise-soleil), en partenariat avec l'ADEME. Le projet prévoira un suivi des performances thermiques afin de démontrer qu'un confort d'été sans climatisation est possible en climat tropical. La structure sera dimensionnée pour résister aux cyclones et le chantier mobilisera les filières bois locales. Ce bâtiment servira de référence reproductible pour d'autres établissements publics et contribuera à la montée en compétence des acteurs de la construction durable en Martinique.</p>
<p><b>Budget prévisionnel : 20 M€</b></p>	<p><b>Budget prévisionnel : 2 M€</b></p>	<p><b>Budget prévisionnel : 10 M€</b></p>

# Desancements de projets prévus à court terme, avec une capacité à mobiliser une diversité de sources de financement publiques et privées (1/2)

Ces projets, aussi emblématiques que structurants pour l'économie, l'autonomie et la souveraineté du Pays martiniquais, pourront être lancés et/ou concrétisés dans les 2 ans à venir (au moins dans leur première phase). Plusieurs facteurs jouent dans ce sens :

- L'existence de sources variées de financement, aussi bien publiques que privées, ainsi que la capacité de la CTM à les mobiliser ;
- Globalement, une sous-consommation observée des enveloppes publiques allouées aux projets d'investissement en Martinique ;
- Une dérogation réglementaire pour les collectivités d'outre-mer quant au seuil d'autofinancement minimal des projets d'investissement (CGCT art. L1111-10).

## Identification de sources publiques de financement



## Identification de sources privées de financement (non exhaustif)




Des portages juridico-financiers innovants contribuant à faire participer l'écosystème d'acteurs privés au financement des projets de la CTM – cf. partie 2.2 de ce rapport

## Desancements de projets prévus à court terme, avec une capacité à mobiliser une diversité de sources de financement publiques et privées (2/2)

Illustration d'une structuration financière envisageable pour la création d'un marché d'intérêt territorial (20 M€) :

Plan de financement cible			
Source	Montant	%	Equipements visés
FEADER	8,0 M€	40%	Investissements exploitations + structuration des circuits locaux
FEDER	5,0 M€	25%	Construction, équipements, énergie, logistique
FEAMPA – Si volet pêche / aquaculture significatif	1,0 M€	5%	Modernisation post-capture + chaîne du froid pêche
État / Ministères / France 2030 Outre-mer	1,0 M€	5%	Soutien stratégique souveraineté alimentaire
CTM – fonds propres	2,0 M€	10%	Foncier, exonérations, subvention territoriale
BDT / AFD (prêt long terme + ingénierie)	2,0 M€	10%	Financement de la part non subventionnable
Investisseurs privés / SCIC / Fondations / Coopératives	1,0 M€	5%	Gouvernance participative, fonds propres citoyens
<b>TOTAL</b>	<b>20,0 M€</b>	<b>100%</b>	

Modèle de gouvernance recommandé
<p><b>SCIC territoriale pilotée par la CTM, SEM existante ou SEMOP</b></p> <p><b>Parties prenantes capitalisantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CTM (actionnaire principal garant de l'intérêt général)</li> <li>• Organisations de producteurs / coopératives agricoles</li> <li>• Armements / organisation de la pêche (si FEAMPA inclus)</li> <li>• Banque des Territoires</li> <li>• Associations locales &amp; acteurs de l'ESS</li> <li>• Petits investisseurs citoyens (via prises de parts « sociétaires »)</li> </ul> <p><b>Effets recherchés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Gouvernance locale et représentative</li> <li>→ Sécurisation des approvisionnements</li> <li>→ Distribution équitable de la valeur sur le territoire</li> </ul>
<p> <b>Projection calendaire</b></p> <p><b>L'activation des financements doit pouvoir se faire entre 6 mois et 1 an</b> (tenant compte du temps nécessaire, en amont, à la réalisation d'une étude d'opportunité, montage juridique et de gouvernance, montage des dossiers de financement, etc.).</p> <p>→ Cela peut donner lieu à un <b><u>lancement des travaux dans les 1 à 2 ans.</u></b></p>

# 04

## **Pilotage et déploiement budgétaire du Plan à horizon 2050**

## L'opérationnalisation du Plan implique la création d'outils de suivi et de pilotage

Afin d'assurer la mise en œuvre effective du **Plan pour la Martinique à horizon 2050**, il est indispensable de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation. Ce dispositif permettra non seulement de mesurer les progrès accomplis, mais également d'identifier les ajustements nécessaires au fil du temps, en mobilisant des données fiables et partagées entre les acteurs.

### Définition des indicateurs de suivi/pilotage du Plan



Exemples d'indicateurs de suivi :

- **Nb d'actions lancées**
- **Nb d'actions finalisées**
- **Taux d'avancement global du plan (%)**
- **Montant des financements mobilisés** (publics/privés, en % de l'objectif)
- **Nb de partenariats institutionnels ou opérationnels formalisés**
- **Nb de comités de pilotage tenus**
- **Nb de projets innovants intégrés** dans la mise en œuvre
- **Taux d'appropriation par les collectivités/acteurs locaux** (via enquêtes ou retours)
- **État d'avancement par pilier stratégique (%)**

### Création d'un fichier de collecte et de suivi du déploiement



**Création d'un document de référence (par exemple, au format Excel) centralisé, actualisable**, qui servira à compiler l'ensemble des données recueillies auprès des différentes parties prenantes et services contributeurs.

Chacun des 20 axes stratégiques du Plan aura un onglet dédié dans le fichier de suivi.

### Construction de tableaux de bord



**Elaboration d'outils visuels de synthèse, dynamiques et accessibles**, permettant une lecture claire des résultats, l'identification des tendances et des écarts, et facilitant la prise de décision.

Un tableau de bord sera réalisé pour chacun des 4 piliers du Plan.

### Organisation d'un comité de pilotage biannuel



**Mise en place d'une instance de gouvernance régulière, de haut niveau, réunissant les parties prenantes** pour examiner l'état d'avancement, valider les résultats, ajuster les priorités et assurer la cohérence de l'action collective.

Les tableaux de bord seront utilisés afin de présenter l'avancement du déploiement du Plan à l'occasion de ces COPIL.

# Le déploiement du Plan doit tenir compte de plusieurs scénarios budgétaires selon la capacité à mobiliser les financements nécessaires à sa mise en œuvre

## Scénario ambitieux



Le Plan pour la Martinique à horizon 2050 s'inscrit dans une logique volontaire et ambitieuse, avec la volonté de mobiliser l'ensemble des leviers financiers, publics comme privés. **L'hypothèse de référence, qualifiée de scénario ambitieux, prévoit un engagement global de 25 milliards d'euros**, à condition que les financements privés soient au rendez-vous pour compléter les efforts publics. Ce scénario traduit la pleine mise en œuvre de l'ensemble des piliers du plan, dans une logique de transformation structurelle du territoire.



### Implications budgétaires et opérationnelles

- **Financement** : déploiement de **25 Md€** dont :
  - Min. 16,5 Md€ financés par investisseurs privés (et éventuellement nouveaux fonds publics hors CTM)
  - Max. 8,5 Md€ financés sur fonds propres de la CTM
- **Piliers** : les 4 piliers et les 20 axes du Plan sont mis en œuvre dans leur intégralité

## Scénario intermédiaire



Conscients toutefois que des **aléas peuvent intervenir dans la mobilisation des financements ou la capacité d'exécution des actions**, un scénario intermédiaire est envisagé. Celui-ci se traduit par un **traitement partiel des différents piliers du plan** : l'ensemble des axes stratégiques reste couvert, mais avec une intensité moindre, certains projets étant différés ou réduits en ampleur. Ce scénario permet de maintenir une dynamique globale, tout en s'adaptant à un niveau de ressources financières plus limité.



### Implications budgétaires et opérationnelles

- **Financement** : objectif de déployer les 2 tiers du budget initial, soit **18,5 Md€** dont :
  - Min. 12,3 Md€ financés par investisseurs privés (et éventuellement nouveaux fonds publics hors CTM)
  - Max. 6,2 Md€ financés sur fonds propres de la CTM
- **Piliers** : un budget diminué d'un tiers alloué à chacun des piliers et axes stratégiques

## Scénario dégradé



Enfin, un scénario dégradé permet d'anticiper l'hypothèse où des financements ne pourraient être mobilisés qu'à un niveau insuffisant. Dans ce cas, certains piliers du plan devraient être écartés ou reportés dans une logique de priorisation, impliquant une mise en œuvre partielle de la stratégie. Ce scénario n'est pas celui recherché, mais il illustre la volonté d'intégrer dès la conception du Plan une réflexion réaliste sur les conditions de faisabilité et sur l'importance cruciale de la mobilisation des partenaires financiers.



### Implications budgétaires et opérationnelles

- **Financement** : déploiement de la moitié du budget initial, soit **12,5 Md€** dont :
  - Min. 8,25 Md€ financés par investisseurs privés (et éventuellement nouveaux fonds publics hors CTM)
  - Maximum 4,25 Md€ financés sur fonds propres de la CTM
- **Piliers** : **arbitrage politique** nécessaire entre les piliers et les axes à déployer en priorité

